

L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants

Rapport de recherche

Impressum

Auteurs

Susanne Stern, Eva Gschwend
INFRAS, Binzstrasse 23, CH-8045 Zurich
Tél. +41 (0) 44 205 95 95
Courriel: susanne.stern@infrass.ch
Internet: www.infrass.ch

Dr. Diego Medici
tiresia | economia | statistica | datamining, Via Cantonale 10, 6942 Savosa
Tél. +41 (0) 91 966 60 80

Prof. Alain Schönenberger, Alexandra Kis
Institut de recherches économiques (IRENE), Université de Neuchâtel,
Abram Louis Breguet 2, 2000 Neuchâtel
Tél. +41 (0) 32 718 14 34

Renseignements

Office fédéral des assurances sociales
Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF
Effingerstrasse 20
CH-3003 Berne

Simone Hebeisen Bartlome
Tél. +41 (0) 58 464 06 73
Courriel: simone.hebeisen@bsv.admin.ch

Viviane Marti
Tél. +41 (0) 58 462 91 77
Courriel: viviane.marti@bsv.admin.ch

Copyright

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF,
CH-3003 Berne
Reproduction d'extraits autorisée – excepté à des fins commerciales –
avec mention de la source; copie à la COFF

Diffusion

OFCL, vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

Numéro de commande

318.858.2f

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF

L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants

Rapport de recherche

ARGE INFRAS / Tiresia / Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel
Zurich / Neuchâtel / Savosa, 14 novembre 2015

Avant-propos

La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF a fait de la conciliation entre vie familiale et activité professionnelle ou poursuite d'une formation l'un de ses thèmes prioritaires pour la législature 2012 à 2015. Pour elle, la souplesse des conditions de travail, la disponibilité de postes à temps partiel, l'introduction d'un congé de paternité ou d'un congé parental et l'offre de structures d'accueil plus abordables et mieux adaptées sur le plan quantitatif et qualitatif sont des éléments fondamentaux permettant de concilier vie professionnelle et vie de famille.

Le présent rapport de recherche montre dans quelle mesure les offres d'accueil parascolaire répondent aux besoins des parents et des enfants. Il identifie également les problèmes et les améliorations possibles dans ce domaine. La commission a en effet tenu à donner la parole aux parents comme aux enfants. Ainsi, les premiers expliquent les critères qui guident leur choix et leur appréciation quant à la qualité de l'accueil. De leur côté, les enfants parlent en toute sincérité de ce qu'ils apprécient, de leurs problèmes, de leurs chagrins et de leurs souhaits.

L'objectif de ce rapport est de formuler des recommandations pour faciliter l'organisation quotidienne des familles qui doivent concilier exercice d'une profession et vie de famille. Les recommandations de la COFF, formulées sur la base des résultats de la recherche, figurent au chapitre 6.

L'approche méthodologique et les résultats détaillés de l'étude sont exposés dans le présent *rapport de recherche*. La *brochure* destinée à un large public, aux autorités scolaires, aux communes et aux écoles et publiée sous le même titre, résume les principaux résultats du rapport de recherche. Elle dresse également six portraits offrant un aperçu de la diversité et de la complexité des solutions de garde et des situations de prise en charge des familles en Suisse.

La COFF milite pour que les familles puissent choisir comment combiner activité professionnelle et garde des enfants. A son avis, tous les besoins doivent être pris en compte et toutes les familles qui veulent ou qui sont dans l'obligation de recourir à une structure d'accueil parascolaire devraient pouvoir disposer d'une offre de qualité à un prix abordable.

Avec cette étude, nous espérons contribuer à l'amélioration du quotidien des familles.

Thérèse Meyer-Kaelin

Présidente de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF

Vorwort

Die Vereinbarkeit von Familie, Erwerbstätigkeit oder Ausbildung bildet auch in der Legislatur von 2012 bis 2015 ein Schwerpunktthema der Eidgenössischen Koordinationskommission für Familienfragen EKFF. Flexible Arbeitsbedingungen, Teilzeitstellen, die Einführung eines Vaterschafts- und Elternurlaubs aber auch das Vorhandensein qualitativ und quantitativ angemessener sowie bezahlbarer Betreuungsangebote sind Eckpfeiler, um Familie und Beruf besser in Einklang zu bringen.

Der vorliegende Forschungsbericht „Schulergänzende Betreuung aus Eltern- und Kindersicht“ geht den Fragen nach, inwiefern die Angebote der schulergänzenden Betreuung die Bedürfnisse der Eltern und Kinder abdecken und welche Probleme sowie Verbesserungsmöglichkeiten sich abzeichnen. Es war der Kommission ein grosses Anliegen sowohl die Eltern als auch die Kinder zu Wort kommen lassen. Die Eltern sprechen über die Kriterien bei der Wahl der Betreuungsangebote, über die Qualität der Betreuung und wie sie damit zufrieden sind. Die Kinder ihrerseits bringen sehr bewegend zum Ausdruck, was sie an der Betreuung schätzen und reden offen über ihre Probleme, ihren Kummer und ihre Wünsche.

Ziel des Forschungsprojektes war, Empfehlungen zu formulieren, die helfen die Organisation des Alltags von Familien bzw. die Vereinbarkeit von Familie und Erwerbstätigkeit zu verbessern. Im Kapitel 6 können die Empfehlungen der EKFF nachgelesen werden.

Das methodische Vorgehen sowie die ausführlichen Ergebnisse der Studie sind im vorliegenden *Forschungsbericht* abgebildet. Aus der Studie geht nicht nur dieser Forschungsbericht, sondern auch eine Publikation für ein breiteres Publikum, Behörden, Gemeinden und Schulen hervor. Die Publikation „Schulergänzende Betreuung aus Eltern- und Kindersicht“ fasst die wichtigsten Ergebnisse des Forschungsberichts zusammen und gibt anhand von sechs Portraits einen Einblick in die Vielfalt und Komplexität von Betreuungsarrangements und -situationen von Familien in der Schweiz.

Die EKFF setzt sich dafür ein, dass Familien wählen können, wie sie sich in Bezug auf Betreuung und Erwerbstätigkeit organisieren wollen. Es ist wichtig, dass den verschiedenen Bedürfnissen Rechnung getragen wird und allen Familien, die ein schulergänzendes Betreuungsangebot in Anspruch nehmen wollen oder müssen, ein qualitativ gutes Angebot zu einem bezahlbaren Preis zur Verfügung steht.

Mit dieser Studie hoffen wir einen Beitrag zu leisten, um den Alltag von Familien zu verbessern.

Thérèse Meyer-Kaelin

Präsidentin der Eidgenössischen Koordinationskommission für Familienfragen EKFF

Premessa

Anche nel corso della legislatura 2012-2015 la conciliabilità tra famiglia e lavoro o formazione costituisce uno dei temi cruciali per la Commissione federale di coordinamento per le questioni familiari COFF. Condizioni di lavoro flessibili, impieghi a tempo parziale, l'introduzione di un congedo di paternità e di un congedo parentale, ma anche un'adeguata disponibilità di servizi di custodia per i figli di buona qualità a costi accessibili sono fattori fondamentali per coniugare meglio la sfera familiare con quella con quella lavorativa

Il presente rapporto di ricerca, intitolato «La custodia parascolastica dal punto di vista dei genitori e dei bambini», analizza in che misura i servizi di custodia esistenti soddisfino le esigenze di entrambi e quali siano i problemi e i possibili miglioramenti. La Commissione ha voluto dare la parola sia agli adulti sia ai bambini: i primi hanno spiegato le loro scelte e valutato la qualità dei servizi ricevuti, i secondi ci hanno raccontato con grande spontaneità ciò che apprezzano e quali sono i loro problemi, le loro preoccupazioni e i loro desideri.

L'obiettivo del progetto di ricerca era quello di formulare raccomandazioni per semplificare l'organizzazione della vita quotidiana delle famiglie che devono conciliare l'esercizio di un'attività lucrativa con la vita familiare. Le raccomandazioni della COFF sono riportate nel capitolo 6.

Oltre al presente rapporto, che illustra il metodo adottato e i risultati dettagliati dello studio, è stata elaborata anche una pubblicazione destinata al grande pubblico, alle autorità (in particolare quelle scolastiche), ai Comuni e alle scuole. La pubblicazione «La custodia parascolastica dal punto di vista dei genitori e dei bambini» illustra i principali risultati dello studio e, attraverso sei ritratti familiari, offre uno sguardo sulla varietà e la complessità delle soluzioni adottate in Svizzera per l'accudimento dei figli.

La COFF si impegna affinché le famiglie siano libere di organizzarsi come meglio credono per ciò che concerne la custodia dei figli e il lavoro. È importante tenere conto delle diverse esigenze e mettere a disposizione di tutte le famiglie che devono o vogliono ricorrere a servizi di custodia parascolastica un'offerta di buona qualità a un prezzo accessibile.

Intervenendo su questo argomento, la Commissione spera di contribuire a migliorare la vita quotidiana delle famiglie.

Thérèse Meyer-Kaelin

Presidente della Commissione federale di coordinamento per le questioni familiari COFF

Preface

For the Federal Coordinating Commission for Family Affairs FCCF, one of the chief areas to be addressed in the 2012 to 2015 legislative period remains the compatibility of family life with work and education. Along with flexible working conditions, part-time jobs and the introduction of paternity and parental leave, the availability of an adequate supply of good and affordable childcare is also a key element for enabling parents to balance the demands of work and family more easily.

The present research report "Provision of supplementary childcare from the viewpoint of parents and children" examines the extent to which supplementary childcare provision outside school hours meets the needs of parents and children, what problems there are, and what scope for improvement exists. For the Commission it was very important to hear the views of both parents and children. Parents explained their choices and rated how they value the quality of the childcare provided. For their part, in a more emotionally inflected way the children talked about what they value, their problems, and what they do and do not like.

The purpose of this publication is to formulate recommendations to improve the everyday lives of families who need to reconcile the competing demands of work and family life. The recommendations of the FCCF, formulated on the basis of the research findings, are set out in section 6.

The methodology adopted and the detailed findings of the study are set out in the present research report. The result of the study is not only a research report but also a publication for a broad audience. The publication "Provision of supplementary childcare from the viewpoint of parents and children" summarizes the key findings of the research report and provides an insight into the variety and complexity of the childcare arrangements and situations of families in Switzerland with reference to six portraits.

The FCCF is working to give families choices as to how they organize their lives around childcare and work. It is important to cater to a wide range of needs and to ensure that all families who want or need to make use of supplementary childcare have access to affordable and high-quality provision.

We hope this study will contribute to improving the everyday lives of families.

Thérèse Meyer-Kaelin

President of the Federal Coordinating Commission for Family Affairs FCCF

Table des matières

Table des matières	I
Résumé	III
Zusammenfassung	IX
Riassunto	XV
Summary	XXI
1. Contexte et objectif de l'étude	1
2. Méthodologie	3
3. Panorama des structures d'accueil parascolaire	7
3.1. Situation dans la typologie des modes de garde	7
3.2. Répartition régionale des structures d'accueil de jour des enfants en âge scolaire	9
3.3. Etat de la recherche sur l'accueil parascolaire du point de vue des parents et des enfants	13
4. Résultats de l'enquête auprès des parents et des enfants	23
4.1. Généralités sur les parents et les enfants interrogés	23
4.2. Typologie des utilisateurs	27
4.3. Raisons du choix d'un mode de garde	30
4.4. Evaluation de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle	33
4.5. Evaluation des modes de garde utilisés	38
4.5.1. Point de vue des parents	38
4.5.2. Point de vue des enfants	50
4.6. Evaluation des passages	53
4.6.1. Point de vue des parents	53
4.6.2. Point de vue des enfants	54
4.7. Améliorations souhaitées en ce qui concerne l'offre de garde	56
4.7.1. Point de vue des parents	56
4.7.2. Point de vue des enfants	58
5. Synthèse	61
5.1. Principales conclusions de l'analyse des entretiens et de la littérature	61
5.2. Conclusions	66
6. Recommandations de la COFF	69
Remerciements	71
Bibliographie	73
Annexes	77
A1 Questions de recherche détaillées	77

A2 Informations relatives à l'enquête auprès des parents _____	79
A3 Informations relatives à l'enquête auprès des enfants _____	83
A4 Commentaires concernant la typologie des utilisateurs _____	85

Résumé

Contexte et objectif de l'étude

La présente étude a été réalisée sur mandat de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF par le bureau de recherche et de conseil INFRAS, en collaboration avec l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel IRENE et l'Institut Tiresia du Tessin. Les résultats de cette étude permettent à la COFF de formuler une série de recommandations concernant le développement de l'accueil parascolaire en Suisse et de publier la brochure *L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants* (COFF 2015), destinée à un large public.

Le projet de recherche porte sur l'accueil parascolaire modulable et les écoles à horaire continu en Suisse. Les questions essentielles auxquelles il s'efforce de répondre sont les suivantes :

- Comment les parents et les enfants évaluent-ils différents aspects de l'accueil parascolaire modulable et des écoles à horaire continu, tels que la qualité de l'encadrement, l'organisation et les coûts ?
- Les offres répondent-elles aux besoins des parents et des enfants ? Quels sont les problèmes identifiés et les améliorations possibles ?
- Dans quelle mesure les structures d'accueil parascolaire permettent-elles aux parents de concilier la vie de famille et l'exercice d'une activité professionnelle ou la poursuite d'une formation ?

Méthodologie

Pour répondre à ces questions, des entretiens qualitatifs ont été menés avec 86 mères et pères ainsi qu'avec 34 enfants en âge scolaire de toutes les régions du pays. Les parents ont été interrogés par téléphone et les enfants l'ont été directement dans leur école. Les participants ont été choisis de sorte que les trois régions linguistiques soient bien représentées, tout comme les villes, les régions rurales et les communes d'agglomération. Une méthode d'échantillonnage par quotas a également été retenue pour garantir une répartition équilibrée des personnes interrogées selon le genre, le niveau de formation et le type de ménage. Enfin, les données issues des entretiens qualitatifs ont été évaluées selon une méthode d'analyse de contenu.

Résultats

1) L'accueil parascolaire est un moyen essentiel pour concilier vie professionnelle et vie de famille

Les structures d'accueil parascolaire ont été fortement développées ces dernières années, en particulier dans les villes et les agglomérations. Selon l'Office fédéral de la statistique OFS, un enfant en âge scolaire sur quatre utilise une structure de ce type aujourd'hui. L'offre est particulièrement bonne dans les cantons de Genève, de Bâle-Ville, de Zurich et de Zoug (INFRAS / Université de Saint-Gall, 2013). Ce sont surtout les offres d'accueil parascolaire modulable qui ont été développées. Les écoles publiques à horaire continu restent rares et sont presque exclusivement situées en Suisse alémanique. La discussion sur cette question n'a été relancée que récemment, notamment à la faveur du projet « Tagesschule 2025 » lancé par la ville de Zurich.

Selon les parents interrogés, l'accueil parascolaire est un moyen indispensable pour concilier vie de famille et vie professionnelle. Les principales solutions de rechange seraient soit le recours à un accueil familial de jour soit l'obligation pour un des parents – en général la mère – d'arrêter son activité lucrative ou de réduire son taux d'occupation. Dans nombre de familles, les grands-parents apportent une contribution significative à la garde des enfants en complément de l'accueil parascolaire. Selon les parents interrogés, l'attitude de l'employeur et l'existence de conditions de travail favorables à la famille sont également des facteurs essentiels pour aider à concilier vie de famille et activité professionnelle. Or, les parents se heurtent parfois à une attitude peu compréhensive, par exemple lorsqu'ils doivent s'occuper d'un enfant malade ou combler un jour de congé à l'école. Par ailleurs, ils attachent une importance particulière à la flexibilité des horaires de travail et à la possibilité de travailler à la maison. Ces demandes sont toutefois difficiles à satisfaire dans certaines branches et professions.

Trouver le juste équilibre entre vie de famille et vie professionnelle reste donc délicat pour de nombreux parents. L'enquête met en évidence que, parmi ceux qui sont fortement investis dans la vie professionnelle, plus d'un sur trois aimerait réduire son taux d'occupation, mais y renonce, car sa position professionnelle ne le permet pas ou la perte de revenu serait trop élevée. Du côté des parents qui travaillent moins (essentiellement des mères), près de la moitié ont pu diminuer leur activité ces dernières années, mais souhaiteraient aujourd'hui y consacrer à nouveau davantage de temps.

2) Une continuité entre l'école et l'accueil parascolaire est loin d'être une réalité partout

Les résultats de l'enquête indiquent que, pour les parents qui exercent une activité lucrative, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est avant tout un défi d'ordre organisationnel. Les offres d'accueil parascolaire modulable ne correspondent souvent pas entièrement

aux besoins, soit parce qu'elles ne couvrent pas tous les jours de la semaine, soit parce qu'elles ne proposent pas de solution pour la plage horaire entre la sortie de l'école et le moment où les parents terminent leur travail. En outre, l'accueil n'est généralement pas assuré pendant les congés scolaires officiels ou les suppressions de cours. Enfin, l'école et la structure parascolaire ne sont pas toujours situées dans le même bâtiment, ce qui présente un risque pour la sécurité des plus jeunes. Autant l'accueil des enfants est simple dans les écoles à horaire continu, autant il peut s'apparenter à un véritable patchwork dans certaines offres d'accueil parascolaire modulable, obligeant les parents à trouver d'autres solutions pour certains jours de la semaine et à faire preuve d'un sens aigu de l'organisation. C'est pourquoi nombre de parents demandent que les horaires d'ouverture de ces structures soient plus étendus et mieux coordonnés avec les horaires de l'école, voire avec ceux des associations sportives ou de l'école de musique.

Les modules d'accueil proposés varient fortement d'une localité à l'autre, ou même d'un établissement à l'autre. Lorsque l'école et l'accueil parascolaire modulable forment une seule et même entité aux plans de l'organisation et des locaux et que les parents peuvent y inscrire leurs enfants toute la journée, les différences avec l'école à horaire continu ne sont plus significatives. Ces modèles permettent donc l'un comme l'autre de concrétiser l'ambition d'une continuité entre l'école et l'accueil parascolaire. Cet objectif est toutefois loin d'être atteint dans nombre d'établissements et de communes.

Une difficulté à laquelle se heurtent tant les familles qui recourent à l'accueil parascolaire modulable que celles dont les enfants fréquentent une école à horaire continu est l'absence de prise en charge durant les vacances scolaires. Peu de structures d'accueil semblent en mesure d'apporter des solutions intégrées à ce problème. Alors que les crèches assurent l'accueil des enfants en âge préscolaire quasiment tout au long de l'année, la période des vacances scolaires implique souvent des lacunes dans la prise en charge, lesquelles ne sont que partiellement comblées par les offres privées ou communales existantes. De plus, ces offres semblent ne pas répondre pleinement aux attentes des parents et des enfants, car elles obligent ces derniers à s'habituer à un type d'accueil différent. De nombreuses familles privilégieraient de ce fait une prise en charge au sein de la structure parascolaire habituelle durant les vacances scolaires, avec des tarifs abordables et des horaires suffisamment étendus pour couvrir les horaires de travail des parents.

3) Les parents se soucient de la qualité des structures d'accueil

Les parents attachent une grande importance à la qualité de l'encadrement dans les structures d'accueil. Ils estiment, par exemple, qu'une continuité de la prise en charge permet de mieux prendre en compte les besoins individuels des enfants, mais aussi que les écoles à horaire con-

tinu aident à tisser des relations de confiance et à garantir que la composition des groupes soit aussi stable que possible. Dans les structures parascolaires modulables, les parents accordent beaucoup d'importance à la qualification du personnel d'encadrement. Le projet pédagogique, les activités avec les enfants, la qualité des repas et l'aide aux devoirs sont également des aspects qui comptent à leurs yeux. Pour de nombreux parents, le développement par le jeu et la socialisation dans le groupe jouent un rôle déterminant dans leur décision d'inscrire leur enfant à l'accueil parascolaire. Les raisons qui conduisent à choisir une forme d'accueil plutôt qu'une autre varient toutefois selon les régions : le développement individuel de l'enfant et l'apprentissage informel sont, par exemple, des raisons surtout mises en avant par les familles vivant en ville ou en Suisse romande.

En moyenne, la qualité est jugée légèrement meilleure dans les écoles à horaire continu que dans les structures parascolaires modulables. Pour ces dernières, les aspects les mieux notés sont l'emplacement et les locaux, ainsi que la qualification du personnel d'encadrement. Les plus mal notés sont la composition des groupes et la communication avec les parents. S'agissant des écoles à horaire continu, les familles apprécient tout particulièrement les horaires d'ouverture, la flexibilité et la composition des groupes. Par contre, elles estiment que des améliorations pourraient être apportées au niveau des coûts et des repas.

4) La majorité des enfants apprécie l'accueil parascolaire

La majorité des enfants interrogés affirme avoir du plaisir à fréquenter les structures d'accueil parascolaire, puisque seuls cinq enfants sur 34 indiquent ne pas s'y sentir bien. Si les enfants accordent une grande importance à la possibilité de retrouver leurs amis, les animatrices et animateurs sont également des personnes qui comptent pour eux. Les aspects jugés les moins plaisants sont le fait d'avoir à supporter la grossièreté et le bruit de certains camarades et de se faire gronder par le personnel d'encadrement. Dans tous les établissements, les points qui emportent la satisfaction des enfants sont l'existence d'aires de jeu à l'intérieur comme à l'extérieur et la qualité du personnel d'encadrement. Les moments de repos obligatoire ou la participation aux tâches collectives sont nettement moins plébiscités.

Les enfants ont également été invités à se prononcer sur les possibilités d'améliorer les structures d'accueil. Les souhaits exprimés sont divers : les plus jeunes aimeraient, par exemple, un coin repos ou un canapé comme à la maison, tandis que les plus grands, notamment les garçons, souhaiteraient un terrain de football, un toboggan dans les escaliers ou un espace pour jouer aux jeux vidéo. Quelques-uns ont aussi exprimé le vœu que les personnes chargées de les encadrer soient plus attentives en cas de conflit et veillent davantage à ce que tous les enfants respectent les règles. De nombreuses suggestions ont par ailleurs été formulées pour améliorer la qualité des repas.

5) Les familles culturellement défavorisées utilisent encore peu l'accueil parascolaire

Le constat qui se dégage des rares études et données disponibles sur la fréquentation des structures d'accueil parascolaire est que ce sont surtout les familles ayant un haut niveau de formation ainsi qu'un taux d'occupation et un revenu comparativement élevés qui en profitent. Les parents élevant seuls leurs enfants sont également surreprésentés parmi les utilisateurs. Ces caractéristiques se retrouvent parmi les parents interrogés dans le cadre du présent projet de recherche.

Les familles culturellement défavorisées – qui sont souvent issues de la migration – parviennent encore peu à profiter des structures d'accueil parascolaire, et ce alors même qu'elles ne peuvent généralement pas se passer de deux revenus et devraient par conséquent avoir besoin d'une prise en charge adaptée pour leurs enfants. Certaines caractéristiques de l'offre doivent donc être en cause pour expliquer cette sous-représentation, notamment les horaires d'ouverture et, parfois, le manque de souplesse des structures parascolaires qui sont aujourd'hui encore peu compatibles avec un travail à heures fixes ou en équipe ou avec des horaires irréguliers. Le barème tarifaire a également une influence sur le choix des familles à bas revenu de recourir ou non à l'accueil parascolaire. Les écoles à horaire continu sont notamment onéreuses et représentent une charge financière significative pour des familles à bas revenu. Les entretiens menés avec les mères et les pères dans le cadre de l'étude confirment l'importance accordée à des horaires d'ouverture étendus et à des tarifs abordables.

Conclusions

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude mettent en évidence la nécessité non seulement de développer l'offre dans le domaine de l'accueil parascolaire modulable et des écoles à horaire continu, mais aussi d'améliorer l'accessibilité de ces structures à toutes les catégories de la population. Il ressort de l'enquête menée auprès des parents que ceux-ci sont très sensibles à la qualité des offres et attendent d'elles qu'elles contribuent au développement de leurs enfants sur tous les plans. Satisfaire à cette demande suppose notamment d'assurer la présence en nombre suffisant de personnels motivés et hautement qualifiés. Le développement de l'offre implique donc inévitablement des coûts supplémentaires pour les communes. Ces coûts ne doivent cependant pas faire perdre de vue les bénéfices associés au développement de l'accueil parascolaire. Plusieurs études ont en effet mis en évidence la rentabilité des investissements dans les domaines de l'accueil extrafamilial et parascolaire, puisque ces investissements se traduisent pour les communes par une hausse des recettes fiscales et une diminution des dépenses de l'aide sociale. Les effets positifs pour l'économie dans son ensemble, notamment grâce à l'augmentation de la main-d'œuvre disponible, ne doivent pas être oubliés.

Les résultats de l'étude permettent d'identifier cinq domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires :

1. Les structures d'accueil parascolaire devraient être ouvertes non seulement avant le début des cours, pendant la pause de midi et après la fin des cours durant la semaine, mais également les jours où l'école est fermée et où les cours ne sont pas assurés.
2. Les structures d'accueil parascolaire devraient être ouvertes durant les vacances scolaires.
3. La prise en charge des enfants devrait être de haute qualité et tenir compte de leurs besoins individuels.
4. Les tarifs devraient être abordables pour les parents.
5. Les écoles et les structures d'accueil devraient collaborer étroitement pour garantir une continuité de la prise en charge.

Zusammenfassung

Ausgangslage und Ziel der Studie

Die vorliegende Studie im Auftrag der Eidgenössischen Kommission für Familienfragen EKFF wurde vom Forschungs- und Beratungsbüro INFRAS in Zusammenarbeit mit dem Institut de recherches économiques der Universität Neuchâtel IRENE und dem Tessiner Istituto Tiresia realisiert. Das Forschungsprojekt dient der EKFF als Basis für die Erarbeitung von Empfehlungen zur Weiterentwicklung der schulergänzenden Betreuung in der Schweiz. Die Studie ist zudem die Grundlage für die an ein breites Publikum gerichtete Publikation der EKFF „Schulergänzende Betreuung aus Eltern- und Kindersicht“ (EKFF 2015).

Gegenstand des Forschungsprojekts sind die modularen und gebundenen Tagesstrukturen für Schulkinder in der Schweiz. Die Leitfragen der Untersuchung lauteten:

- Wie beurteilen Eltern und Kinder die Betreuung in modularen und gebundenen Tagesstrukturen in Bezug auf verschiedene Aspekte wie z.B. die Qualität der Betreuung, die Organisation und die Kosten?
- Entsprechen die Betreuungsangebote den Bedürfnissen der Eltern und Kinder? Welche Probleme und Verbesserungsmöglichkeiten gibt es?
- Inwiefern tragen die Tagesstrukturen zur Vereinbarkeit von Familie, Erwerbstätigkeit oder Ausbildung bei?

Methodik

Um diese Fragen zu beantworten, wurden qualitative Interviews mit insgesamt 86 Müttern und Vätern sowie 34 Schulkindern aus allen Regionen der Schweiz durchgeführt. Die Eltern wurden telefonisch, die Kinder persönlich befragt. Bei der Auswahl der befragten Eltern und Kinder wurde darauf geachtet, dass sie sich auf die drei Sprachregionen wie auch auf Stadt, Land und Agglomerationsgemeinden angemessen verteilen. Zudem wurde ein so genanntes Quotenwahlverfahren angewendet, um eine möglichst ausgewogene Verteilung der Befragten nach Geschlecht, Bildungsniveau und Familienform zu erzielen. Die Daten aus den qualitativen Interviews wurden inhaltsanalytisch ausgewertet.

Ergebnisse

1) Tagesstrukturen sind eine zentrale Stütze für die Vereinbarkeit von Familie und Beruf

Das Angebot an Tagesstrukturen für Schulkinder wurde in den letzten Jahren stark ausgebaut, insbesondere in den Städten und Agglomerationen. Gemäss dem Bundesamt für Statistik BFS nutzt heute jedes vierte Kind im Schulalter eine Form von institutioneller Betreuung. Ein besonders gut ausgebautes Betreuungsangebot im Schulbereich gibt es in den Kantonen Genf,

Basel-Stadt, Zürich und Zug (INFRAS /Universität St. Gallen 2013). Der Angebotsausbau fand hauptsächlich bei den modularen Tagesstrukturen statt. An öffentlichen Schulen gibt es nur ganz vereinzelt gebundene Angebote, fast ausnahmslos in der Deutschschweiz. Erst vor kurzer Zeit kam wieder neuer Schwung in die Diskussion um gebundene Tagesstrukturen, z.B. mit der Lancierung des Projekts „Tagesschule 2025“ in der Stadt Zürich.

Aus Sicht der befragten Eltern sind Tagesstrukturen für die Vereinbarkeit von Familie und Beruf unabdingbar. Alternativen wären in erster Linie Tagesfamilien oder dann der Verzicht eines Elternteils – in der Regel der Mutter – auf eine Erwerbsarbeit oder eine Reduktion des Pensums. In Ergänzung zu den Tagesstrukturen übernehmen in vielen Familien die Grosseltern eine wichtige Rolle in der Kinderbetreuung. Neben den Tagesstrukturen sind für die befragten Eltern familienfreundliche Arbeitsbedingungen und die Einstellung des Arbeitgebers zentrale Faktoren, damit sich Familie und Beruf vereinbaren lassen. Nicht immer stossen die Eltern auf Verständnis, z. B. wenn sie kurzfristig ein krankes Kind betreuen oder einen schulfreien Tag abdecken müssen. Besonders wichtig sind den Eltern flexible Arbeitszeiten und die Möglichkeit Homeoffice zu machen. Dies lässt sich jedoch längst nicht in allen Branchen und Berufen umsetzen.

Die richtige Balance zu finden zwischen Familie und Beruf ist deshalb für viele Eltern nach wie vor schwierig. Wie die durchgeführte Befragung zeigt, möchte über ein Drittel der Eltern mit stärkerer Erwerbsbeteiligung das Pensum reduzieren, gibt jedoch an, dass das aufgrund ihrer beruflichen Stellung oder der Einkommenseinbusse nicht möglich ist. Bei den Familien und vor allem Müttern, die weniger arbeiten, haben rund die Hälfte in den letzten Jahren ihr Pensum reduziert und möchten gerne wieder aufstocken.

2) Schule und Betreuung „aus einem Guss“ ist noch längst nicht an allen Orten eine Realität

Die Vereinbarkeit von Familie und Beruf ist für erwerbstätige Eltern laut den Befragungsergebnissen in erster Linie eine organisatorische Herausforderung. Gerade die modularen Tagesstrukturen decken vielerorts nicht alle Bedürfnisse ab: So fehlt an gewissen Standorten ein Betreuungsangebot an einzelnen Wochentagen oder es gibt keine Betreuung zwischen dem Unterrichtsschluss am Nachmittag und dem Feierabend der Eltern. Auch schulfreie Tage oder Unterrichtsausfälle sind häufig nicht abgedeckt. Schliesslich sind Schule und Betreuung oftmals örtlich getrennt, was gerade für die kleineren Kinder ein Sicherheitsrisiko darstellt. Während die Betreuung für Kinder in den gebundenen Angeboten sehr unkompliziert ist, gleicht die Betreuung vieler Kinder in modularen Tagesstrukturen einem Patchwork, was je nach Wochentag eine andere Betreuungslösung bedeuten kann. Dies erfordert einiges Organisationsgeschick der Eltern. Viele Eltern in modularen Tagesstrukturen fordern deshalb eine Ausweitung des Tagesstrukturangebots und eine bessere Abstimmung mit der Schule. Sie wünschen sich teil-

weise auch eine bessere Kombination mit Freizeitangeboten von Sportvereinen oder der Musikschule.

Das Angebot der modularen Tagesstrukturen unterscheidet sich von Gemeinde zu Gemeinde oder sogar von Schule zu Schule relativ stark. In Schulen mit einem durchgehenden modularen Tagesstrukturangebot, wo Schule und Betreuung organisatorisch und räumlich eine Einheit bilden, ist der Unterschied zur gebundenen Tagesstruktur nicht mehr gross. „Schule und Betreuung aus einem Guss“ kann sowohl im Rahmen der modularen wie auch im Rahmen der gebundenen Tagesstrukturen realisiert werden. Viele Schulen und Gemeinden sind jedoch weit von diesem Ziel entfernt.

Ein Problem, das sowohl die Familien in den modularen wie in den gebundenen Tagesstrukturen haben, ist die Abdeckung der Schulferien. Hier scheint es erst wenige in die Tagesstrukturen integrierte Lösungen zu geben. Während die Krippen im Vorschulbereich bis auf wenige Wochen das ganze Jahr abdecken, gibt es an den Schulen in den Ferien häufig eine Lücke, die teilweise durch private oder kommunale Angebote gefüllt wird. Diese Angebote scheinen aber den Bedürfnissen der Kinder und Eltern nicht ganz gerecht zu werden, da sie für die Kinder nochmals eine neue und zusätzliche Betreuungsform bedeuten. Viele Eltern wünschen sich deshalb eine Ferienbetreuung innerhalb der Tagesstruktur. Zudem wünschen sich viele Eltern ein durchgängiges Angebot, das ihre Arbeitszeiten abgedeckt, sowie bezahlbare Tarife.

3) Eltern stellen hohe Ansprüche an die Qualität der Betreuung in Tagesstrukturen

Ein Hauptanliegen der Eltern ist die Betreuungsqualität in den Tagesstrukturen. Dazu gehören z.B. konstante Betreuungspersonen und die Möglichkeit der Betreuungspersonen, auf die Bedürfnisse der einzelnen Kinder einzugehen. Eltern in den gebundenen Tagesstrukturen ist eine vertraute Gemeinschaft besonders wichtig und dass die Kinder im Klassengefüge zusammen sein können. In den modularen Tagesstrukturen legen die Eltern grossen Wert auf die Qualifikation des Betreuungspersonals. Auch das pädagogische Konzept, die Aktivitäten mit den Kindern, hochwertiges Essen und die Hausaufgabenunterstützung sind den Eltern wichtig. Für viele Eltern ist die spielerische Förderung der Kinder wie auch das soziale Lernen in der Gruppe ein Hauptgrund, wieso sie ihr Kind in einer Tagesstruktur anmelden. Bei den Gründen für die Wahl der Betreuungsform gibt es auch regionale Unterschiede: Die individuelle Förderung der Kinder und das informelle Lernen standen vor allem für die Familien in den Städten sowie die Familien in der Romandie im Vordergrund.

Im Schnitt fiel die durchschnittliche Bewertung von verschiedenen Qualitätsaspekten in den gebundenen Tagesstrukturen etwas besser aus als in den modularen Tagesstrukturen. In den modularen Tagesstrukturen schnitten die Aspekte Standort / Räumlichkeiten und Qualifi-

kation der BetreuerInnen am besten ab. Die tiefste Note erhielten die Gruppenzusammensetzung und die Kommunikation mit den Eltern. In den gebundenen Tagesstrukturen wurden die Öffnungszeiten und Flexibilität sowie die Gruppenzusammensetzung am meisten geschätzt. Dagegen erhielten die Kosten und das Essen die tiefste Bewertung.

4) Kinder gehen mehrheitlich gerne in die Tagesstruktur

Die Mehrheit der befragten Kinder geht gerne in die Tagesstruktur. Von den 34 interviewten Kindern haben fünf Kinder gesagt, dass sie nicht so gerne in der Tagesstruktur sind. Sehr wichtig ist den Kindern, dass sie mit ihren FreundInnen zusammen sein können. Auch die Betreuungspersonen sind ihnen wichtig. Weniger Gefallen finden die Kinder, wenn andere Kinder grob oder zu laut sind oder die BetreuerInnen mit ihnen schimpfen. Über alle Einrichtungen haben die Spielmöglichkeiten draussen und drinnen sowie die BetreuerInnen in der Einschätzung der befragten Kinder am besten abgeschnitten. Das Ausruhen und die „Ämtli“ fanden hingegen weniger Anklang.

Danach gefragt, wie ihre Tagesstruktur noch verbessert werden könnte, äusserten die Kinder viele verschiedene Wünsche. Jüngere Kinder hätten gerne eine Ruheecke oder ein Sofa wie zuhause. Ältere Kinder, v.a. Jungs, wünschen sich einen besseren Fussballplatz, eine Rutschbahn durch das Treppenhaus oder einen Raum zum „Gamen“.

Manche wünschen sich, dass die BetreuerInnen bei Konflikten besser hinschauen und dass sich alle Kinder an die Regeln halten. Viele Änderungswünsche betrafen auch das Essen in der Tagesstruktur.

5) Bildungsferne Familien und ihre Kinder profitieren bislang wenig von Tagesstrukturen

Zur Nutzung schulischer Tagesstrukturen liegen in der Schweiz erst wenige Studien und Daten vor. Diese zeigen, dass die Tagesstrukturen besonders häufig von Familien mit hohem Erwerbsspensum und hoher Bildung genutzt werden. Einelternfamilien sind unter den Nutzenden überdurchschnittlich vertreten. Dies widerspiegelt sich auch in der Zusammensetzung der Eltern, die im Rahmen des hier vorgestellten Forschungsprojekts befragt wurden.

In der Metaanalyse zeigt sich, dass bildungsferne Familien – häufig sind dies auch Familien mit Migrationshintergrund – bislang weniger von den Tagesstrukturen profitieren können. Dies obwohl gerade bildungsferne Familien häufig auf zwei Einkommen angewiesen sind und somit einen erhöhten Betreuungsbedarf haben. Die unterdurchschnittliche Nutzung des Angebots durch diese Familien dürfte einerseits darin begründet sein, dass die Öffnungszeiten und ein Mangel an flexiblen Betreuungsplätzen den unregelmässigen Arbeitszeiten oder der Schichtarbeit nicht gerecht werden. Auch die Tarifgestaltung hat einen Einfluss darauf, ob Familien mit tieferen Einkommen die Angebote in Anspruch nehmen oder nicht. Gerade die gebundenen

Angebote sind teuer. Mit den bestehenden Tarifsyste-men bedeutet dies auch für Familien mit guten Einkommen eine grosse finanzielle Belastung. Aspekte wie genügend lange Öffnungszeiten und bezahlbare Tarife wurden denn auch in den Interviews mit Müttern und Vätern als wichtige Faktoren für die Vereinbarkeit genannt.

Folgerungen

Insgesamt weisen die Studienergebnisse auf den Bedarf hin, sowohl das Angebot der modularen als auch der gebundenen Tagesstrukturen weiter auszubauen und allen Bevölkerungsgruppen zu tragbaren Kosten zugänglich zu machen. Die Eltern wünschen ein qualitativ hochwertiges Betreuungsangebot und erwarten, dass die Tagesstrukturen eine ganzheitliche Förderung ihrer Kinder gewährleisten. Diesem Anliegen kann z.B. mit einem angemessenen Personalschlüssel und mit gut qualifiziertem und motiviertem Personal Rechnung getragen werden. Dies wiederum ist nicht gratis zu haben – ein Ausbau des Betreuungsangebots geht für die Gemeinden und Kantone zwangsläufig mit Mehrausgaben einher. Neben den Kosten gilt es jedoch immer auch den Nutzen der Tagesstrukturen im Auge zu haben. Verschiedene Studien zeigen, dass sich Investitionen in die familien- und schulergänzende Betreuung mehr als bezahlt machen, indem die öffentliche Hand dadurch Mehreinnahmen bei den Steuern und Minderausgaben bei der Sozialhilfe generiert. Auch positive volkswirtschaftliche Effekte sind zu erwarten, indem dringend benötigte Fachkräfte vermehrt zur Verfügung stehen.

Aus den Studienergebnissen leiten die AutorInnen einen Handlungsbedarf in fünf Bereichen ab:

1. Es braucht durchgängige Tagesstrukturen, welche die Zeit vor der Schule, über Mittag und nach der Schule, an allen Wochentagen sowie an schulfreien Tagen oder bei Unterrichtsausfällen abdecken.
2. Es braucht in den Tagesstrukturen auch ein Ferienbetreuungsangebot.
3. Es braucht eine qualitativ hochstehende Betreuung, die den individuellen Bedürfnissen der Kinder gerecht wird.
4. Es braucht bezahlbare Tarife für die Eltern.
5. Es braucht eine enge Zusammenarbeit von Schule und Betreuung „aus einem Guss“ kommen.

Riassunto

Contesto e obiettivo dello studio

Il presente studio sulla custodia parascolastica dal punto di vista dei genitori e dei bambini è stato realizzato su incarico della Commissione federale di coordinamento per le questioni familiari COFF dalla società di ricerca e consulenza INFRAS in collaborazione con l'Istituto di ricerche economiche dell'Università di Neuchâtel IRENE e con l'Istituto Tiresia con sede in Ticino. Basandosi sui risultati del progetto, la COFF ha formulato raccomandazioni per lo sviluppo della custodia parascolastica in Svizzera e realizzato una pubblicazione divulgativa intitolata «La custodia parascolastica vista da genitori e figli» (COFF 2015).

Il progetto di ricerca analizza l'offerta di strutture di custodia parascolastica modulabile e di scuole a orario continuato in Svizzera. In questo contesto sono state affrontate le questioni seguenti:

- Qual è il giudizio di genitori e bambini sulle strutture di custodia parascolastica modulabile e sulle scuole a orario continuato in relazione a vari aspetti quali ad esempio la qualità della custodi, l'organizzazione e i costi?
- I servizi offerti rispondono ai bisogni di genitori e bambini? Quali sono i problemi e dove vi sono possibilità di miglioramento?
- In che modo le strutture parascolastiche facilitano la conciliazione tra famiglia e lavoro o formazione?

Metodo

Per rispondere a queste domande, sono state condotte complessivamente 86 interviste qualitative con madri e padri e 34 con allievi di tutta la Svizzera. I genitori sono stati intervistati per telefono, i bambini di persona. Nella scelta dei genitori e dei bambini da interrogare si è tenuto conto di un'adeguata rappresentanza delle tre regioni linguistiche e delle aree urbane, suburbane e rurali. È stato inoltre applicato un cosiddetto campionamento per quote, al fine di ottenere una ripartizione il più possibile equilibrata in base al sesso, al livello di istruzione e al tipo di famiglia. I dati delle interviste qualitative sono stati sottoposti a un'analisi contenutistica.

Risultati

1) Le strutture parascolastiche sono fondamentali per la conciliabilità tra famiglia e lavoro

Negli ultimi anni, l'offerta di strutture parascolastiche è stata ampliata notevolmente, in particolare nelle città e nelle agglomerazioni. Secondo l'Ufficio federale di statistica UST, attualmente un bambino in età scolastica su quattro usufruisce di una qualche forma di custodia

istituzionale. Nei Cantoni di Ginevra, Basile Città, Zurigo e Zugo vi è un'offerta di custodia parascolastica particolarmente ben sviluppata (INFRAS/Universität St. Gallen 2013). Il miglioramento dell'offerta ha interessato principalmente le strutture di custodia modulabile. Le scuole pubbliche offrono solo sporadicamente servizi a orario continuato, e quasi esclusivamente nella Svizzera tedesca. Solo di recente il dibattito sulle scuole a orario continuato ha ripreso vigore, per esempio con l'avvio di un progetto della Città di Zurigo per uno sviluppo in tal senso entro il 2025.

Per i genitori interpellati, le strutture parascolastiche rappresentano un aiuto irrinunciabile per poter conciliare famiglia e lavoro. Quali alternative vi sarebbero innanzitutto le famiglie diurne o, altrimenti, la rinuncia all'attività lucrativa o la riduzione del grado d'occupazione da parte di uno dei due genitori (in generale la madre). In molte famiglie, inoltre, i nonni svolgono un ruolo importante nell'accudimento dei bambini, a complemento dell'offerta delle strutture parascolastiche. Oltre alle strutture parascolastiche, tra i fattori fondamentali per la conciliabilità i genitori interpellati annoverano le condizioni lavorative e l'atteggiamento dei datori di lavoro. Non sempre questi ultimi si mostrano comprensivi nei confronti dei genitori, ad esempio se devono assentarsi inaspettatamente per accudire un figlio malato o restare a casa un giorno in cui le scuole sono chiuse. Per i genitori sono particolarmente importanti la flessibilità degli orari e la possibilità di lavorare a domicilio in caso di malattia dei figli, ma in diversi settori e professioni simili condizioni sono ancora lungi dal costituire la norma.

Per molti genitori resta dunque difficile trovare il giusto equilibrio tra la famiglia e il lavoro. Come emerge dall'indagine, oltre un terzo dei genitori con un grado di occupazione relativamente elevato vorrebbe ridurre la sua percentuale di impiego, ma non ha la possibilità di farlo a causa della sua posizione professionale o perché non può permettersi di guadagnare di meno. Tra quelli che lavorano meno (soprattutto le madri), circa la metà ha ridotto il proprio grado di occupazione negli anni precedenti, ma ora vorrebbe nuovamente aumentarlo.

2) Scuola e custodia sono lungi dall'essere concepite come un tutt'uno ovunque

Secondo i risultati dell'inchiesta, per i genitori che lavorano conciliare famiglia e lavoro è difficile soprattutto sul piano organizzativo. In particolare, le strutture di custodia parascolastica modulabile spesso non soddisfano interamente le esigenze dei genitori. In alcune località non sono ad esempio in grado di offrire i servizi richiesti durante certi giorni della settimana o tra la fine delle lezioni e il rientro dal lavoro dei genitori. Sovente anche i giorni liberi o le lezioni annullate non sono coperti. Infine, spesso la sede scolastica e la struttura parascolastica sono fisicamente separate, il che comporta pericoli soprattutto per i bambini più piccoli. Se la custodia a orario continuato è molto semplice, per molti bambini quella modulabile si presenta come una sorta di puzzle, con soluzioni spesso diverse a seconda del giorno della settimana, il

che richiede una certa capacità organizzativa da parte dei genitori. Molti di loro chiedono pertanto che l'offerta di strutture di custodia venga ampliata e maggiormente coordinata con la scuola. Alcuni si augurano inoltre un miglior coordinamento con le attività per il tempo libero proposte ad esempio dalle associazioni sportive e dalle scuole di musica.

L'offerta delle strutture di custodia parascolastica modulabile varia abbastanza notevolmente a seconda del Comune o addirittura dell'istituto scolastico. Nelle scuole con un'offerta di custodia parascolastica modulabile che copre tutta la giornata, in cui la scuola e i moduli di custodia formano un'unità sotto il profilo organizzativo e logistico, non vi è più una grande differenza rispetto alle scuole a orario continuato. La scuola e la custodia possono essere concepite come un tutt'uno sia nel quadro delle strutture di custodia parascolastica modulabile che in quello delle scuole a orario continuato. Molti istituti scolastici e Comuni sono tuttavia lungi dal raggiungere questo obiettivo.

Un problema che accomuna gli utenti delle strutture di custodia parascolastica modulabile e delle scuole a orario continuato è la copertura delle vacanze scolastiche. In quest'ambito le strutture parascolastiche sembrano offrire ancora poche soluzioni. Se nel settore prescolastico gli asili nidi coprono tutto l'anno tranne poche settimane, in quello scolastico la copertura delle vacanze presenta spesso lacune, che in alcuni Comuni sono colmate da apposite iniziative private o pubbliche. Queste sembrano però non soddisfare appieno le esigenze delle famiglie, poiché i bambini sono costretti a riabituarsi a un nuovo contesto. Per questo motivo, molti genitori si augurano che i servizi di custodia durante le vacanze scolastiche vengano offerti all'interno delle strutture frequentate normalmente, auspicando al contempo un'offerta a orario continuato che copra i loro orari di lavoro e tariffe abbordabili.

3) I genitori si aspettano una qualità elevata della custodia nelle strutture parascolastiche

L'aspettativa principale dei genitori è la buona qualità dei servizi offerti dalle strutture parascolastiche. Auspicano, ad esempio, una custodia da parte di un gruppo stabile di educatori e la possibilità per questi ultimi di andare incontro alle esigenze di ciascun bambino. Per quanto concerne le scuole a orario continuato, i genitori considerano particolarmente importante l'instaurazione di un clima di familiarità e la possibilità che i bambini trascorrono del tempo insieme con la loro classe. Quanto alle strutture di custodia parascolastica modulabile, i genitori attribuiscono grande importanza alla qualificazione degli educatori. Ritengono importante anche il modello pedagogico, le attività con i bambini, la qualità del cibo e l'assistenza nello svolgimento dei compiti. Per molti di loro, il fatto che i propri figli vengano stimolati attraverso il gioco e acquisiscano competenze sociali all'interno di un gruppo costituisce uno dei motivi principali per l'iscrizione in una struttura parascolastica. Quanto ai motivi che determinano la scelta della forma di custodia, si rilevano differenze di carattere geografico: la promozione individuale del

bambino e l'apprendimento informale sono prioritari per le famiglie che vivono nelle città e quelle della Svizzera romanda.

Complessivamente il giudizio in merito a diversi aspetti qualitativi è leggermente migliore per le strutture a orario continuato rispetto a quelle di custodia parascolastica modulabile. Per queste ultime, le valutazioni migliori riguardano la sede, gli spazi e la qualificazione degli educatori, quelle meno positive la composizione dei gruppi e il dialogo con i genitori. Nel caso delle scuole a orario continuato, sono apprezzati in particolare gli orari di apertura, la flessibilità e la composizione dei gruppi, mentre il cibo e i costi ricevono le valutazioni più negative.

4) In generale i bambini frequentano volentieri le strutture parascolastiche

La maggioranza dei bambini frequenta volentieri le strutture parascolastiche: non è così solo per cinque dei 34 interpellati. Quello che i bambini apprezzano di più è il fatto di poter stare con gli amici e anche gli educatori sono importanti per loro. Gradiscono invece meno quando gli altri bambini sono sgarbati o fanno troppo chiasso e quando gli educatori li sgridano. Per quanto riguarda le strutture, i bambini danno le valutazioni migliori alle possibilità di gioco all'esterno e all'interno nonché agli educatori, mentre apprezzano meno la siesta e il fatto di avere delle piccole mansioni da svolgere.

Per quanto concerne le proposte di miglioramento, i desideri dei bambini sono svariati. I più piccoli vorrebbero ad esempio uno spazio per il relax o un divano come a casa, mentre i più grandi – i maschi in particolare – desidererebbero un campo di calcio migliore, uno scivolo per le scale e un «locale per i videogiochi». Alcuni vorrebbero che gli educatori prestassero più attenzione in caso di conflitti e badassero maggiormente a che tutti i bambini rispettino le regole. Infine, molti hanno proposte per migliorare i menu della mensa.

5) Le famiglie con un basso livello d'istruzione beneficiano ancora poco delle strutture parascolastiche

Vi sono ancora pochi studi e dati sull'utilizzo delle strutture parascolastiche esistenti in Svizzera per i bambini in età scolastica. Dagli studi disponibili si può dedurre che a beneficiarne sono soprattutto le famiglie con un alto livello d'istruzione e con un grado d'occupazione elevato; le famiglie monoparentali sono sovrarappresentate tra gli utenti, il che si riflette anche nella composizione del campione di famiglie interpellate nel quadro del presente progetto di ricerca.

Emerge che le famiglie con un basso livello d'istruzione – spesso con un passato migratorio alle spalle – ricorrono ancora poco alle strutture parascolastiche, nonostante siano proprio queste famiglie ad avere normalmente bisogno di due stipendi e dunque di servizi di custodia. Tra i fattori che potrebbero spiegare questo fatto vi sono, da un lato, gli orari di apertura e la scarsa flessibilità delle strutture parascolastiche, che non vengono abbastanza incontro alle

esigenze delle persone con orari di lavoro irregolari o a turni; dall'altro, anche il tariffario incide sul ricorso o meno a questo tipo di servizi da parte delle famiglie con redditi medio-bassi. A essere care sono proprio le scuole a orario continuato, che con gli attuali sistemi tariffari comportano un onere finanziario notevole anche per le famiglie con redditi elevati. Aspetti quali l'estensione degli orari di apertura e l'accessibilità delle tariffe sono pertanto menzionati quali fattori importanti per la conciliabilità nelle interviste con le madri e i padri.

Conclusioni

Nel complesso, dai risultati degli studi emerge la necessità di ampliare ulteriormente l'offerta di strutture di custodia parascolastica modulabile e di scuole a orario continuato e di renderla accessibile a tutti i gruppi della popolazione. I risultati dell'indagine mostrano chiaramente che i genitori auspicano un'offerta di custodia di qualità molto elevata. Ci si aspetta che le strutture parascolastiche favoriscano lo sviluppo dei bambini a livello generale. Questa esigenza può essere soddisfatta, ad esempio, impiegando un numero adeguato di persone ben qualificate e motivate. D'altro canto, questo comporta dei costi: un ampliamento dell'offerta di custodia genera necessariamente maggiori spese per i Comuni. Oltre ai costi, tuttavia, occorre sempre tener presente anche i vantaggi delle strutture parascolastiche. Diversi studi mostrano che gli investimenti nella custodia complementare alla famiglia e parascolastica sono più che convenienti, poiché generano maggiori entrate per i comuni grazie agli introiti fiscali e alle minori uscite per l'aiuto sociale. Sono poi prevedibili anche effetti positivi sull'economia nazionale grazie alla maggiore disponibilità di personale qualificato, di cui c'è urgentemente bisogno.

Sulla base dei risultati dei diversi studi condotti, gli autori del presente rapporto di ricerca concludono che è necessario intervenire in cinque ambiti specifici.

1. Occorrono strutture parascolastiche che coprano le fasce orarie prima dell'inizio della scuola al mattino, sul mezzogiorno e dopo la fine delle lezioni, e ciò durante tutti i giorni infrasettimanali, nei giorni in cui la scuola rimane chiusa o in caso di annullamento delle lezioni.
2. Le strutture parascolastiche devono offrire servizi anche durante le vacanze scolastiche.
3. I servizi di custodia devono essere di qualità molto elevata e andare incontro alle esigenze individuali dei bambini.
4. Le tariffe devono essere abbordabili per i genitori.
5. La scuola e le strutture parascolastiche devono collaborare strettamente per diventare un tutt'uno.

Summary

Background and aim of the study

This study was commissioned by the Federal Coordinating Commission for Family Affairs FCCF and was carried out by INFRAS Consulting and Research in collaboration with the University of Neuchâtel's Institute of Economic Research IRENE and the Tiresia Institute in Ticino. The research project will serve the FCCF as the basis for drawing up recommendations for the further development of supplementary childcare in Switzerland. This study also forms the basis for a FCCF publication aimed at a broader public – "Provision of supplementary childcare from the viewpoint of parents and children" (FCCF 2015).

The research project investigates modular and integrated daycare facilities for schoolchildren in Switzerland. The key questions posed were:

- How do parents and children rate the care provided in modular and integrated daycare facilities in relation to various aspects such as the quality of care, the organization or the costs for example?
- Does the childcare provision meet the needs of parents and children? What are the problems and what scope for improvement exists?
- To what extent do daycare facilities enable parents to combine family life and work?

Methodology

To answer these questions, qualitative interviews were conducted with a total of 86 mothers and fathers and with 34 schoolchildren from all regions of Switzerland. Parents were interviewed over the telephone, while the children were interviewed in person. When selecting the parents and children to be interviewed, care was taken to ensure appropriate representation from the three language regions and also from cities, conurbations and rural areas. In addition, a quota sampling method was used in order to obtain a balanced distribution of interviewees by gender, educational level and family type. The data from the qualitative interviews were then evaluated analytically.

Findings

1) Daycare facilities are a vital element for enabling parents to combine work and family

In recent years the availability of daycare facilities for schoolchildren has greatly increased, especially in cities and conurbations. According to the Federal Statistical Office FSO, currently one in four school-age children attend some form of institutional childcare. There is extensive daycare provision for schoolchildren in the cantons of Geneva, Basel-Stadt, Zurich and Zug (INFRAS/University of St. Gallen 2013). Provision was expanded mainly with respect to modular

daycare facilities. Integrated daycare is provided at only a very few state schools, almost without exception in the German-speaking parts of Switzerland. New momentum was injected into the debate around integrated daycare facilities recently, for example with the launch of the "*Tagesschule 2025*" project for all-day schools in the City of Zurich.

From the point of view of the parents interviewed, daycare provision is essential to enable them to combine work and family life. The main alternatives would be either daycare families or one parent – usually the mother – giving up paid employment or reducing her working hours. In addition to daycare facilities, grandparents play an important role in childcare in many families. Besides daycare facilities, for the parents interviewed family-friendly working conditions and the attitude of employers are key factors for enabling them to combine work and family. Parents do not always find that employers are understanding, for example when they have to look after a sick child at short notice or stay at home on a school holiday. Particularly important for parents are flexitime arrangements and the ability to work from home if a child is ill. However, this is simply not feasible in many occupations and industries.

As a consequence, many parents are still struggling to find the right balance between work and family. The interviews show that over a third of parents with relatively long working hours would like to reduce them, but say that they cannot do so for career reasons or because they cannot afford the loss of income. In the case of parents, and especially mothers, who work fewer hours, around half have reduced their working hours in recent years and would like to increase them again if possible.

2) School and daycare "from a single source" is a long way off being a reality in many places

According to the interviews, working parents see juggling work and family life above all as an organizational challenge. In particular, modular daycare facilities do not meet all their needs in many places: for instance, in some areas there may be no provision on certain weekdays, or no care available between the time school ends in the afternoon and when the parents finish work. There is also frequently no provision on school holidays or when lessons are cancelled. Finally, the school and the daycare facility are often in different locations, which is a safety risk for the younger children in particular. While provision for children in integrated facilities is very straightforward, provision for children attending modular daycare facilities can be like a patchwork made up of different solutions on each day of the week. This requires parents to be skilled organizers. Many parents of children attending modular daycare facilities are therefore calling for an expansion of daycare facilities and better coordination with schools. Some would also like to see a better link-up with leisure activities offered by sports clubs or music schools.

The daycare provided at modular facilities varies relatively widely from local authority to local authority, or even from one school to the next. In schools offering modular daycare provi-

sion throughout the day, where the school and care are organizationally integrated at one location, the difference to an integrated daycare facility is no longer very great. "School and daycare from a single source" can be realized by both modular and integrated daycare facilities. However, many schools and local authorities are a long way off achieving this.

One problem common to families using modular and integrated daycare facilities alike is cover during school vacations. There would appear to be only very few integrated solutions in daycare provision here. Whereas, apart from a few weeks, early childhood daycare centres cover the whole year, at schools there is often a gap during the vacations, which is filled in some cases by private or local authority provision. However, this provision does not appear to fully meet the needs of children and parents, as for the children they represent yet another new additional form of care. Many parents would therefore like daycare facilities to provide vacation cover. In addition, many parents would like all-day provision that covers their working hours, as well as affordable fees.

3) Parents have high expectations regarding the quality of daycare facilities.

One of the chief concerns of parents is the quality of care in daycare facilities. This includes, for example, the continuity of childcare staff and the ability of staff to respond to the needs of individual children. A familiar community is particularly important for the parents of children in integrated daycare facilities and the fact that the children are able to be together within a class framework. In modular daycare facilities, parents attach great importance to the qualifications of the personnel. The pedagogical concept, activities with the children, good quality food and assistance with homework are also important to parents. For many parents, the development of children by engaging them in play and social learning in the group are also key reasons for enrolling their child in a daycare facility. There are also some regional differences in the reasons given for the type of daycare chosen: above all city-dwellers and parents in the French-speaking parts of Switzerland cited the individual nurturing of children and informal learning as paramount.

On the whole, the average rating of various quality aspects was slightly higher for integrated daycare facilities than in the case of modular facilities. In modular daycare facilities, the aspects of location/premises and staff qualifications received the highest ratings. Group composition and communication with parents scored lowest. In integrated daycare facilities, opening times and flexibility, along with group composition, were rated most highly. By contrast, costs and food received the lowest scores.

4) The majority of children enjoy attending a daycare facility

Most of the children questioned are happy to attend daycare. Of the 34 children interviewed, five said they were not so happy in the daycare facility. It is very important to the children that they can be together with their friends. The care staff are also important to them. What the children dislike is when other children are rough or too loud, or if staff scold them. Across all the facilities, what the interviewed children rated most highly were the staff plus opportunities to play outdoors as well as indoors. On the other hand they found rest periods and "chores" less enjoyable.

The children were also asked what could be done to make their daycare facility even better. The children expressed a whole range of wishes. Younger children wanted, for instance, a quiet corner or a sofa like at home. Older children, especially boys, wanted a better football pitch, a slide in the stairwell or a games room. Some would like the staff to pay more attention to conflicts and that all children would obey the rules. Many of the wishes expressed also related to food in the daycare facility.

5) Less educated families and their children have so far benefited little from daycare facilities

There are still only a few studies and data available in Switzerland on the use of daycare facilities for schoolchildren. From the studies that are available, it can be seen that daycare facilities are used particularly frequently by families with high earnings and a high level of education. Above-average numbers of single-parent families are represented among users. This is also reflected in the composition of the parents who were interviewed in the course of this research project.

It is clear that families with a low level of education – often families with a migration background – have hitherto derived less benefit from daycare facilities. This is despite the fact that educationally disadvantaged families are often dependent on two incomes and consequently have a need for daycare. In this case, on the one hand the opening times and (the lack of) flexibility of daycare facilities will play a role, if they do not cater for irregular working hours or shift work. Fee structures also influence whether lower-income families make use of facilities or not. Integrated daycare facilities in particular are expensive. Given the current fee structures, this is a significant financial burden even for higher-income families. The mothers and fathers interviewed also cited aspects such as sufficiently long opening hours and affordable fees as important factors for enabling them to combine work and parenthood.

Conclusions

Overall, the findings of the study indicate a need both to further expand the range of both modular and integrated daycare facilities available and to make them accessible to all sections

of the population. It is clear from the interview responses that parents would like access to high-quality childcare. They expect daycare facilities to provide all-round care for children. It is possible to meet these expectations, for example with appropriate staffing ratios and with well-qualified and motivated personnel. However, this cannot be provided free of charge – expansion of daycare provision automatically entails additional expenditure for local authorities. As well as the costs, however, it is always advisable to bear in mind the benefits of daycare facilities as well. Various studies show that investing in daycare provision outside the family and school more than pays for itself, in that local authorities generate more tax revenues and reduce expenditure on social welfare benefits. This can also be expected to have a positive effect on the economy as a whole, as workers with urgently needed skills become more available.

From the study's findings, the authors have identified a need for action in five areas:

1. All-day facilities are required which cover the time before school, over lunchtime and after school, on all weekdays, and on school holidays or when lessons are cancelled.
2. Daycare facilities also need to make provision for vacation periods.
3. High-quality care appropriate to the individual needs of children is required.
4. Parents need fees to be affordable.
5. Schools and daycare facilities need to cooperate closely to ensure provision is harmonized.

1. Contexte et objectif de l'étude

La conciliation entre vie familiale et activité professionnelle ou poursuite d'une formation est l'une des préoccupations majeures de la COFF. Dans l'état des lieux des offres d'accueil extrafamilial et parascolaire en Suisse qu'elle avait dressé en 2008, la COFF estimait qu'un double changement de perspective s'imposait : d'une part, les considérations économiques devaient céder le pas à une approche axée en priorité sur le bien de l'enfant, et, d'autre part, la prise en charge devait évoluer vers un encouragement du développement global de l'enfant. C'est dans le contexte de ces demandes que s'inscrit la présente étude consacrée à *l'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants*, réalisée sur mandat de la COFF. La commission s'est d'ailleurs appuyée sur cette étude pour formuler des recommandations concernant le développement de l'accueil parascolaire en Suisse et pour publier la brochure *L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants* (COFF 2015), une publication destinée à un large public.

La présente étude est issue du projet de recherche « L'accueil parascolaire en Suisse dans le contexte de la conciliation travail-famille-école, vu par les enfants et par les parents », mené par le bureau de recherche et de conseil INFRAS en collaboration avec l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel IRENE et l'Institut Tiresia du Tessin. Elle se concentre sur les structures d'accueil de jour des enfants en âge scolaire, autrement dit sur l'accueil parascolaire modulable, d'une part, et sur les écoles à horaire continu, d'autre part (pour les définitions, se reporter à l'encadré de la page suivante). Les questions centrales de l'étude sont les suivantes :

- Comment les parents et les enfants évaluent-ils différents aspects de l'accueil parascolaire modulable et des écoles à horaire continu, tels que la qualité de l'encadrement, l'organisation et les coûts ?
- Les offres répondent-elles aux besoins des parents et des enfants ? Quels sont les problèmes identifiés et les améliorations possibles ?
- Dans quelle mesure les structures d'accueil parascolaire permettent-elles aux parents de concilier la vie de famille et l'exercice d'une activité professionnelle ou la poursuite d'une formation ?

Pour répondre à ces questions, des entretiens qualitatifs ont été menés avec 86 mères et pères ainsi qu'avec 34 enfants en âge scolaire de toutes les régions du pays. Les expériences de ces parents et de ces enfants avec divers modes de garde ont permis de mettre en évidence les problèmes posés par l'accueil parascolaire en Suisse, les aspects sur lesquels il y a lieu d'intervenir et les possibilités d'amélioration.

Après une brève description de la méthode de recherche au chapitre 2, le chapitre 3 présente la répartition des différentes structures d'accueil parascolaire en Suisse et l'état de la recherche en ce qui concerne l'utilisation de ces structures. Le chapitre 4 fait ensuite le point de ce que révèlent les entretiens menés avec des parents et des enfants. Le chapitre 5 synthétise les principaux résultats de l'étude et en tire des conclusions. Enfin, Les recommandations de la COFF, formulées sur la base des résultats de la recherche, figurent au chapitre 6.

Définition : accueil parascolaire modulable et écoles à horaire continu

- **L'accueil parascolaire modulable** propose aux enfants scolarisés une prise en charge en dehors des heures de classe le matin avant l'école, à midi et l'après-midi après l'école. L'offre comprend un encadrement professionnel avec activités de loisirs, repas, soutien scolaire et éducation au comportement social et à l'indépendance. En règle générale, les parents peuvent choisir le jour de la semaine et les plages horaires de garde pour leurs enfants (d'où le caractère modulable). Les appellations varient selon les régions : accueil parascolaire, unité d'accueil pour écoliers (UAPE) ou accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Les offres parascolaires modulables sont proposées par l'école elle-même ou par des acteurs privés et peuvent être organisées dans les locaux de l'établissement scolaire ou en dehors de ceux-ci.
- **Les écoles à horaire continu** combinent enseignement et loisirs en une unité. Elles assurent une prise en charge sur la journée avec des horaires blocs et des repas, des heures de devoirs surveillés ainsi qu'une offre de loisirs organisés. Les enfants sont tenus de participer aux activités prévues en dehors des heures de classe. Les programmes éducatifs et les objectifs d'apprentissage des écoles publiques à horaire continu sont les mêmes que ceux des classes ordinaires de l'école obligatoire. En Suisse, les établissements publics qui entrent dans cette catégorie sont encore peu nombreux, ce type de prise en charge étant plus souvent proposé par des écoles privées.

2. Méthodologie

Choix des structures d'accueil pour l'enquête auprès des parents et des enfants

En Suisse, les offres d'accueil parascolaire se caractérisent par une forte diversité. Pour que la présente étude puisse le plus possible en tenir compte, les critères géographiques (région linguistique, type de commune, grande région, canton) ont joué un rôle important dans le choix des personnes interrogées. Au total, onze écoles de dix cantons ont été retenues (voir tableau 1). Afin d'obtenir des résultats probants pour les écoles à horaire continu malgré leur faible diffusion en Suisse, trois écoles de ce type ont été intégrées à l'échantillon (Limmat B, Zoug et Vissoie).

Type de commune	Région linguistique	Grande région	Canton	Commune/école	
Centre urbain	D	ZH	ZH	Zurich, Limmat B	Ecole à horaire continu
	D	SC	ZG	Ecole de jour de Zoug	Ecole à horaire continu
	D	NOS	BS	Bâle, école primaire St. Johann	Accueil parascolaire modulable
	F	RL	VD	Yverdon-les-Bains, UAPE la Croquette	Accueil parascolaire modulable
Agglomération	D	EM	BE	Bremgarten bei Bern	Accueil parascolaire modulable
	F	RL	GE	Meyrin	Accueil parascolaire modulable
	F	EM	NE	Peseux	Accueil parascolaire modulable
	I	TI	TI	Savosa	Accueil parascolaire modulable
	I	TI	TI	Giubiasco	Accueil parascolaire modulable
Zone rurale	D	SO	SG	Wattwil	Accueil parascolaire modulable
	F	RL	VS	Vissoie (centre scolaire du Val d'Anniviers)	Ecole à horaire (semi-) continu

Légendes : D = Suisse alémanique ; F = Suisse romande ; I = Suisse italienne ; EM = Espace Mittelland ; NOS = Nord-Ouest de la Suisse ; RL = Région lémanique ; SO = Suisse orientale ; SC = Suisse centrale

Les diverses offres d'accueil sont brièvement décrites dans le tableau suivant. Cette vue d'ensemble montre qu'il existe des différences importantes au sein même des deux types de structure que sont les écoles à horaire continu et les structures d'accueil parascolaire modulable. Les structures d'accueil parascolaire modulable de Wattwil et de Giubiasco, par exemple, accueillent les enfants pendant la pause de midi (cantine scolaire), mais pas l'après-midi. L'école à horaire continu de Vissoie accueille elle aussi les enfants seulement durant la pause de midi (voir aussi ch. 3.2). Quant à la structure de Savosa, elle n'assure une prise en charge des enfants après l'école (*doposcuola*) que certains jours de la semaine.

Tableau 2 : Vue d'ensemble des structures choisies							
Structures d'accueil parascolaire modulable							
	Modules proposés				Garde durant les vacances	Organisme responsable	Emplacement
	Ma-tin ¹	Midi	Après-midi	Tous les jours			
Bâle, St. Johann		x	x	x	Garde durant les vacances de la ville de Bâle	Robi Spie-laktion	Dans l'école
Yverdon-les-Bains, UAPE la Croquette	x	x	x	x	Garde durant les vacances de la ville d'Yverdon-les-Bains ²	Structure communale	En dehors de l'école
Bremgarten bei Bern	x	x	x	x	Garde durant les vacances dans le cadre de l'accueil parascolaire (4 semaines par an)	Canton de Berne/communauté scolaire	Dans l'école
Meyrin	(x) ³	x	x	x	Non	Structure communale (groupe inter-communal)	Dans l'école
Peseux	x	x	x	x	Non	Structure communale	En dehors de l'école
Savosa Cantine scolaire		x			Non	Commune de Savosa	Dans l'école
Accueil après l'école (dopo-scuola)			x	x		Associazione Luganese Famiglie Diurne	Dans la commune voisine
			x			Commune de Savosa	Dans l'école
Giubiasco		x			Non	Commune de Giubiasco	Dans l'une des deux écoles primaires du village
Wattwil		x		x	Non	Communauté scolaire de Wattwil	Trois sites dans la commune ⁴

¹ Accueil le matin avant le début des cours

² La ville accueille les enfants pendant une partie des vacances scolaires, tous les enfants de la commune étant alors pris en charge au même endroit.

³ A Meyrin, l'offre d'accueil matinal dépend de la demande. La structure d'accueil de jour considérée n'offre actuellement pas d'accueil matinal.

⁴ L'offre la plus importante jouit d'une situation centrale, à proximité de l'école. C'est celle qu'utilisent la plupart des parents et la totalité des enfants qui ont été interrogés.

Tableau 2 : Vue d'ensemble des structures choisies							
Structures d'accueil parascolaire modulable							
	Modules proposés				Garde durant les vacances	Organisme responsable	Emplacement
	Ma-tin ¹	Midi	Après-midi	Tous les jours			
Ecoles à horaire continu							
Zurich, Limmat B	Accueil toute la journée, tous les jours de la semaine				Garde durant les vacances de la ville de Zurich	Communauté scolaire de la ville de Zurich	Dans une partie de l'école
Ecole de jour de Zoug	Accueil toute la journée, tous les jours de la semaine				Garde durant les vacances de la ville de Zoug	Communauté scolaire de la ville de Zoug	Dans une partie de l'école
Vissoie ⁵	Accueil durant la pause de midi				Non	Structure communale (groupe inter-communal)	Dans l'école

Sélection des parents et des enfants interrogés

Au total, 86 entretiens téléphoniques ont été menés avec des parents dans les onze écoles retenues (soit sept ou huit entretiens par école). Une méthode d'échantillonnage par quotas a été utilisée pour garantir une répartition équilibrée des personnes interrogées selon le genre, le niveau de formation et le type de ménage. Une des conditions pour participer à cette enquête était de parler l'une des langues nationales. Le ch. 4.1 livre une vue d'ensemble détaillée des caractéristiques des parents interrogés. En outre, 34 enfants issus de sept des onze écoles retenues (Bremgarten bei Bern, Wattwil, Limmat B Zurich, Peseux, Yverdon-les-Bains, Giubiasco et Savosa) ont été interrogés sur place sur leurs expériences au sein de la structure d'accueil de jour.

Méthode d'enquête et d'analyse

Les entretiens téléphoniques réalisés avec des parents suivaient une grille de questions préétablie et ont duré entre une demi-heure et une heure. Ils ont pour la plupart été enregistrés, puis résumés (sans transcription littérale). Quant aux entretiens avec les enfants, ils ont été planifiés sur place en étroite collaboration avec la direction de l'école ou l'organisme responsable et le personnel d'encadrement. Les parents des enfants présents le jour fixé pour l'enquête ont été informés à l'avance pour qu'ils puissent donner leur consentement. Les entretiens avec les enfants ont duré en moyenne 15 à 30 minutes. Les grilles de questions et d'autres informations relatives aux entretiens figurent dans les annexes A2 et A3.

⁵ Centre scolaire du Val d'Anniviers

Enfin, les données issues des entretiens qualitatifs ont été évaluées selon une méthode d'analyse de contenu (d'après Mayring). A cette fin, les auteurs de l'étude ont établi une typologie faisant la distinction entre les parents très investis dans la vie professionnelle et ceux qui travaillent moins, ainsi qu'entre les utilisateurs de l'accueil parascolaire modulable et les familles dont les enfants fréquentent des écoles à horaire continu (voir ch. 4.2). L'analyse a également tenu compte des différences entre les régions linguistiques ainsi qu'entre les établissements inclus dans l'enquête.

3. Panorama des structures d'accueil parascolaire

Ce chapitre commence par replacer les deux types de structure d'accueil parascolaire dans la typologie des modes de garde établie par l'Office fédéral de la statistique OFS (ch. 3.1) avant de faire le point de leur implantation en Suisse (ch. 3.2). Le ch. 3.3 livre un aperçu de l'état de la recherche relative à ces deux types de structures du point de vue des utilisateurs.

3.1. Situation dans la typologie des modes de garde

En Suisse, les appellations employées pour désigner les offres d'accueil de jour des enfants en âge scolaire sont très variables. Pour la présente étude, nous nous sommes inspirés de la typologie des modes de garde établie par l'OFS (voir illustration 1). Nous avons également concentré notre attention sur les offres de prise en charge institutionnelle scolaire destinées principalement ou exclusivement à des enfants en âge de fréquenter l'école (école enfantine incluse). Selon la typologie de l'OFS, celles-ci sont soit des structures d'accueil parascolaire modulable, soit des écoles à horaire continu (voir les définitions au chapitre 1).

Illustration 1 : Typologie des modes de garde selon l'OFS 2015

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL ET EXTRASCOLAIRE DES ENFANTS (AEF)	Domaine préscolaire	Garde institutionnelle	Garde formelle	Services payants	Institutions de la petite enfance (crèches)
	Domaine scolaire (école enfantine incluse)				Accueil parascolaire modulable Ecoles à horaire continu
	Domaines préscolaire et scolaire (école enfantine incluse)	Garde non institutionnelle (par des personnes privées)	Garde formelle	Services payants	Accueil pour âges mixtes Accueil familial de jour (organisé en réseau ou association) Nounous (affiliées à un réseau ou une association) Personnes au pair (affiliées à un réseau ou une association)
	Domaines préscolaire et scolaire (école enfantine incluse)				Garde informelle
Grands-parents Autres membres de la parenté Amis, connaissances et voisins					
					Grands-parents Autres membres de la parenté Amis, connaissances et voisins
					Haltes-jeux / Haltes-garderies Activités durant les vacances Etudes surveillées / devoirs surveillés Babysitting
PLACEMENT					Foyers et autres institutions spécialisées Accueil à des fins d'hébergement (familles d'accueil)

Source : Typologie des modes de garde. Office fédéral de la statistique OFS 2015 (état octobre).

Les structures d'accueil parascolaire modulable et les écoles à horaire continu ont été définies au chapitre 1. Elles couvrent principalement les semaines d'école (vacances non comprises). Les **offres de garde durant les vacances** varient selon les cantons et les communes et vont de la garde des enfants en institutions de la petite enfance ou en structure d'accueil de jour aux camps de vacances, en passant par une offre distincte de vacances à la journée. Ces offres de vacances sont des activités généralement organisées dans la commune de domicile des enfants. Ces derniers les fréquentent à la journée ou à la semaine, mais ils rentrent dormir à la maison⁶.

⁶ Des informations (en allemand ou en anglais) relatives à la définition de la garde durant les vacances figurent à l'adresse : <http://www.kinderbetreuung-schweiz.ch/de-ch/home.aspx>. Pour consulter un exemple d'offre de vacances, se reporter au site : <http://www.volksschulen.bs.ch/schulen/tagesstrukturen/tagesferien.html>

3.2. Répartition régionale des structures d'accueil de jour des enfants en âge scolaire

Statistique nationale

L'OFS ne dispose pas de données détaillées sur l'offre de places ou le nombre d'enfants pris en charge dans des structures d'accueil de jour. A l'heure actuelle, les seules données à ce sujet proviennent de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse (SILC 2013). Il ressort de cette dernière qu'en 2013, 25,7 % des enfants âgés de 4 à 12 ans bénéficiaient d'une prise en charge institutionnelle au moins une heure par semaine⁷.

Ecoles à horaire continu

La recherche pour déterminer le nombre d'écoles à horaire continu en Suisse s'est appuyée sur l'aperçu⁸ publié par l'Association suisse des écoles à horaire continu. Il a d'abord fallu vérifier que les établissements énumérés dans ce document correspondent aux définitions que l'OFS donne des écoles à horaire continu, puis se mettre en quête d'autres écoles publiques à horaire continu sur Internet afin de compléter la liste. Selon cette recherche, on trouvait au début de l'été 2015 sept écoles publiques à horaire continu : cinq en ville de Zurich, une dans la ville de Zoug et une à Baden (AG). La plupart de ces écoles existent depuis les années 1990. Le développement de ce mode de garde au sein des écoles publiques n'a guère progressé depuis cette époque.

On trouve ensuite diverses écoles pour lesquelles la participation au programme couvrant l'ensemble de la journée n'est obligatoire que certains jours de la semaine ou pour certains groupes d'enfants, ou pour lesquelles la participation à l'accueil de midi est obligatoire ou quasiment obligatoire. Ces offres sont qualifiées ci-après d'écoles à horaire « semi-continu ». C'est le cas, par exemple, à Regensberg (ZH), à Heinzenberg (GR) et à Vissoie (VS). A Heinzenberg (GR) et à Regensberg (ZH), les enfants peuvent soit participer à l'ensemble du programme de la journée soit uniquement à l'accueil de midi. A Heinzenberg (GR), la participation à l'accueil de midi est obligatoire un jour par semaine, car le bus scolaire ne dessert pas le hameau à midi⁹. A Regensberg (ZH), la prise en charge tous les jours de la semaine n'est obligatoire que pour les enfants de l'extérieur. A Vissoie (VS), l'école primaire assure un service de cantine à midi. La

⁷ La garde institutionnelle inclut les institutions de la petite enfance (crèches), les haltes-jeux/haltes-garderies, les organisations de mamans de jour ainsi que les devoirs surveillés.

⁸ Voir <http://vorher.bildung-betreuung.ch/PDF/Apercu.pdf>

⁹ Pour plus d'informations à ce sujet, voir les sites (en allemand) : http://www.schule-regensberg.ch/tagesschule_infos_kosten.php et <http://www.schuleflerden.ch/>

fréquentation de la cantine n'est certes pas obligatoire, mais la pause de midi est si courte que les enfants n'ont pas le temps de rentrer à la maison pour manger. En revanche, la journée d'école se termine à 14 h 30 déjà.

Dans le canton de Zurich, on observe actuellement une tendance aux écoles à horaire semi-continu (appelées « Tagesschule Light »). La ville de Zurich a développé le modèle « Tagesschule 2025 » qui sera progressivement mis en œuvre dans le cadre d'un projet-pilote à partir de l'année scolaire 2016-2017 et qui remplacera les structures d'accueil parascolaire actuelles d'ici 2025. Ce modèle prévoit une pause de midi plus courte et part du principe que tous les enfants restent à l'école à midi, du moins les jours où ils ont cours l'après-midi. Compte tenu du raccourcissement de la pause de midi, l'enseignement se termine une demi-heure plus tôt l'après-midi. Après les heures d'école, les enfants pourront toujours bénéficier de l'offre d'accueil parascolaire modulable, au demeurant facultative. Afin de compléter cette offre, d'autres activités organisées en collaboration avec des centres socio-culturels, des associations et l'école de musique auront lieu à l'école après les cours. Dans la ville d'Uster, une école à horaire semi-continu sera introduite sur le site d'un établissement scolaire dès la rentrée 2015-2016. Une offre similaire est aussi prévue dans un établissement scolaire de Wallisellen à partir de l'année scolaire 2016-2017.

Accueil parascolaire modulable

En Suisse, la majorité des structures de jour des écoles publiques sont des structures d'accueil parascolaire modulable. L'offre correspondante a été fortement développée dans les villes et les agglomérations au cours des dernières années. Des informations détaillées à ce sujet figurent dans la base de données d'INFRAS et de l'Institut suisse de recherche empirique en économie (SEW) de l'Université de Saint-Gall, constituée dans le cadre du PNR 60 (INFRAS et SEW 2013). Cette base de données ne fait pas la distinction entre accueil parascolaire modulable et écoles à horaire continu, mais il faut considérer que les données concernent pour l'essentiel des structures du premier type¹⁰. L'enquête menée dans le cadre du PNR 60 a permis de déterminer quelles communes ont proposé un ou plusieurs modules d'accueil parascolaire (accueil le matin, à midi ou l'après-midi) entre 2009 et 2011¹¹. Dans l'ensemble de la Suisse, 667 communes ont offert durant cette période 56 540 places d'accueil parascolaire pour les en-

¹⁰ Le panel inclut également certaines écoles privées à horaire continu (par ex. dans les cantons de Zurich et de Zoug). Avec seulement 5 % d'enfants scolarisés en écoles privées dans le canton de Zurich et 3,3 % dans le canton de Zoug pour l'année scolaire 2011-2012, la proportion d'écoles privées est toutefois suffisamment faible pour ne pas engendrer de distorsions dans la base de données. Source :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/03/key/blank/obligatorische_r/schuelerinnen_und.html

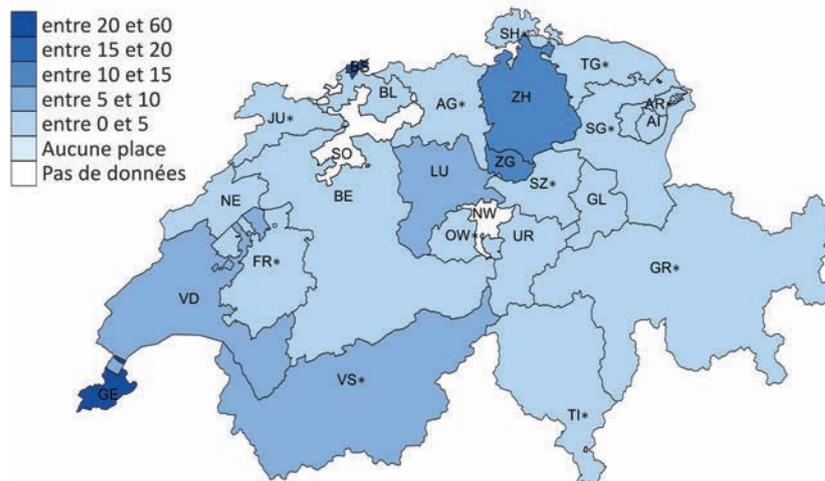
¹¹ Pour les années 2009 à 2011, 667 communes de Suisse ont proposé au moins un module. Si l'on inclut les enquêtes des années 2004 à 2008, ce chiffre passe à 679, ces communes ayant offert au total 56 784 places.

fants en âge de fréquenter l'école enfantine ou l'école primaire. Ce chiffre a été calculé à partir de la moyenne des places d'accueil offertes à midi et l'après-midi dans les communes.

L'illustration ci-dessous montre la répartition des offres d'accueil parascolaire par canton. Le taux de couverture correspond au nombre de places pour 100 enfants.

Illustration 2 : Taux de couverture du domaine scolaire par canton (situation 2009-2010)

Nombre de places d'accueil pour 100 enfants âgés de 4 à 12 ans (domaine scolaire)



Graphique INFRAS. Source : INFRAS et SEW 2013. Cette illustration est fondée sur le taux de couverture moyen de l'accueil de midi et de l'après-midi (non pondéré). * = cantons dont les données sont incomplètes. Dans le cas des cantons pour lesquels les données sont incomplètes, l'offre d'accueil extrafamilial tend à être sous-estimée (AG, AR, FR, GR, JU, OW, SG, SH, SZ, TG, TI, VS).

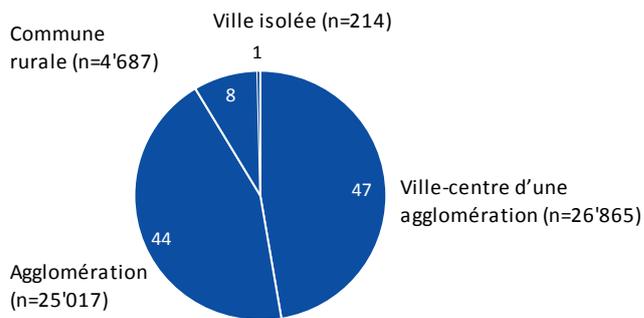
De tous les cantons, c'est celui de Genève qui offre le plus de places d'accueil parascolaire tant en chiffres absolus que proportionnellement au nombre d'enfants du domaine scolaire domiciliés dans le canton. Les cantons de Bâle-Ville, Zurich et Zoug affichent également un important taux de couverture pour les enfants de 4 à 12 ans. L'illustration suivante présente la répartition des offres d'accueil parascolaire par type de commune¹² :

¹² Pour de plus amples informations concernant cette répartition :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/raum_glied/01.html

Illustration 3 : Répartition des places d'accueil du domaine scolaire par type de commune (ensemble de la Suisse), en %

La plupart des places d'accueil se trouvent dans les villes et les agglomérations



Graphique INFRAS. Source : INFRAS et SEW (2013). Les agglomérations sont des ensembles réunissant les territoires de plusieurs communes adjacentes et comptant au minimum 20 000 habitants. On appelle « villes isolées » les communes non rattachées à une agglomération et comptant au moins 10'000 habitants (typologies territoriales de l'OFS).

Les villes-centres offrent pratiquement la moitié des places d'accueil du domaine scolaire, suivis de près par les communes d'agglomération qui totalisent 44 % des places. Avec seulement 8 % des places d'accueil, les communes rurales sont celles dont l'offre est la plus faible. La répartition par type de commune met en évidence d'importantes différences entre les régions linguistiques : en Suisse alémanique, l'offre en places d'accueil des communes d'agglomération (36 %) est nettement inférieure à la moyenne nationale. En Suisse romande et au Tessin, c'est exactement l'inverse : avec respectivement 51 % (Suisse romande) et 62 % (Tessin), on y trouve la plus forte proportion de places d'accueil.

Différences entre les régions linguistiques

Les analyses ci-dessus montrent que le modèle de l'école à horaire continu n'existe pour l'instant qu'en Suisse alémanique, mais que celui de l'accueil parascolaire modulable domine aussi clairement dans cette région. On observe toutefois une légère progression des écoles à horaire semi-continu. A l'exception de l'école à horaire continu de Vissoie (VS), la Suisse romande ne connaît que des structures d'accueil modulable. L'offre la plus développée est celle du canton de Genève. S'agissant du nombre de places d'accueil par enfant, Genève devance nettement les cantons de Bâle-Ville, Zurich et Zoug, qui connaissent toutefois également une offre bien fournie en matière d'accueil parascolaire.

Le Tessin n'a pas d'établissement à horaire continu. La majorité des écoles offrent néanmoins un accueil de midi (*mensa*) et presque 90 % des enfants fréquentant les *scuole*

*d'infanzia*¹³. Au degré primaire, près des deux tiers des écoles disposent d'une *mensa*. L'accueil de l'après-midi est par contre peu répandu, en particulier dans les *scuole d'infanzia* (voir aussi à ce sujet le ch. 3.3).

3.3. Etat de la recherche sur l'accueil parascolaire du point de vue des parents et des enfants

Le point de vue des parents et des enfants sur l'accueil parascolaire figure au premier plan de la présente étude. En Suisse, il n'y a jusqu'ici pas eu beaucoup d'études consacrées à cet accueil du point de vue des utilisateurs. Les principales recherches portant sur l'utilisation actuelle de l'accueil parascolaire dans les différentes régions du pays et sur l'évaluation de cet accueil par les parents et les enfants sont présentées brièvement ci-après.

Littérature consacrée à la situation en Suisse alémanique

La plupart des études menées en Suisse alémanique portent sur l'accueil parascolaire modulable. L'utilisation des structures existantes est présentée de manière relativement détaillée dans deux études du canton de Berne et une étude de la ville de Lucerne. Le rapport consacré à l'accueil parascolaire modulable¹⁴ dans le canton de Berne (Kull 2014) indique que, durant l'année scolaire 2012-2013, 13 % des enfants de l'école obligatoire étaient inscrits dans un établissement d'accueil modulable. Ce sont les enfants de l'école enfantine qui recourent le plus à ces structures, ce qui signifie qu'ils totalisent plus d'heures d'accueil que les enfants plus âgés. S'agissant de la ville de Berne, l'évaluation d'une enquête auprès de parents dont les enfants sont pris en charge dans une structure d'accueil modulable a montré que, sur l'ensemble des modules proposés, celui de midi est de loin le plus utilisé (Service de l'enseignement obligatoire de la ville de Berne, 2013). Un rapport de la ville de Lucerne arrive aux mêmes conclusions : 13 % des enfants bénéficient d'un accueil parascolaire modulable, l'accueil de midi étant le plus utilisé (Ville de Lucerne, 2012).

En 2008, Baier et al. ont évalué quatre écoles du projet « Schulen mit Tagesstrukturen » à Bâle-Ville. A cette enseigne, les auteurs ont analysé des documents et mené des entretiens standardisés auprès du personnel, des parents et des enfants, ainsi que des entretiens qualitatifs avec des enfants et des représentants de ces écoles. Ils ont également établi une typologie des familles utilisatrices en fonction de la fréquence d'utilisation de l'accueil modulable. Sans tenir compte du nombre de jours au cours desquels un enfant profite de la structure en question, ils sont parvenus à établir les quatre profils d'utilisation suivants :

¹³ Au Tessin, outre les deux années obligatoires d'école enfantine (2), il existe une année facultative pour les enfants dès 3 ans.

¹⁴ Le terme d'« école de jour » est utilisé dans le rapport de Kull (2014). Ce terme étant cependant utilisé au sens de structure d'accueil parascolaire modulable dans le canton de Berne, nous nous écartons ici du choix terminologique de l'auteur.

- cantine de midi, début d'après-midi et fin d'après-midi (40 % des enfants) ;
- cantine de midi seule (20 % des enfants) ;
- cantine de midi et début d'après-midi (16 % des enfants) ;
- début de matinée plus les trois autres modules (10 % des enfants).

Les principaux constats de l'étude de Baier et al. sont que ces profils d'utilisation ne dépendent ni du statut socio-économique des parents ni de la langue maternelle des enfants. Toutefois, les mères et les jeunes parents sont en général davantage satisfaits de l'accueil parascolaire modulable que les pères et les parents plus âgés. Par ailleurs, les auteurs ont pu mettre en évidence le fait que les mères ou les parents dont la langue maternelle est l'allemand jugent la charge que représente pour les enfants la fréquentation de l'accueil modulable plus faible que les pères ou les parents dont la langue maternelle n'est pas l'allemand. La durée d'utilisation (nombre d'heures par semaine qu'un enfant passe dans la structure d'accueil) et l'ancienneté (si l'enfant est déjà inscrit depuis plus d'une année dans l'établissement) n'ont en revanche aucune influence sur la satisfaction et l'évaluation de la qualité. Bien que, de manière générale, les parents qui versent des contributions plus élevées pour la fréquentation de la structure d'accueil soient plus satisfaits de l'offre que les parents qui versent des contributions plus faibles, ils sont aussi plus critiques sur certains points. Ainsi, les parents qui paient davantage approuvent nettement moins les affirmations selon lesquelles la fréquentation d'une structure d'accueil offre davantage de liberté aux parents et facilite l'organisation des travaux ménagers que ceux qui versent des contributions plus faibles.

Après avoir mené une enquête écrite auprès des parents dont les enfants fréquentent les structures d'accueil modulable de la commune de Cham (ZG), Dietrich et Forrer (2011) constatent que les familles utilisatrices sont très homogènes et que leurs exigences par rapport à l'offre le sont également. Ainsi, la plupart des familles utilisatrices parlent le suisse allemand et le modèle d'activité professionnelle le plus fréquent est celui où l'un des parents travaille à plein temps et l'autre à temps partiel. L'évaluation de la plupart des critères de qualité est très semblable et généralement positive, la plus grande insatisfaction résultant de l'important mélange des âges au sein des structures d'accueil modulable.

Dans le cadre de l'étude PNR 60 d'INFRAS et de l'Université de Saint-Gall (2013) consacrée à l'égalité entre hommes et femmes, des entretiens qualitatifs ont été menés avec des parents d'enfants en âge scolaire sur le thème de l'accueil extrafamilial. Les parents ont été interrogés sur les motivations présidant au choix d'un mode de garde extrafamilial – formel ou informel – et sur ce qu'ils attendent d'une structure d'accueil formelle. Les réponses montrent que les familles qui recourent à des structures d'accueil modulable sont surtout celles dans lesquelles les mères exercent une activité professionnelle à un taux d'occupation supérieur à 50 %. La

première raison qui pousse les familles à recourir à une structure d'accueil de jour est que la femme doit (pour des raisons financières, pour une question de sécurité sociale, etc.) ou veut travailler (parce qu'elle s'est investie dans une formation, pour une question d'équilibre, etc.). Les parents évoquent ensuite des arguments liés à l'utilité d'une prise en charge extérieure à la famille pour les enfants (contact avec d'autres enfants, compétences sociales, etc.). Le choix d'une prise en charge non institutionnelle (essentiellement assurée par les grands-parents) intervient généralement pour des raisons sociales, notamment pour favoriser l'échange entre les générations. Ce choix tient toutefois également compte d'éléments tels que le faible coût, la disponibilité des grands-parents ou la souplesse de la prise en charge. La satisfaction relative à l'accueil parascolaire était généralement plus faible que celle relative à la prise en charge préscolaire. Les critiques portaient surtout sur le taux d'encadrement (nombre d'enfants par éducateur) et sur la qualité de la prise en charge.

Forrer et Schuler (2010) ont procédé à la comparaison entre écoles publiques à horaire continu et ce que l'on appelle les *Schülerclubs* (accueil parascolaire modulable) dans la ville de Zurich. Un *Schülerclub* est un ensemble incluant école ordinaire, structures d'accueil modulable, devoirs surveillés et cours à orientation générale. Dans les *Schülerclubs*, contrairement à d'autres écoles avec accueil parascolaire modulable, des enseignants prennent également part à l'accueil. Dans leur étude, les auteures ont mis en évidence les différences suivantes entre les familles qui utilisent les deux types d'offre :

- Les parents dont les enfants fréquentent une école à horaire continu parlent significativement plus souvent (55 %) le suisse allemand en famille que les parents recourant aux *Schülerclubs* (35 %).
- Ils jouissent aussi d'un niveau de formation plus élevé que les parents d'enfants inscrits en *Schülerclub*.
- Parmi les familles dont les enfants sont inscrits dans une école à horaire continu, près d'un tiers sont issus de ménages monoparentaux, alors qu'un cinquième seulement des familles ayant opté pour un *Schülerclub* sont dans ce cas.
- Les parents d'enfants fréquentant une école à horaire continu tendent à travailler davantage que les parents d'enfants inscrits dans un *Schülerclub*.

Les auteures classent les familles dont les enfants sont inscrits dans un *Schülerclub* en « non-utilisateurs », « grands utilisateurs » et « petits utilisateurs ». L'appartenance à l'un de ces trois profils n'est liée ni au niveau scolaire des enfants ni au type de ménage, mais bien au niveau de formation des parents. Les enfants de parents présentant le niveau de formation le plus élevé sont surreprésentés parmi les « petits utilisateurs », tandis que les enfants dont les parents ne

sont pas allés au-delà de l'école obligatoire sont au contraire sous-représentés dans cette catégorie.

Les parents ayant fait le choix de l'école à horaire continu pour leurs enfants et ceux ayant opté pour l'accueil parascolaire modulable ont pris leur décision en partie pour des motifs communs et en partie pour des motifs différents. Ainsi, les motifs « devoirs surveillés », « encouragement de l'autonomie », « meilleur appui », « meilleure réussite scolaire » et « meilleurs contacts » sont tout aussi importants pour les deux groupes. Les autres éléments jouent quant à eux un rôle différent pour les uns et les autres : les aspects de la « confiance », de l'« activité professionnelle », de l'« image de l'école » et de la « collaboration » comptent davantage aux yeux des parents ayant choisi une école à horaire continu, tandis que les « offres complémentaires » et l'« envie des enfants » sont des motifs plus importants pour les parents d'enfants inscrits dans un *Schülerclub*. Les premiers portent généralement un regard plus positif que les seconds sur la satisfaction globale ainsi que sur une grande majorité des autres indicateurs de satisfaction. Les réponses à la question de savoir ce qui pourrait être amélioré sont en revanche similaires. Les deux groupes apprécieraient une offre de cours plus diversifiée ainsi qu'une information plus transparente et souhaiteraient avoir une vision plus approfondie du quotidien.

Sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, Ecoplan a évalué en 2013 les aides financières de la Confédération à la création de places d'accueil extrafamilial et parascolaire pour enfants¹⁵. S'agissant de la question de savoir si les structures d'accueil de jour nouvellement créées grâce aux incitations financières permettent de mieux concilier la vie familiale et l'activité professionnelle ou la formation, les conclusions sont les suivantes¹⁶ :

- Environ 80 % des parents interrogés jugent que l'accueil parascolaire contribue beaucoup ou énormément à concilier vie de famille et vie professionnelle.
- Si elles n'avaient pas la possibilité de recourir à l'accueil parascolaire, les familles feraient état d'un taux d'occupation en moyenne 20 % plus bas. Cela correspond à quelque 5500 équivalents plein temps.
- Les offres d'accueil dans les structures nouvellement créées sont utilisées en premier lieu pour une activité professionnelle ou une formation. Grâce à ces structures, un tiers des parents interrogés ont pu trouver un nouvel emploi ou augmenter leur temps de travail dans le cadre du poste qu'ils occupent. La majorité des parents dont les enfants fréquentent les

¹⁵ Le programme d'incitations financières de la Confédération à la création de places d'accueil pour enfants est entré en vigueur en 2003. Il a été prolongé pour la deuxième fois en 2014 jusqu'en 2019.

¹⁶ Seuls sont résumés ici les éléments concernant la contribution de l'accueil parascolaire aux moyens de concilier vie de famille et vie professionnelle, les auteurs ayant renoncé à évoquer également la contribution de l'accueil préscolaire.

nouvelles structures d'accueil disposaient déjà d'un arrangement de prise en charge auparavant.

Bien que les parents élevant seuls leurs enfants portent un regard moins favorable que les couples avec enfants sur les possibilités de concilier vie de famille et activité professionnelle à l'âge préscolaire, la situation s'améliore lorsque les enfants atteignent l'âge scolaire.

L'appréciation des parents élevant seuls leurs enfants ne diverge alors que faiblement de celle des couples avec enfants (Ecoplan 2013, pp. 94-96).

Littérature consacrée à la situation en Suisse romande

Il n'y a que peu d'études consacrées à l'avis des parents (et des enfants) au sujet de l'accueil parascolaire en Suisse romande. Il faut dire qu'il n'existe pratiquement pas d'école à horaire continu du côté romand. Les études existantes portent exclusivement sur l'accueil parascolaire modulable. A Genève, le Service de la recherche en éducation SRED a cherché à savoir quelles étaient les attentes des parents dans la perspective d'une réorganisation des horaires scolaires et quelles tendances générales se dessinaient à cet égard. Pour ce faire, il a mené une enquête auprès d'un peu plus de 1500 parents et de plus de 400 établissements d'accueil extrascolaire (Pecorini et al., 2010). Dans le canton de Vaud, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants FAJE a interrogé des familles avec enfants de moins de 12 ans en collaboration avec Statistique Vaud et l'Institut de hautes études en administration publique IDHEAP. L'objectif était d'en savoir plus sur le nombre d'enfants concernés concrètement par l'accueil parascolaire, mais aussi sur les heures d'accueil, sur les priorités et sur la satisfaction des parents (Bonoli et al., 2013). Dans le canton du Valais, le Secrétariat à l'égalité et à la famille a chargé le bureau de recherche BASS (2014) de mener une enquête en ligne sur la conciliation entre vie de famille et activité professionnelle pour les familles valaisannes.

L'enquête genevoise a montré que la moitié des familles mentionnent au moins un moment de la journée ou de la semaine scolaire qui s'avère difficilement compatible avec la vie de famille ou la vie professionnelle.

- Le moment le plus critique est la fin d'après-midi, après la sortie de l'école, suivie de la pause de midi.
- La moitié des familles connaissent en outre au moins une période pendant les vacances scolaires, en particulier les vacances d'été, où l'organisation s'avère difficile.

La majorité (deux tiers) des enfants genevois fréquentant une école infantine ou l'école primaire publique sont gardés au moins une fois par semaine par une personne extérieure.

- Les familles recourent deux fois plus à l'accueil extrafamilial pour la pause de midi (47 %) que pour la fin d'après-midi (19%) (Pecorini, Jaunin, Ducret, & Benninghoff, 2010). Dans le

canton de Vaud aussi, la demande de prise en charge pour le repas de midi est plus importante que pour l'après-midi (Bonoli & Vuille, 2013).

- A Genève, 22 % des enfants sont accueillis un jour par semaine hors de la famille pour le repas de midi, contre 6 % en fin d'après-midi (11 % le sont pour les deux périodes).

Le type de prise en charge choisi en fin de compte par les parents dépend en partie de l'offre existante pour les enfants en âge scolaire (horaires, coûts, etc.), mais aussi de l'environnement familial et social :

- A Genève, les enfants issus de ménages monoparentaux ou de ménages gagnant plutôt bien leur vie bénéficient plus souvent d'un accueil extrafamilial plus d'une fois par semaine que les autres enfants, et cela indépendamment de la situation professionnelle de leur mère.
- Les enfants de condition modeste ou de familles socialement défavorisées sont moins souvent pris en charge hors la famille. Et lorsqu'ils le sont, cette prise en charge prend principalement la forme d'un accueil parascolaire tous les jours où ils ont école. Plus le revenu du ménage est élevé et plus les parents ont recours à un accueil individuel rémunéré.
- La prise en charge par des frères et sœurs plus âgés après l'école et le mercredi concerne principalement des enfants de nationalité étrangère ou dont les parents ont un bas niveau de formation (Wannack, 2013). Ce constat vaut également pour le canton de Vaud, où les enfants issus de familles socialement défavorisées bénéficient moins souvent d'un accueil institutionnel et collectif.

Les parents interrogés dans le canton de Genève à propos de la réorganisation des horaires scolaires se montrent plutôt favorables à des journées d'école prolongées, dans la mesure où c'est ce qui compliquerait le moins l'organisation de la famille. Cela permettrait de résoudre les problèmes de prise en charge l'après-midi après la sortie de l'école, le moment de la journée où l'organisation est la plus difficile. Un tiers seulement des parents se prononcent pour le modèle de l'école à horaire continu. Les partisans de ce modèle soulignent qu'il permet de mieux s'organiser durant la journée (38 %) et d'exercer une activité professionnelle ou d'augmenter son taux d'occupation (15 %). Les parents qui s'opposent à ce modèle (59 %) insistent sur le fait qu'ils devraient trouver une solution de garde des enfants l'après-midi (33 %), ce qui renchérirait les frais de garde (11 %) (Pecorini, Jaunin, Ducret, & Benninghoff, 2010).

Une étude parue récemment sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (BASS 2014) indique que la garde non institutionnelle par les grands-parents et les proches reste plus répandue que les modes de garde institutionnels. Un bon tiers des mères interrogées se déclarent satisfaites de la répartition de leur temps entre activité professionnelle et prise en charge des enfants, tandis que 40 % environ se déclarent plutôt insatisfaites et 25 % se

disent insatisfaites. De manière générale, les femmes de nationalité étrangère, les mères sans activité professionnelle et celles qui travaillent à plein temps sont moins satisfaites de la répartition de leur temps. Le niveau de formation n'exerce en revanche aucune influence à cet égard. Un quart des mères insatisfaites n'adaptent pas la répartition de leur temps entre activité professionnelle et prise en charge des enfants parce qu'elles ne trouvent pas de solution de garde appropriée. Lorsqu'on leur demande de préciser le type de prise en charge faisant défaut selon elles, près de la moitié déplorent l'absence d'une structure d'accueil adéquate. Pour elles, l'adéquation de l'accueil dépend essentiellement du niveau des prix, des horaires de garde, du nombre de places disponibles et de la qualité de la prise en charge (BASS 2014).

L'état de la recherche au Tessin

Les études consacrées à l'accueil parascolaire au Tessin sont rares. Deux travaux de recherche portant sur la ville de Lugano ont été publiés ces dernières années (Tiresia 2010 et Medici 2011). Une analyse approfondie de la situation prévalant à l'échelle cantonale a en outre été réalisée il y a peu à l'initiative du Département de la santé et des affaires sociales DSS du canton du Tessin (Tiresia 2015). Par ailleurs, une enquête sur l'accueil de midi et l'offre parascolaire a été menée en 2011 sur mandat du Département cantonal de l'éducation, de la culture et des sports DECS.

La première étude a été réalisée en 2010 par l'Institut Tiresia pour le compte de l'administration scolaire municipale de Lugano. Elle visait principalement à évaluer le nombre d'écoliers qui recourraient le cas échéant à un service de prise en charge étendue à l'école enfantine ou d'accueil de midi dans les écoles primaires de la ville (Tiresia 2010). L'analyse devait en outre identifier quelques mesures de politique sociale pouvant être prises dans le domaine de l'accueil parascolaire. L'étude en question a permis de calculer le nombre d'enfants susceptibles de profiter des deux offres analysées. Plusieurs scénarios ont ensuite été élaborés sur cette base (principalement en lien avec l'adaptation des règlements communaux). Dans un second volet, cette étude illustre à l'aide d'exemples concrets certaines initiatives prises par des entreprises, des cantons et des communes pour améliorer les moyens de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Dans le cadre d'une thèse de doctorat (Medici 2011) présentée à l'Université de la Suisse italienne USI, la disposition des parents à payer pour l'accueil de midi et les offres parascolaires proposées dans les écoles primaires de la ville de Lugano a été analysée à l'aide de plusieurs modèles économétriques. Un questionnaire sous forme papier a permis d'interroger 906 familles ayant au moins un enfant inscrit à l'école à Lugano durant l'année scolaire 2009-2010. Les questions posées portaient sur le profil socio-économique des personnes interrogées, sur la structure familiale du ménage et sur l'utilisation de certaines offres scolaires. Il

ressort de cette enquête que la disposition à payer pour l'accueil de midi et les offres parascolaires dépend de trois facteurs : le niveau de formation des parents, leur revenu et le nombre d'enfants de la famille. Le fait de déjà recourir à certaines prestations d'accueil joue également un rôle important dans la décision d'utiliser une offre spécifique.

En 2011, le DECS a publié les résultats d'une enquête sur l'accueil de midi et l'offre parascolaire à disposition durant l'année scolaire 2010-2011 au Tessin (Crespi Branca et Tozzini Paglia, 2011). Dans cette étude, les auteures ont analysé les prestations proposées dans le cadre des écoles enfantines et des écoles publiques des degrés primaire et secondaire I au Tessin. Ce travail visait à réaliser un instantané de l'offre disponible. Il en ressort que l'offre en *cantines scolaires des écoles primaires* s'est considérablement étoffée entre l'année 2005-2006 et l'année 2010-2011 :

- Alors que durant l'année scolaire 2005-2006, moins de la moitié des écoles offraient cette possibilité, plus des deux tiers proposaient un accueil de midi en 2010-2011. Dans 41,1 % des écoles primaires, il fallait toutefois remplir des critères spécifiques pour pouvoir bénéficier de cette prestation.
- Près de trois quarts des écoles proposant une cantine scolaire indiquaient avoir des places disponibles.
- Un tiers seulement environ des écoles étendaient cette possibilité aux vacances ou aux jours fériés.
- Dans 27,3 % des cas, la participation financière des familles était fonction du revenu.

Durant la période étudiée, *l'offre des écoles primaires dans le domaine de l'accueil après les heures d'école* est restée presque inchangée.

- Un peu plus de deux tiers des écoles offraient à leurs élèves la possibilité de bénéficier d'un tel accueil sur place ou sur un autre site.
- Cet accueil prenait presque toujours la forme d'activités de loisirs ; un soutien scolaire n'était proposé que dans 9 % des cas.

L'étude la plus récente a été réalisée en 2014 par l'Istituto Tiresia sur mandat du DSS (Tiresia 2015). Il s'agissait d'enquêter auprès de toutes les familles tessinoises ayant au moins un enfant entre 0 et 4 ans pour connaître leurs besoins et leurs attentes. Les données obtenues vont permettre au DSS de tenir mieux compte des besoins et des problèmes des familles tessinoises ayant des enfants en bas âge dans la future politique familiale. Près de la moitié des familles sollicitées, soit plus de 4600 ménages, ont pris part à l'enquête. Cette étude met en évidence les constats suivants :

- Les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler pour contribuer à l'entretien de la famille ou pour évoluer professionnellement.
- Au moment de la naissance d'un enfant, c'est encore le plus souvent la femme qui abandonne complètement ou partiellement son activité, tandis que la situation professionnelle des pères ne change pas.
- Les temps de travail des mères et des pères sont différents : en moyenne, les mères commencent leur activité professionnelle une heure plus tard que les pères et quittent aussi leur travail environ deux heures plus tôt.
- Selon le « modèle tessinois », la femme a un taux d'occupation d'environ 50 %, tandis que l'homme travaille à plein temps. En conséquence, les mères ont besoin de davantage de flexibilité en ce qui concerne les heures de travail.
- Les mères diminuent leur taux d'occupation en premier lieu pour avoir plus de temps pour la famille et pour les enfants, mais aussi pour des raisons financières (les offres d'accueil sont parfois trop chères).
- La forme d'accueil informel la plus utilisée au Tessin est le recours aux grands-parents (en moyenne une ou deux fois par semaine) ; ceux-ci font partie du panachage d'offres (formelles et informelles) auquel les familles recourent pour la garde de leurs enfants.
- On observe des différences régionales qui sont imputables au fait que les offres ne sont pas toutes disponibles dans la même mesure dans l'ensemble du canton
- La possibilité de recourir à l'accueil de midi et aux offres parascolaires est très importante, en particulier lorsque la mère est active professionnellement.
- Au Tessin, les employeurs ont une attitude très favorable à la famille et offrent aux parents différents allègements pour que ceux-ci puissent mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Synthèse

Bien que les études sur l'utilisation des structures d'accueil de jour en Suisse ne permettent pas de tracer un tableau valable pour l'ensemble du pays, les différents travaux menés dans les trois régions linguistiques permettent de dégager quelques tendances communes. Dans toute la Suisse, l'accueil de midi est la prestation la plus fréquemment utilisée par les enfants en âge scolaire. L'intensité de l'utilisation varie toutefois selon l'âge des enfants : plus les enfants sont petits et plus les modules d'accueil utilisés sont nombreux. Ce constat est principalement lié au programme d'enseignement. En effet, plus les enfants sont grands et plus leurs après-midis sont occupés par les cours. De nombreux parents les inscrivent donc surtout pour l'accueil de midi. Un grand nombre de parents font état des difficultés qu'ils ont à faire garder leurs en-

fants l'après-midi après l'école, l'offre dans ce domaine étant plus lacunaire que pour l'accueil de midi.

Il apparaît en outre que l'utilisation des structures d'accueil dépend du revenu et du niveau de formation des familles. Les enfants de familles peu formées fréquentent plus rarement ces structures que les enfants de familles au bénéfice d'une bonne formation. Les enfants d'origine étrangère y sont eux aussi plutôt sous-représentés. Par ailleurs, les parents élevant seuls leurs enfants dépendent plus que la moyenne de structures d'accueil de jour pour leurs enfants. Des différences apparaissent également entre les écoles à horaire continu et les structures d'accueil modulable : les écoles à horaire continu sont surtout sollicitées par des parents à haut niveau de formation et à taux d'occupation élevé.

Dans l'ensemble, les modes de garde informels (par ex. par les grands-parents) sont toujours plus répandus que l'accueil institutionnel. Ils sont souvent plus disponibles, plus souples et financièrement plus avantageux. Aujourd'hui, ce sont surtout les parents ayant un taux d'occupation élevé qui recourent aux modes de garde institutionnels. De nombreux parents – et surtout les mères – souhaiteraient toutefois travailler davantage et apprécieraient par conséquent un développement des structures d'accueil scolaires.

4. Résultats de l'enquête auprès des parents et des enfants

Les principaux résultats de l'enquête auprès des parents et des enfants sont résumés ci-après. Le ch. 4.1 donne un aperçu de l'échantillon de l'enquête et le ch. 4.2 classe les familles interrogées selon différents types d'utilisateurs. Le ch. 4.3 présente les raisons pour lesquelles les parents choisissent tel ou tel mode de garde, tandis que le ch. 4.4 expose l'appréciation de ceux-ci quant à leurs possibilités de concilier vie familiale et vie professionnelle. Enfin, les ch. 4.5 à 4.7 sont consacrés à l'évaluation par les parents et les enfants de l'accueil parascolaire fréquenté et aux possibilités d'amélioration qu'ils identifient.

4.1. Généralités sur les parents et les enfants interrogés

Caractéristiques des parents interrogés

Comme évoqué dans les remarques méthodologiques au chapitre 2 portant sur la méthodologie, les divers modes de garde, les types de communes, les modèles familiaux et le niveau de formation ont été pris en compte de manière appropriée lors du choix de l'échantillon des familles. Une sélection de caractéristiques des parents interrogés est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Caractéristiques des parents interrogés	
Caractéristique	Modalité
Mode de garde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil parascolaire modulable : 59 familles (69 %) ▪ Ecole à horaire continu : 27 familles (31 %), dont 8 familles ayant recours à l'école à horaire semi-continu à Vissoie (VS)
Type de commune	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Villes : 38 (44 %) ▪ Agglomérations : 37 (43 %) ▪ Communes rurales : 11 (13 %)
Modèle familial	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couples : 62 (72 %) ▪ Ménages monoparentaux : 24 (28 %)
Formation achevée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de formation élevé¹⁷ : 47 (55 %) ▪ Niveau de formation moyen : 39 (45 %)
Nombre d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Total : Ø 1,73 ▪ dans l'accueil parascolaire : Ø 1,32
Age des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ø 8,03 ans
Sexe de la personne interrogée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mère : 66 (77 %) ▪ Père : 20 (23 %)

Source : enquête téléphonique auprès des parents

¹⁷ Dans la présente étude, les familles à niveau de formation élevé sont les familles dont les deux parents sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les familles à niveau de formation moyen sont celles dont au moins un parent n'est pas diplômé de l'enseignement supérieur.

Alors que 44 % des familles interrogées vivent en zone urbaine, 43 % résident dans des agglomérations et 13 % dans des communes rurales. Cela correspond à peu près à la répartition des places d'accueil parascolaire par type de commune (cf. 3.2)¹⁸.

En ce qui concerne le modèle familial, les familles interrogées sont soit des couples (72 % des familles) soit issues de ménages monoparentaux (28 % des familles). A l'échelle nationale, 12,4 % des familles avec des enfants en dessous de 16 ans sont gérées par des pères et des mères élevant seuls leurs enfants. Les ménages monoparentaux sont donc surreprésentés dans l'échantillon. Parmi les ménages monoparentaux interrogés, les tâches liées à la garde sont exclusivement assurées par le parent interrogé dans les trois quarts des cas, tandis qu'elles sont réparties entre les partenaires vivant de manière séparée dans un quart des cas. Par ailleurs, 55 % des familles interrogées disposent d'un niveau de formation élevé et 45 % d'un niveau moyen. Dans l'échantillon, le niveau de formation est donc supérieur à la moyenne suisse¹⁹. En particulier, les familles dont les enfants fréquentent une école à horaire continu disposent presque toutes d'un niveau de formation élevé. Le niveau de formation supérieur à la moyenne et la part importante de ménages monoparentaux sont en correspondance avec les résultats des études présentées au ch. 3.3 et devraient donc avoir un caractère représentatif.

En moyenne, les familles interrogées ont 1,7 enfant, dont 1,3 en moyenne fréquentant l'accueil parascolaire. La plupart des enfants (un peu plus de 50 %) des parents interrogés sont actuellement au premier cycle primaire (1^{re} à la 3^e, 3^e-5^e HarmoS). Environ 15 % fréquentent l'école enfantine (1^{re}-2^e HarmoS), alors qu'environ 30 % sont au second cycle primaire (4^e à la 6^e, 6^e-8^e HarmoS). Enfin, moins de 10 % des enfants des parents interrogés sont au niveau secondaire I (7^e-9^e, 9^e-11^e HarmoS).

¹⁸ En Suisse, environ un quart des enfants vit dans les villes, un quart à la campagne et la moitié dans des agglomérations (Source : Relevé structurel 2010). Par contre, les places d'accueil se trouvent essentiellement dans les villes-centres (presque 50 %) et dans les agglomérations (presque 50 %). Une part minimale (8 %) se trouve en zone rurale.

¹⁹ Le plus haut niveau de formation atteint en majorité par la population résidante permanente de Suisse est celui du secondaire II (48,8 %) ; viennent ensuite le degré tertiaire (30,3 %) et l'école obligatoire (20,9 %). Toutefois, il y a lieu de noter que de nombreuses personnes entre 15 et 30 ans sont encore en formation et qu'elles ne sont donc pas encore titulaires du diplôme le plus élevé. Source : OFS 2013.

Types d'activité professionnelle et modes de garde choisis par les familles interrogées

Lors des entretiens téléphoniques, des informations détaillées relatives aux types d'activité professionnelle et aux modes de garde choisis par les familles ont été collectées (voir Tableau 4) :

Tableau 4: Types d'activité professionnelle et modes de garde choisis par les familles interrogées	
Aspect	Modalité
Taux d'occupation moyen du ménage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couples : Ø 156 % ▪ Ménages monoparentaux : Ø 75 %
Horaires de travail réguliers / irréguliers*	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couples : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Horaire régulier les deux : 38 (61 %) ▪ Horaire régulier un des deux : 17 (27 %) ▪ Horaire irrégulier : 7 (11 %) ▪ Ménages monoparentaux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Horaire régulier : 20 (87 %) ▪ Horaire irrégulier : 3 (13 %)
Fréquence de recours à l'accueil parascolaire modulable**	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couples : 1,94 jour ▪ Ménages monoparentaux : 2,60 jours

Source : enquête téléphonique auprès des parents, N=86. *85 familles ont répondu à cette question. **Ces données ne concernent que les familles ayant recours à l'accueil parascolaire modulable. Aux écoles à horaire continu de Zoug et de Zurich ainsi qu'à l'accueil de midi de Vissoie, des temps de présence minimaux sont exigés.

Le taux d'occupation total des couples interrogés va de 0 à 200 % et se situe en moyenne vers 156 %. Les ménages monoparentaux interrogés ont un taux d'occupation de 0 à 100 %, la moyenne se situant à 75 %. En moyenne nationale, le taux d'occupation des personnes élevant seules leurs enfants est de 62 % pour les familles dont l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans et de 67 % pour les familles dont l'enfant le plus jeune a plus de 7 ans. Chez les couples, le taux d'occupation moyen est de 124 % lorsque l'enfant le plus jeune a moins de 7 ans et de 137 % lorsque l'enfant le plus jeune a plus de 7 ans²⁰. Le taux d'occupation des familles de l'échantillon considéré est donc supérieur à la moyenne. Les familles ayant recours aux offres d'accueil extrafamilial et extrascolaire ont généralement des taux d'occupation plus élevés que les familles ne faisant pas appel à la garde externe ; l'échantillon devrait donc bien refléter la réalité.

En matière de fréquence de recours à l'accueil parascolaire, il y a lieu de faire la distinction entre les écoles à horaire continu et l'accueil parascolaire modulable. Comme décrit au ch. 3.1, les enfants des écoles à horaire continu sont tenus de participer au programme-cadre (de 8 heures à environ 16 heures). A Zurich, la fréquentation de la garde est facultative seulement

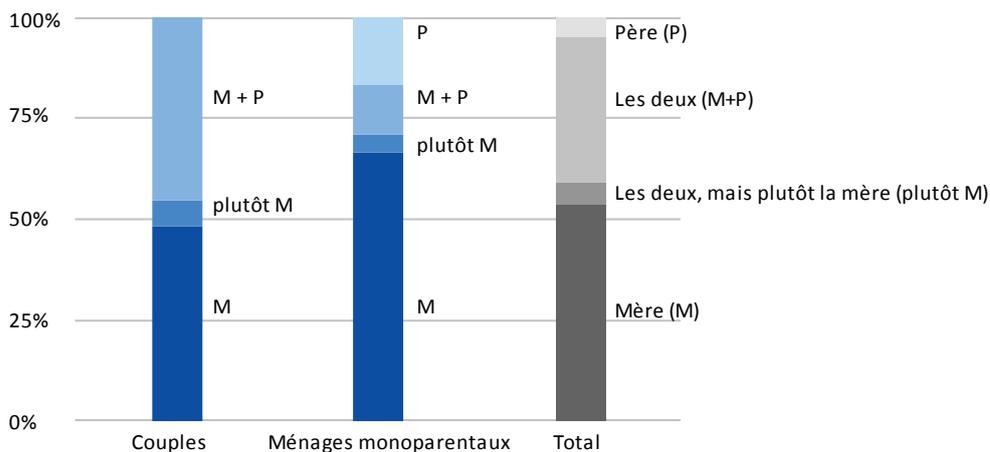
²⁰ Source : ESPA en bref 2013, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/22/publ.html?publicationID=5623>, p. 21. Si l'on divise la moyenne du nombre d'heures consacrées à l'activité professionnelle par 42, on obtient les taux d'activité moyens évoqués dans le texte.

le mercredi après-midi. A Zoug, elle est en outre facultative le jeudi après-midi pour les élèves de 1^{re} et 2^e (3^e et 4^e HarmoS). Dans l'école à horaire semi-continu de Vissoie, presque tous les enfants fréquentent la cantine à midi. Par contre, après la fin des cours de l'après-midi, l'école ne propose aucune activité. Dans les autres établissements, qui sont des structures d'accueil parascolaire modulable, les jours de garde et les modules sont fixés individuellement pour chaque famille. Les enfants des couples fréquentent l'accueil parascolaire modulable entre un jour et tous les jours de la semaine, la moyenne se situant à 1,9 jour. Les enfants des familles vivant en ménage monoparental sont en moyenne durant 2,6 jours dans les structures modulables, les familles interrogées ayant recours à la garde entre un et cinq jours.

Enfin, la question du partage de la prise en charge des enfants entre les deux parents a été abordée avec les familles interrogées (voir l'illustration ci-après) :

Illustration 4 : Le parent principalement responsable de la garde, en points de pourcentage

Dans environ un tiers des familles interrogées, les deux parents s'occupent de la garde des enfants.



Grafique INFRAS. Source : sondage téléphonique auprès des parents. N=86 (N=24 ménages monoparentaux et N=62 couples)

Dans un peu plus de la moitié des familles interrogées, c'est la mère qui est principalement responsable en matière de garde (la proportion est plus importante dans le cas des ménages monoparentaux), alors que 36 % des familles se répartissent les tâches liées à la garde. Dans 5 % des cas, les tâches relèvent exclusivement du père, mais il s'agit toujours de ménages monoparentaux.

Enfants interrogés

Au total, 34 enfants issus de sept structures d'accueil ont été interrogés (Bremgarten bei Bern, Wattwil, Tagesschule Limmat B Zurich, Peseux, Yverdon-les-Bains, Giubiasco et Savosa).

D'autres caractéristiques comme le type de commune de la structure d'accueil ainsi que l'âge et le sexe des enfants figurent dans le Tableau 5 ci-après :

Tableau 5 : Caractéristiques des enfants interrogés	
Caractéristique	Modalité
Mode de garde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil parascolaire modulable : 28 enfants (82 %) ▪ Ecoles à horaire continu : 6 enfants (18 %)
Type de commune	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Villes : 10 (29 %) ▪ Agglomérations : 16 (47 %) ▪ Communes rurales : 8 (24 %)
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garçons : 16 (47 %) ▪ Filles : 18 (53 %)
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ø 7,8 ans

Source : enquête auprès des enfants

Les enfants interrogés étaient âgés de 4 à 13 ans, la moyenne se situant à 7,8 ans. A peine plus d'un quart fréquente l'école infantine (1^{re} et 2^e HarmoS), environ la moitié le cycle primaire inférieur (3^e-5^e HarmoS) et un peu moins d'un quart le cycle primaire supérieur (7^e et 8^e HarmoS). Les élèves de l'école secondaire I ne sont accueillis qu'à un des endroits concernés par l'enquête. Aucun d'eux n'a toutefois été interrogé, aucun accord écrit des parents n'ayant été reçu pour ce type d'élèves.

4.2. Typologie des utilisateurs

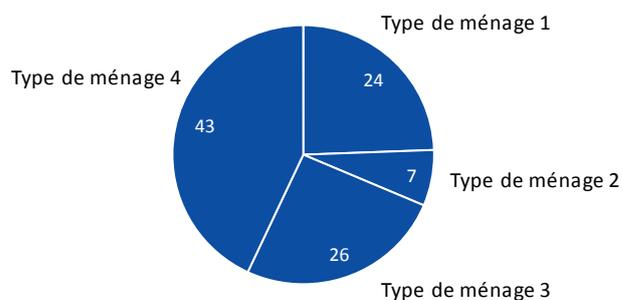
Pour l'évaluation des données de l'enquête, une typologie des utilisateurs dans laquelle les familles interrogées ont été classées en quatre types en fonction de leur taux d'occupation (parents fortement ou faiblement investis dans la vie professionnelle) et de la nature de la structure d'accueil utilisée (école à horaire continu ou accueil parascolaire modulable) a été développée. Le Tableau 6 présente les quatre types d'utilisateurs :

Tableau 6 : Typologie des utilisateurs		
Investissement dans la vie professionnelle	Type d'offre	
	Ecoles à horaire continu	Accueil parascolaire modulable
Investissement fort : le taux d'occupation est supérieur ou égal à 160 % ; au sein des ménages monoparentaux, il est au moins de 80 %.	Type de ménage 1 : les parents sont fortement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent une école à horaire continu.	Type de ménage 3 : les parents sont fortement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent une structure d'accueil parascolaire modulable.
Investissement faible : le taux d'occupation du ménage est de 159 % au maximum ; au sein des ménages monoparentaux, il est de 79 % au maximum.	Type de ménage 2 : les parents sont faiblement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent une école à horaire continu.	Type de ménage 4 : les parents sont faiblement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent une structure d'accueil parascolaire modulable.

La typologie des utilisateurs est présentée plus en détail à l'annexe A4. L'illustration 5 indique la répartition des familles interrogées sur les quatre types d'utilisateurs :

Illustration 5 : Répartition des familles sur les quatre types d'utilisateurs, en points de pourcentage

Dans l'échantillon, le type de ménage 4 est le plus fréquent



Graphique INFRAS. Source : enquête téléphonique auprès des parents. N=86.

Au total – comme présenté au chapitre 2 – davantage de familles avec des enfants fréquentant un accueil parascolaire modulable (types 3 et 4) que de familles avec des enfants fréquentant une école à horaire continu (types 1 et 2) ont été interrogées. Alors que la majorité des parents des enfants fréquentant une école à horaire continu étaient fortement investis dans la vie professionnelle (type 1) et que peu de parents présentaient un faible investissement dans la vie professionnelle (type 2), la situation des familles avec des enfants fréquentant un accueil pa-

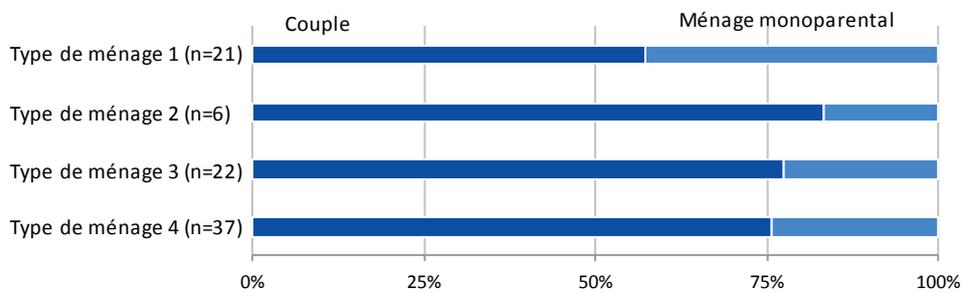
rascolaire modulable est un peu plus équilibrée : la plus grande partie des familles interrogées peut en effet être classée dans le type 4 (faible investissement dans la vie professionnelle, utilisation de l'accueil parascolaire modulable).

D'autres caractéristiques des quatre types de familles, comme le modèle familial, le niveau de formation et le partage de la garde, sont présentées dans l'illustration suivante :

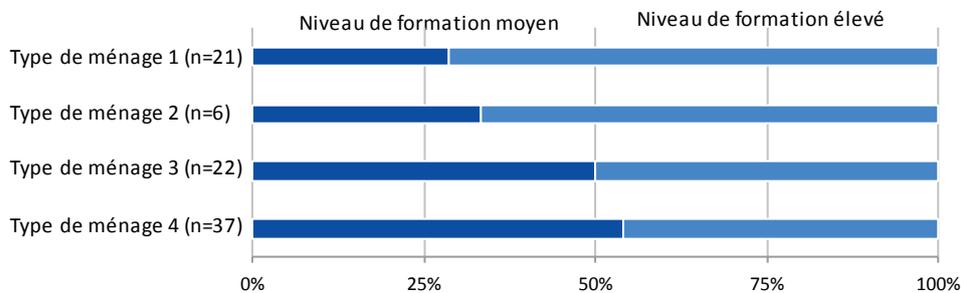
Illustration 6 : Caractéristiques socio-démographiques des quatre types d'utilisateurs

Caractéristiques des différents types, en points de pourcentage

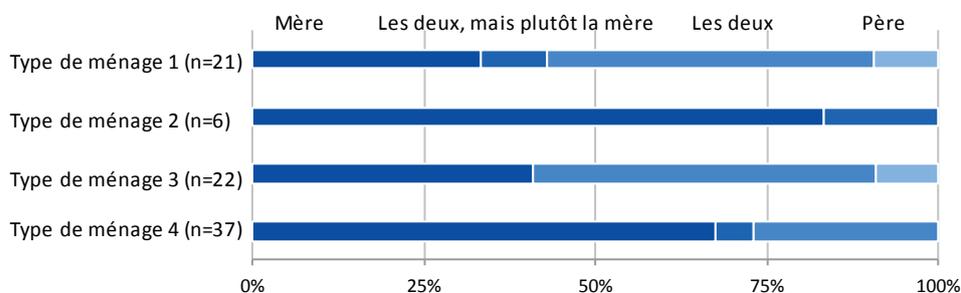
Modèle familial



Niveau de formation



Garde : qui en assume principalement la responsabilité ?



Graphique INFRAS. Source : enquête téléphonique auprès des parents.. N=86.

Selon cette présentation des résultats en fonction du type d'utilisateur, la part des ménages monoparentaux est nettement plus élevée dans le type 1 (fort investissement dans vie professionnelle, école à horaire continu) que dans les autres types. La part des ménages à niveau de formation élevé y est également la plus importante. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les tâches de garde sont plus souvent réparties sur les deux parents dans les familles fortement investies dans la vie professionnelle (types 1 et 3) que dans celles qui le sont moins (types 2 et 4).

Pour les ménages des types 3 et 4, on peut relever une relation entre le nombre de jours de fréquentation de l'accueil parascolaire modulable et le taux d'occupation de la famille. Les familles du type 3, qui sont plus investies dans la vie professionnelle, ont recours à l'accueil parascolaire modulable pendant 2,4 jours en moyenne, alors que les ménages de type 4 n'y recourent que pendant 2,0 jours.

Lors de l'évaluation des entretiens avec les parents (cf. 4.3 à 4.7), les différences entre les quatre types d'utilisateurs sont systématiquement mises en relief. En règle générale, les différences entre les types d'utilisateurs sont plus nettes que celles entre régions linguistiques, entre ville et campagne, ou selon le sexe des personnes interrogées. Lorsque de telles différences sont identifiées, elles sont explicitement évoquées.

4.3. Raisons du choix d'un mode de garde

Dans la plupart des familles, le choix du mode de garde s'est effectué, indépendamment du type de ménage, d'une part, pour des raisons d'organisation du travail et, d'autre part, pour des raisons pédagogiques. Les raisons le plus souvent citées ont été la nécessité d'une garde externe à certains moments pour des raisons de travail ou de formation (36 mentions) ainsi que la possibilité d'un apprentissage informel de qualité²¹ lors de la prise en charge (23 mentions). D'autres raisons citées par tous les types de ménages ont été la simplicité de l'organisation (7 mentions), l'existence d'une conception pédagogique comparée aux autres modes de garde comme l'accueil familial de jour (6 mentions), les activités (4 mentions), la bonne réputation de la structure d'accueil (3 mentions) et les coûts subventionnés (2 mentions). Les réponses spécifiques des divers types de ménages sont les suivantes :

- **Type de ménage 1 (fort investissement dans la vie professionnelle, école à horaire continu ; N=21)** : de nombreux parents ont motivé le choix de l'école à horaire continu par le fait que sans elle, il aurait été pratiquement impossible de maintenir un taux d'occupation élevé

²¹ Par apprentissage informel, les auteurs entendent les processus d'apprentissage que les enfants suivent du fait d'expériences vécues en dehors des cours proprement dits. L'apprentissage informel peut avoir lieu, par exemple, dans le cadre d'un encouragement ludique des enfants par des activités et des offres récréatives de l'accueil parascolaire, ou par interaction avec d'autres enfants.

(8 mentions). A plusieurs reprises, les parents ont avancé l'argument d'une continuité entre l'école et l'accueil parascolaire (5 mentions), ce qui contribue, selon eux, à l'instauration d'une atmosphère conviviale et à une certaine constance, les enseignants participant également à l'accueil parascolaire (6 mentions). Toujours selon eux, un tel dispositif favorise aussi l'acquisition de compétences sociales, en particulier chez les enfants surdoués, introvertis ou perturbés sur le plan comportemental et les enfants uniques (5 mentions). Les parents estiment en outre que cette constance leur permet d'aller au travail en étant rassurés (3 mentions). Enfin, la bonne ambiance lors des journées portes ouvertes a été citée comme motif du choix (2 mentions). Le fait que tous les enfants de l'école fréquentent l'accueil parascolaire tous les jours, ce qui évite qu'un enfant de parents fortement investis dans la vie professionnelle soit placé dans une situation d'exception, a également contribué au choix (2 mentions).

- **Type de ménage 2 (faible investissement dans la vie professionnelle, école à horaire continu ; N=6) :** les familles faiblement investies dans la vie professionnelle ont choisi les écoles à horaire continu pour des raisons analogues à celles des familles du type 1. Deux des six familles de ce type avaient, au moment de l'entrée à l'école de leurs enfants, un taux d'occupation plus élevé et n'ont réduit ce dernier qu'après coup. L'école à horaire continu a été choisie en raison du taux d'occupation élevé d'alors (2 mentions) ou en raison d'horaires irréguliers, les offres modulables ou privées demandant de choisir des jours fixes (1 mention). Ont par ailleurs été citées l'ambiance conviviale de la garde et la sécurité, car il n'y a aucun trajet à parcourir entre deux institutions (1 mention chacune). Concernant les réponses des parents de l'école à horaire semi-continu de Vissoie, il y a lieu de préciser que ceux-ci n'ont pas « choisi » explicitement cette filière. C'est en effet la seule école des environs et la fréquentation de la cantine est incontournable, le temps imparti au repas étant court au point qu'il ne laisse place à aucune alternative.
- **Type de ménage 3 (fort investissement dans la vie professionnelle, accueil parascolaire modulable ; N=22) :** le choix de l'accueil parascolaire modulable par les familles fortement investies dans la vie professionnelle était avant tout dicté par la nécessité de recourir à une garde en raison des disponibilités limitées des parents (12 mentions). Les possibilités d'apprentissage informel (7 mentions), la qualité de la prise en charge (5 mentions), la présence d'amis des enfants (4 mentions), le fait que l'organisation de la prise en charge soit facilitée par la proximité de l'école (3 mentions) et le fait que l'enfant n'a plus l'âge de la crèche et se trouve entre de bonnes mains à l'accueil parascolaire modulable (3 mentions) ont également été invoquées comme raisons du choix. Ont encore été cités de manière isolée la sécurité, l'apprentissage d'une langue, des repas sains et les bas coûts comparés à ceux des crèches.

- **Type de ménage 4 (faible investissement dans la vie professionnelle, accueil parascolaire modulable ; N=37)** : les familles faiblement investies dans la vie professionnelle ont également choisi l'accueil parascolaire modulable, car elles avaient besoin, à certains moments, d'une prise en charge externe pour des raisons de travail ou de formation (20 mentions). Ont également été cités l'apprentissage informel (7 mentions), le rattachement de l'accueil parascolaire modulable à l'établissement scolaire (5 mentions) ainsi que l'absence de solution de rechange dans le cercle privé (5 mentions). D'autres raisons ont été la présence des amis (4 mentions) et le fait que l'enfant ne pouvait plus fréquenter la crèche en raison de son âge (4 mentions), les coûts moindres comparés à ceux des autres modes de garde, l'offre d'activités et les devoirs surveillés (4 mentions) et le fait que cela constituait la solution organisationnelle la plus simple (3 mentions).

Les raisons du choix de l'accueil parascolaire varient également légèrement en fonction du **type de commune** et de la **région linguistique**. Alors que dans les agglomérations et les communes rurales, la correspondance des horaires avec ceux des parents était citée en premier, dans les villes, l'accueil parascolaire a été choisi à plusieurs reprises en raison des possibilités d'apprentissage informel. Ces dernières ont été plus souvent indiquées comme motif du choix en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Combinaison avec d'autres modes de garde

Près de la moitié des ménages interrogés (41 sur 86) a régulièrement recours à des modes de garde supplémentaires. Le plus souvent, il s'agit d'une prise en charge par les grands-parents. D'autres modes de garde sont proportionnellement le plus souvent utilisés par des familles fortement investies dans la vie professionnelle (73 %) et ayant recours à l'accueil parascolaire modulable (type 3). Par contre, les familles fortement investies dans la vie professionnelle et ayant recours aux écoles à horaire continu (type 1) combinent moins souvent ces dernières avec d'autres modes de garde (43 %). Les combinaisons adoptées par les divers types de ménages sont précisées ci-après :

- **Type de ménage 1 (fort investissement dans la vie professionnelle, école à horaire continu ; N=21)** : à côté de l'école à horaire continu, on ne fait guère appel à un autre mode de garde (12 mentions). Chez cinq familles, les grands-parents (4 mentions) sont régulièrement mobilisés. Isolément, il est fait état d'un échange d'enfant avec d'autres parents ou amis, du soutien apporté le soir par une nounou et d'activités régulières avec de la parenté comme une heure de lecture (2 mentions).
- **Type de ménage 2 (faible investissement dans la vie professionnelle, école à horaire continu ; N=6)** : les familles faiblement investies dans la vie professionnelle et qui placent leurs

enfants dans des écoles à horaire continu n'ont pas recours à d'autres modes de garde (4 mentions) ou font appel aux grands-parents (2 mentions).

- **Type de ménage 3 (fort investissement dans la vie professionnelle, accueil parascolaire modulable ; N=22)** : le plus souvent, l'accueil parascolaire modulable est combiné avec la prise en charge par les grands-parents (9 mentions), la famille au sens large (1 mention) ou les amis (1 mention). Sinon ces familles n'ont recours à aucun autre mode de garde (6 mentions) ou font appel à un accueil de jour en milieu familial (5 mentions).
- **Type de ménage 4 (faible investissement dans la vie professionnelle, accueil parascolaire modulable ; N=37)** : à côté de l'accueil parascolaire modulable, soit aucun autre mode de garde n'est utilisé (23 mentions), soit il est fait appel régulièrement au réseau informel des grands-parents, de la parenté, d'amis et de voisins (10 mentions).

4.4. Evaluation de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

Le présent paragraphe précise les arrangements choisis par les familles pour concilier activité professionnelle et modes de garde ainsi que les difficultés rencontrées au quotidien.

Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : un défi considérable

Pour la plupart des familles, le principal défi en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est l'organisation du quotidien (27 mentions), en particulier durant les vacances, les jours de congé ou en cas de maladie des enfants. L'absence d'un réseau familial à proximité accentue encore ce problème (2 mentions). D'autres difficultés citées de manière isolée sont le travail irrégulier en équipes, le manque de flexibilité dans la répartition du travail (5 mentions) ainsi que des horaires de travail variant chaque année. L'organisation de tâches quotidiennes comme les éventuels devoirs et la préparation des travaux écrits avec les enfants le soir (5 mentions) ou les achats et la cuisine (3 mentions) sont également cités par quelques familles. Quelques mères éprouvent des difficultés à exercer une activité professionnelle dans un contexte encore marqué par l'idée que les mères devraient passer beaucoup de temps avec les enfants à la maison (4 mentions). Trois modèles ressortent de la comparaison des quatre types d'utilisateurs :

- Dans les familles fortement investies dans la vie professionnelle (types 1 et 3), le défi le plus important à relever est de trouver suffisamment de temps à consacrer à la famille ou à soi-même (11 mentions).
- Dans celles qui ont recours à l'accueil parascolaire modulable (types 3 et 4), c'est la question des heures non couvertes par les services de garde qui constitue un défi (8 mentions). En particulier pour les offres se limitant à l'accueil de midi, les parents regrettent l'absence

d'une prise en charge l'après-midi (6 mentions) comprenant des devoirs surveillés (2 mentions). La coordination avec les autres modes de garde (2 mentions) pose également problème à ces parents. Par ailleurs, les horaires de garde fixés pour une longue durée sont critiqués par les parents confrontés à des horaires de travail irréguliers ou devant accomplir des heures supplémentaires (4 mentions).

- Le premier souci des familles avec des enfants fréquentant les écoles à horaire continu (types 1 et 2) est d'obtenir une place dans un tel établissement (12 mentions) et que le système scolaire avec ses nombreuses heures de présence plaise à l'enfant (2 mentions).

La comparaison des réponses des ménages monoparentaux avec celles des couples fait apparaître peu de différences. Dans les deux modèles familiaux, l'organisation du quotidien est citée le plus souvent comme difficulté majeure.

Organisation du quotidien : enfants malades

Lorsque les enfants sont malades, les parents s'organisent de diverses manières :

- Souvent ils sollicitent d'abord l'aide des grands-parents (29 mentions), des amis (8 mentions), de la famille au sens large (6 mentions) ou des voisins (5 mentions).
- Si cela n'est pas possible, un des parents prend congé (42 mentions) ou permute son travail avec un collègue (2 mentions), ce qui n'est pas toujours du goût des employeurs. Parfois, un des parents peut travailler à domicile (19 mentions). Pour les parents travaillant comme indépendants, l'horaire de travail peut parfois être modifié (5 mentions) et, en cas de rendez-vous, des remplacements doivent être en partie organisés (2 mentions).
- Trois familles indiquent faire appel à une nounou, un baby-sitter ou un accueillant en milieu familial. Dans une telle situation, deux familles font également appel au service de garde de la Croix-Rouge suisse.
- Enfin, dans quatre familles, les enfants sont suffisamment âgés pour pouvoir rester seuls à la maison en cas de maladie bénigne. Deux parents ont également indiqué avoir envoyé leur enfant à l'école avant que la guérison ne soit complète.

Il n'existe pas de différence notable entre les arrangements choisis par les différents types de famille, puisque ceux-ci exploitent l'ensemble des options à leur disposition.

Organisation du quotidien : vacances

Comme dans les cas de maladie des enfants, les familles ont le plus souvent recours à diverses possibilités de garde durant les vacances, les réseaux familiaux et les offres de vacances des institutions étant également combinées et utilisées à la semaine. Diverses familles insistent sur

le fait que la prise en charge durant les vacances était plus facile à organiser durant la période des crèches, celles-ci restant ouvertes durant les vacances.

- Le **réseau familial**, mis à contribution pour la garde des enfants lors des vacances, est composé des grands-parents (27 mentions), de la parenté (3 mentions) et de familles amies qui emmènent les enfants en vacances avec eux (12 mentions).
- La **garde institutionnelle offerte durant les vacances** par les communes consiste en une prise en charge par l'accueil parascolaire ou d'autres acteurs (23 mentions) et en la fréquentation de camps de vacances (14 mentions).
- Durant les vacances, six familles confient leurs enfants à une **nounou, un baby-sitter ou un accueil familial de jour** et deux familles ont encore recours à la crèche fréquentée précédemment.
- Dans quatre familles, les **enfants sont suffisamment indépendants** pour pouvoir s'occuper eux-mêmes à certains moments durant les vacances.

On peut noter des différences dans l'organisation des vacances selon que les familles sont peu ou fortement investies dans la vie professionnelle. Alors que dans les secondes (types 1 et 3), les parents vivant en couple prennent souvent des vacances à tour de rôle afin de gérer au mieux la garde durant les vacances (6 mentions), les premières ont moins souvent recours à cette manière de procéder (3 mentions). Chez les parents séparés, le fait de prendre des vacances à tour de rôle permet également de bien gérer la garde pendant une grande partie des vacances (7 mentions). Par ailleurs, chez les parents faiblement investis dans la vie professionnelle, un des parents arrive parfois à toujours prendre des vacances pendant les congés scolaires (8 mentions). Chez les familles fortement investies dans la vie professionnelle, seule une des familles est en mesure d'organiser les vacances ainsi. Une autre famille peut effectuer son travail à domicile durant les vacances et quatre familles, très fortement investies dans la vie professionnelle, peuvent parfois emmener les enfants au travail pour quelques heures.

Satisfaction des parents quant au taux d'occupation actuel et adaptations avec le temps

Il a été demandé aux parents s'ils ont adapté leur taux d'occupation avec le temps et quel est leur niveau de satisfaction à l'égard de leur taux d'occupation actuel. Dans les réponses, des différences notables s'observent entre les familles fortement et faiblement investies dans la vie professionnelle (types 1 et 3 en comparaison des types 2 et 4) :

- Le plus souvent, les ménages fortement investis dans la vie professionnelle ont maintenu leur taux d'occupation avec le temps (16 mentions), alors qu'un nombre un peu moins élevé de familles l'ont augmenté (13 mentions) et que d'autres l'ont réduit (10 mentions). Au total, nombre de ces familles se déclarent satisfaites de leur taux d'occupation (23 mentions),

le souhait d'un taux d'occupation plus faible étant toutefois souvent émis (16 mentions) ; seule une de ces familles aimerait l'augmenter davantage. Le statut professionnel ainsi qu'un revenu familial trop bas en cas de réduction du taux d'occupation ont été mentionnés comme raisons pour lesquelles cela n'est pas possible.

- Parmi les familles moins investies dans la vie professionnelle, on peut noter environ deux fois plus de familles ayant réduit leur taux d'occupation (19 mentions) que de familles l'ayant augmenté (11 mentions) ou maintenu (8 mentions). Bien que la majorité de ces familles soient satisfaites de leurs taux d'occupation (18 mentions), quelques familles aimeraient bien travailler davantage (15 mentions). Les raisons pour lesquelles cela ne peut se faire sont diverses : soit le taux d'occupation ne peut pas être augmenté pour le poste en question, soit il n'est pas possible de trouver un poste à temps partiel dans la branche considérée. Dans deux cas, les deux parents avaient au départ des taux d'occupation élevés. Toutefois la charge de travail de l'un des partenaires s'est élevée au point qu'il n'était plus en mesure d'assumer des tâches liées à la garde, ce qui a conduit le second parent à devoir fortement réduire son activité lucrative. Quelques ménages indiquent qu'un taux d'occupation plus élevé ne leur permettrait pas de passer suffisamment de temps avec les enfants.

Les familles vivant en ménage monoparental interrogées font plus souvent partie du type de familles fortement investies dans la vie professionnelle que les couples. Des différences spécifiques entre les ménages monoparentaux et les couples en ce qui concerne la satisfaction par rapport au taux d'occupation n'ont toutefois pas pu être constatées. Cela rejoint les conclusions de la recherche (cf. 3.3) et pourrait, entre autres, s'expliquer par le fait que dans un quart des ménages monoparentaux, l'ex-partenaire est également fortement impliqué dans la garde.

Importance de l'accueil parascolaire pour la conciliation : « Si l'accueil parascolaire n'existait pas, nous... »

La majorité des parents interrogés accorde une grande importance à l'accueil parascolaire pour la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Les mentions vont de « très important » à « indispensable » et jusqu'à « inconcevable de faire sans ». Cela vaut pour les quatre types de ménage.

Afin de mieux cerner cette question, on a demandé aux parents comment ils se seraient organisés en l'absence de l'accueil parascolaire. Les réponses reçues font apparaître des différences, d'une part, entre les deux modes de garde (modulable/continu) et, d'autre part, entre les familles fortement et faiblement investies dans la vie professionnelle :

- Chez les familles avec des enfants fréquentant une école à horaire continu (types 1 et 2), la plupart des parents ont indiqué qu'ils auraient choisi un accueil parascolaire modulable si leurs enfants n'avaient pas pu fréquenter les écoles à horaire continu (11 mentions). Chez les familles avec des enfants fréquentant l'accueil parascolaire modulable (types 3 et 4), les parents auraient par contre nettement plus souvent eu recours à des accueillants en milieu familial (15 mentions) ou à d'autres formes d'accueil parascolaire (4 mentions).
- Enfin, les familles faiblement investies dans la vie professionnelle (types 2 et 4) auraient abandonné ou réduit leur travail plus souvent (12 mentions) que les familles davantage investies dans la vie professionnelle (5 mentions).

Quelques alternatives à l'accueil parascolaire ont encore été mentionnées de manière isolée par divers types de ménage : la garde privée par une nounou (7 mentions), une plus grande implication des grands-parents (6 mentions), l'organisation de la garde en commun avec des familles amies (5 mentions), un déménagement (3 mentions), une prolongation du séjour à la crèche (2 mentions) ou une école privée (2 mentions).

Autres conditions générales utiles à la conciliation

En matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, l'accueil extrafamilial n'est pas le seul aspect déterminant. Les réponses à la question de savoir quelles autres conditions facilitent cette conciliation étaient très semblables d'un type de ménage à l'autre. En gros, ces conditions peuvent être classées en trois catégories :

- **Conditions professionnelles** : chez tous les types de ménage, les conditions de travail et d'embauche des employeurs ont été le plus souvent citées. Elles comprennent la flexibilité en ce qui concerne les horaires mobiles (27 mentions), la possibilité d'effectuer du travail à domicile (14 mentions), une attitude compréhensive de la part de l'employeur pour ce qui est des contretemps de courte durée (9 mentions). Ont également été mentionnées la possibilité d'endosser une fonction dirigeante malgré le travail à temps partiel et les congés maternités (3 mentions), la primauté de l'atteinte des objectifs sur le temps de présence (1 mention) et la possibilité du travail à temps partiel (1 mention). Par ailleurs, des horaires réguliers (1 mention) sont considérés comme bienvenus et, en cas de travail en équipe irrégulier, la possibilité de s'accorder régulièrement sur des journées totalement libres est appréciée (1 mention). En ce qui concerne la situation du travail, deux aspects ont été mentionnés uniquement par les ménages fortement investis dans la vie professionnelle (types 1 et 3) : le fait de ne pas être assommé par le travail et que les week-ends soient libres (1 mention) ainsi que le fait que les fréquents voyages professionnels puissent être planifiés suffisamment tôt (1 mention).

- **Conditions familiales** : elles consistent en l'existence d'un entourage familial et social de soutien, formé par les grands-parents et les amis (4 mentions). Mais la situation financière a également été mentionnée comme importante. Ont été évoqués, dans le cas des bas revenus, les subventions pour l'accueil parascolaire (2 mentions) et, dans le cas des revenus élevés, les moyens financiers permettant d'engager une garde privée entre la fermeture de l'accueil parascolaire le soir et la fin du travail des parents (1 mention).
- **Autres conditions institutionnelles** : tous les types de famille ont mentionné comme condition principale la garde offerte par la commune durant les vacances (8 mentions). D'autres mentions concernaient une vaste offre en activités de loisirs (2 mentions), un réseau de transports publics bien développé, permettant aux enfants d'être plus indépendants (2 mentions), et la proximité géographique de l'accueil parascolaire (1 mention). Enfin, une famille considère que l'ouverture prolongée des magasins constitue une condition intéressante. En même temps, cela constitue un défi supplémentaire pour une famille interrogée, dont les deux parents sont actifs dans le commerce de détail.

4.5. Evaluation des modes de garde utilisés

4.5.1. Point de vue des parents

Bien-être des enfants

La majorité des parents apprécie réellement le fait que leurs enfants se plaisent dans la structure d'accueil parascolaire (73 mentions). Parfois les parents rapportent que les enfants aimeraient souvent rester plus longtemps ou même y aller des après-midis où ils seraient gardés à la maison (5 mentions).

Certaines critiques relatives au bien-être des enfants sont formulées de manière isolée par des parents d'enfants fréquentant des structures d'accueil modulables. Dans deux cas, l'enfant est moins à l'aise parce que les amis de la classe ne fréquentent pas cette structure. Par ailleurs, un enfant s'estime trop âgé pour la structure d'accueil, ses intérêts n'étant plus couverts par celle-ci. Dans un cas, les parents ont constaté que l'enfant aimait moins la structure d'accueil depuis que son animatrice préférée a quitté la structure. De plus, trois parents indiquent que leur enfant n'apprécie pas la structure parascolaire au même degré tous les jours : certains jours, il y aurait trop d'agitation et les repas seraient trop bruyants. Enfin, trois familles peu investies dans la vie professionnelle indiquent que les enfants préféreraient parfois rester à la maison plutôt que de fréquenter l'accueil parascolaire (type 4).

Aspects de l'accueil parascolaire particulièrement importants pour les parents

Les parents ont été priés de citer les aspects de la prise en charge qui, pour eux, étaient les plus importants. Les réponses ont été variées et non spécifiques aux différents types de famille. En gros, on peut les classer en trois catégories :

- **Relation avec le personnel d'encadrement** : pour les parents, il est important que l'enfant se sente à l'aise (12 mentions), que le personnel d'encadrement et les enfants fassent preuve de respect et de confiance mutuels (9 mentions) et qu'il existe une certaine stabilité dans la prise en charge (6 mentions). Un encadrement approprié à l'enfant dans lequel le personnel est à l'écoute de ce dernier (6 mentions) est également important pour eux. Sont également mentionnés la confiance des parents en la structure (3 mentions) et le fait que les animateurs deviennent des personnes de référence pour les enfants. Les parents dont les enfants fréquentent les écoles à horaire continu accordent une importance particulière au cadre communautaire convivial dans lequel les enfants sont groupés par classes (3 mentions).
- **Qualification du personnel d'encadrement** : dans l'accueil parascolaire modulable, les parents attachent une grande importance à la qualification du personnel d'encadrement (16 mentions). Dans le cas des écoles à horaire continu, la question n'a guère été soulevée.
- **Projet pédagogique de l'institution** : pour les parents, la diversité des activités de l'accueil parascolaire est particulièrement importante (14 mentions). Elle favorise, selon eux, l'apprentissage informel (10 mentions) et l'apprentissage des langues (1 mention). Des repas de qualité (8 mentions) et un système de devoirs surveillés qui fonctionne bien (7 mentions) sont également importants pour les parents. Sont mentionnées par ailleurs des règles claires (6 mentions), une ample communication avec les parents (4 mentions), la possibilité de jouer librement et la possibilité de se reposer (2 mentions). Enfin, deux parents accordent de l'importance au fait que leurs enfants fréquentent une institution officielle, celle-ci devant respecter des standards.
- **Aspects organisationnels** : parmi ces aspects ont été cités le plus souvent des horaires appropriés au travail (15 mentions) et des tarifs abordables (12 mentions). Pour les personnes ayant recours à des structures d'accueil modulable, l'aspect de la sécurité joue également un rôle, des trajets courts et accompagnés entre l'école et l'accueil parascolaire étant considérés comme très importants (10 mentions). Une certaine flexibilité – on entend par là que les enfants (des écoles à horaire continu) puissent de temps à autre quitter plus tôt ou fréquenter la structure (d'accueil modulable) un jour non prévu – est attendue par certains parents (6 mentions).

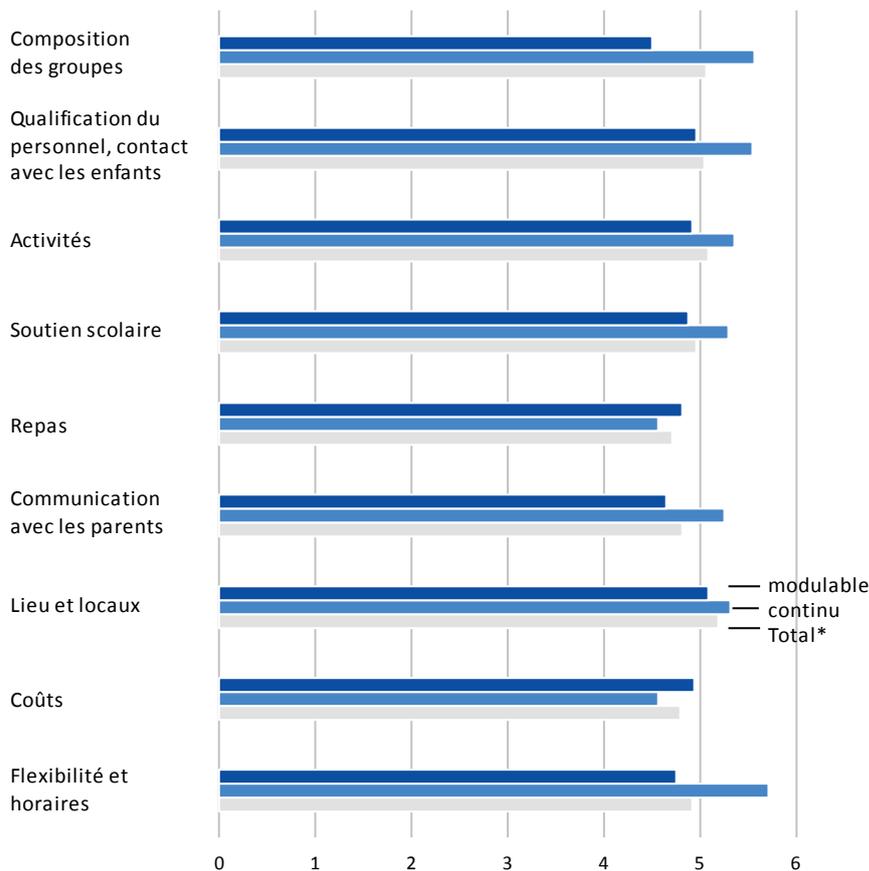
Appréciation de divers aspects de l'accueil parascolaire

Les parents ont été priés de noter, sur une échelle de 6 (meilleure note) à 1 (moins bonne note), les structures d'accueil auxquelles elles ont recours. Sur l'ensemble des structures observées, les notes moyennes varient entre 4,72 (pour les repas) et 5,19 (pour le lieu et les locaux), la moyenne générale étant de 4,95. L'institution la mieux notée par les parents est l'école à horaire continu de Zoug. Généralement, la moyenne obtenue par les écoles à horaire continu (5,05) était supérieure à celle des accueils parascolaires modulables (4,77). Cela ressort également clairement de l'illustration suivante, qui présente les notes attribuées par les parents aux différents aspects des deux types de structure :

- Dans l'**accueil parascolaire modulable**, les aspects les mieux notés sont l'emplacement et les locaux, ainsi que la qualification du personnel d'encadrement. Les plus mal notés sont la composition des groupes et la communication avec les parents.
- Dans les **écoles à horaire continu**, les horaires d'ouverture, la flexibilité et la composition des groupes sont les aspects les plus appréciés. Au contraire, les coûts et les repas ont reçu les moins bonnes notes.

Illustration 7 : Evaluation par les parents de certains aspects de l'accueil parascolaire (notes de 0 [moins bonne note] à 6 [meilleure note])

On peut constater une satisfaction générale chez les parents.



Grafique INFRAS. Source : sondage téléphonique auprès des parents. Dans les écoles à horaire continu, le nombre de cas se situe, selon les aspects, entre 18 et 19, dans l'accueil parascolaire modulable entre 32 et 51.

*Pour l'école à horaire semi-continu de Vissoie, le nombre de cas est trop faible pour être présenté séparément.

L'évaluation des différents aspects est commentée de manière détaillée ci-après. Lors de l'évaluation des résultats, on opère, en règle générale, une distinction entre l'accueil parascolaire modulable et les écoles à horaire continu et, en ce qui concerne chacun des deux modes de garde, entre les régions linguistiques ainsi qu'entre les institutions individuelles.

1. Qualité de la prise en charge

Dans l'ensemble, les aspects qualitatifs de la prise en charge sont bien notés et les parents sont satisfaits. Cinq aspects qualitatifs ont été évoqués lors des entretiens. Dans le tableau ci-après figurent les notes moyennes concernant ces différents aspects.

Tableau 7 : Evaluation par les parents de la qualité de la prise en charge					
	Composition des groupes	Personnel (qualification et contact avec les enfants)	Activités	Devoirs surveillés	Communication avec les parents
Continu	5,6	5,5	5.4	5,3	5.3
Modulable	4,5	5.0	4,9	4.9	4.6

Source : enquête téléphonique auprès des parents. Dans les écoles à horaire continu, le nombre de cas se situe, selon les aspects, entre 18 et 19 ; dans l'accueil parascolaire modulable, entre 32 et 51. Pour l'école à horaire semi-continu de Vissoie, le nombre de cas est trop faible pour être présenté séparément.

Accueil parascolaire modulable :

- **Suisse alémanique (Bremgarten bei Bern, Bâle, Wattwil) :** dans les trois cas, les parents sont fondamentalement satisfaits de la qualité de la garde ; est également louée la diversité des activités proposées, lors desquelles les enfants sont plus ou moins fortement impliqués en fonction de leurs intérêts. De grandes louanges ont été adressées en particulier à la structure de Bâle en ce qui concerne la qualité de l'encadrement. Ainsi, il est rapporté que le personnel d'encadrement a gardé une vue d'ensemble même lorsque le groupe était important, qu'il a pu pratiquer l'écoute individuelle et que la composition de l'équipe d'encadrement était très bonne. L'encadrement a également fait l'objet d'une évaluation positive à Wattwil et à Bremgarten bei Bern. La plupart des parents ont particulièrement insisté sur la bonne ambiance de base de la structure d'accueil. Toutefois des critiques isolées ont été formulées à l'égard de ces deux institutions. Ainsi la taille des groupes a été considérée comme trop importante, en particulier pour les enfants allant à l'école enfantine. D'autres critiques ont été formulées en ce qui concerne l'impossibilité pour un enfant de pouvoir se retirer à l'écart des autres enfants. Certains parents souhaitent également une communication plus proactive de la part des institutions. La majorité des parents trouve toutefois que la communication correspond à leurs besoins : en effet, estiment-ils, lorsque les parents cherchent l'échange, le personnel d'encadrement entre volontiers en matière. Dans toutes les institutions, les critiques concernaient surtout les devoirs surveillés. Ceux-ci sont proposés dans tous les accueils parascolaires modulables considérés, les enfants devant toutefois décider par eux-mêmes de vouloir faire les devoirs. Parfois, les devoirs devaient encore être faits le soir à la maison. Dans les familles ayant abordé cette question dans le cadre de l'institution, plus d'attention a ensuite été accordée au fait que les devoirs soient faits ou non.
- **Romandie (Meyrin, Peseux, Yverdon-les-Bains) :** Dans l'ensemble, en Romandie aussi les parents semblent satisfaits de la garde de leurs enfants. Un personnel de qualité, sympathique et compétent, les nombreuses activités proposées et la possibilité de faire les devoirs dans la structure font partie des points positifs cités. A Peseux néanmoins, tous les parents

ne sont pas du même avis. Trois familles considèrent qu'il n'y a pas assez de personnel. Même constat à Meyrin où deux familles considèrent que malgré l'augmentation de personnel depuis quelques années, ils ne sont toujours pas assez. Les activités en plein air et le sport sont particulièrement appréciés, mais certaines familles souhaiteraient encore davantage d'activités proposées. Enfin, une minorité des parents aimerait recevoir des informations plus détaillées quant au déroulement de la journée de leurs enfants dans la structure d'accueil.

- **Tessin (Giubiasco, Savosa) :** De manière générale, la composition et la taille des groupes d'enfants sont jugées assez bonnes. Parfois, les parents font état de tables trop nombreuses et du chaos qui en résulte. Quelques parents sont heureux de la possibilité qu'ont leurs enfants de se socialiser avec des camarades d'autres classes et d'autres tranches d'âge. Pour ce qui est du rapport numérique entre personnel d'encadrement et enfants, ainsi que de la formation et de la compétence du personnel, les parents se disent satisfaits. Quelques-uns d'entre eux font confiance au service offert et ne connaissent pas le personnel. Beaucoup évoquent la sévérité du personnel (rapportée par leurs enfants), mais à leur avis celle-ci constitue un bien pour l'éducation de leur progéniture. Les activités organisées sont jugées moyennes à bonnes, même si, pas plus à Giubiasco qu'à Savosa, il n'est prévu de moments consacrés au repos ou à l'appui pour les devoirs. A Giubiasco, les élèves de l'école primaire, éloignée de la cantine, disposent de très peu de temps puisqu'il leur faut 10 à 15 minutes pour faire le trajet. Dans les deux structures, la communication pourrait être améliorée.

Ecoles à horaire continu

- **Ecoles à horaire continu à Zurich (Limmat B) et à Zoug :** ni la taille des groupes ni la qualification du personnel d'encadrement n'ont été critiquées, entre autres parce que les écoles sont, selon les parents, relativement faciles à appréhender et que l'encadrement est assuré en grande partie par les enseignants eux-mêmes. Les parents estiment que, du fait de l'implication des enseignants dans la prise en charge, les enfants les connaissent relativement bien, même s'ils n'ont pas (encore) eu de cours avec eux, et que cela conduit à une ambiance conviviale dans l'école et l'accueil parascolaire. En particulier dans l'école à horaire continu de Zoug, les parents ont loué l'engagement des enseignants et du personnel d'encadrement. Ils considèrent qu'avec l'offre de cours durant les loisirs, laquelle est jugée enrichissante pour les enfants, cela participe également à la bonne ambiance.

Dans les deux écoles, le temps consacré aux devoirs fait partie de la prise en charge. Certains parents, surtout à Zurich, se plaignent néanmoins que les devoirs n'aient pas été faits, ce qui affecte la vie familiale. Pour les parents, le système des devoirs surveillés constitue à la fois une chance et un inconvénient. La chance, c'est que les parents n'ont généralement pas besoin de s'occuper des devoirs le soir ; l'inconvénient est qu'ils ne peuvent guère suivre le degré d'avancement de l'enfant dans les différentes matières.

La communication avec les parents est évaluée de manière légèrement différente dans les deux écoles. A Zoug, les parents disent communiquer quotidiennement avec les enseignants par le biais d'un cahier à signer et qu'ils sont régulièrement invités à manger à l'école ainsi qu'à participer aux projets de l'école comme la transformation de la cour de récréation. Les parents parlent de ce fait d'échanges riches et fructueux. A Zurich, les parents sont un peu plus critiques à l'égard de la communication, car ils sont certes informés en détail sur l'enseignement, mais pas sur l'accueil parascolaire.

- **Vissoie :** les familles sont satisfaites de l'école à horaire continu du Val d'Anniviers. Les parents interrogés considèrent que les horaires fixes et les après-midis de congé conviennent mieux au rythme des enfants. Cela leur laisse également du temps les après-midis pour se reposer, faire tranquillement leurs devoirs et faire des activités. Néanmoins, il faut pouvoir occuper les enfants les après-midis, ce qui n'est pas toujours aisé selon les horaires de travail des parents (voir ch. 4.4).

2) Collaboration entre école et accueil parascolaire

La question de savoir dans quelle mesure l'école et l'accueil parascolaire sont adaptés l'un à l'autre n'a été posée qu'aux utilisateurs de l'accueil parascolaire modulable et sous forme de question ouverte. C'est pourquoi il n'est pas fait état de notes moyennes pour cet aspect, mais uniquement de considérations.

- **Suisse alémanique (Bremgarten bei Bern, Bâle, Wattwil)** : en général, les parents considèrent que les horaires de l'accueil parascolaire sont bien adaptés aux blocs horaires. A Wattwil, où l'accueil parascolaire modulable se limite à l'accueil de midi, des heures blanches peuvent apparaître l'après-midi. Les trois structures considérées sont toutes décrites par les parents comme des institutions séparées de l'école. De ce fait, l'enfant doit, par exemple, être excusé aux deux endroits en cas de maladie, même si le secrétariat de l'école se charge souvent de prévenir la structure d'accueil. Les enseignants sont plus ou moins fortement impliqués dans l'accueil parascolaire. A Bremgarten bei Bern, par exemple, l'accueil parascolaire modulable est dirigé par un maître de classe, ce qui favorise les interactions entre école et accueil parascolaire. A Bâle, les enseignants partagent en partie les repas avec les enfants pour approfondir la connaissance du milieu de l'accueil parascolaire modulable. A Wattwil, aucun aspect de ce genre n'a été évoqué.
- **Romandie (Meyrin, Peseux, Yverdon-les-Bains)** : La coordination avec l'école ne semble pas poser de problème à Meyrin et à Yverdon-les-Bains, où les structures modulables prennent le relais en dehors des horaires scolaires. Par contre, à Peseux, le problème se pose, car la structure d'accueil est fermée le matin alors que les enfants allant en maternelle ont congé une à deux matinées par semaine. Ces enfants sont trop grands pour aller dans une structure d'accueil préscolaire et les parents doivent donc trouver une autre solution pour faire garder leurs jeunes enfants. Cela ne facilite pas l'organisation pour les familles concernées. De plus, les parents utilisant cette structure d'accueil modulable doivent se réinscrire chaque année, alors que la période des inscriptions est antérieure à la publication des horaires des écoles pour l'année suivante. Les besoins de prise en charge sont par conséquent difficiles à estimer.
- **Tessin (Giubiasco, Savosa)** : La collaboration entre les écoles et la qualité de la cantine scolaire communale sont généralement appréciées par les parents. La commune de Savosa a organisé sa cantine scolaire à l'intérieur du centre d'accueil de jour pour personnes âgées « Pettiroso ». La surveillance de la cantine est assurée depuis quelques années par l'enseignante chargée de l'hygiène dentaire, assistée par une ancienne enseignante. Ainsi, les enfants sont suivis par des personnes qu'ils connaissent bien. Par le passé, la tâche de surveillance était assumée à tour de rôle par les divers enseignants. Aujourd'hui, les enseignants des différentes classes s'occupent de la gestion des absences, par exemple en informant les surveillantes lorsqu'un enfant ne peut se rendre à la cantine.

3. Emplacement et locaux

Avec une note globale de 5,2, les parents sont satisfaits de l'emplacement et des locaux (écoles à horaire continu : 5,31 ; accueil parascolaire modulable : 5,09).

Accueil parascolaire modulable

- **Suisse alémanique (Bremgarten bei Bern, Bâle, Wattwil) :** il ressort des discussions avec les parents que les emplacements proches d'une école sont particulièrement appréciés. A Wattwil et à Bremgarten, l'accueil parascolaire modulable est situé au centre et à proximité de l'école. Les enfants de l'école enfantine sont accompagnés à l'accueil parascolaire. A Bâle, l'accueil parascolaire et l'école se partagent la même cour. Ainsi les enfants peuvent aller seuls d'une institution à l'autre. En outre, à Bâle, l'accueil parascolaire est décrit comme étant dans une belle maison. A Bremgarten, l'accueil parascolaire se trouve également dans une maison possédant un grand jardin et une halle de gymnastique annexée. Le fait que la zone ne soit pas clôturée est parfois critiqué. A Wattwil, l'enceinte est décrite comme fonctionnelle, s'agissant de l'abri antiaérien du bâtiment communal et les locaux n'étant donc pas particulièrement adaptés à l'accueil parascolaire.
- **Romandie (Meyrin, Peseux, Yverdon-les-Bains) :** Les locaux dans lesquels les enfants sont accueillis semblent convenir à la majorité des parents avec parfois une petite réserve concernant leur taille. Les structures semblent faciles d'accès et souvent proches du domicile ou du lieu de travail. A Yverdon-les-Bains, le manque d'accès direct à l'extérieur est regretté par trois familles, mais les enfants ont néanmoins accès à un jardin près de la structure d'accueil. Les trajets entre l'école et la structure se font en bus à Yverdon-les-Bains et à pied à Peseux et à Meyrin. A Peseux, les enfants allant en maternelle sont accompagnés par le personnel de la structure, ce qui n'est plus le cas pour les plus grands. Cela pose problème aux parents des enfants de primaire qui considèrent que ce n'est pas sécuritaire de laisser les enfants si jeunes seuls sur des routes où la circulation est dense.
- **Tessin (Giubiasco, Savosa) :** L'emplacement de la cantine et les espaces qu'elle occupe sont jugés comme particulièrement adéquats. A Savosa, le centre pour personnes âgées « Pettirosso » se situe à proximité immédiate de l'école. En quelques mètres, les enfants passent d'un bâtiment à l'autre. La présence de personnes âgées de la commune est une particularité qui favorise une sorte d'interaction intergénérationnelle. En outre, la cour d'école est idéalement située entre le bâtiment scolaire et le centre d'accueil, ce qui permet aux enfants d'avoir un espace où jouer après le repas.
A Giubiasco, la situation est un peu différente. Le village compte deux établissements scolaires pour l'enseignement primaire : le premier, situé au nord de la commune, est connu sous le nom de « Palasio » (le même bâtiment abrite l'école enfantine et la cantine), et le

deuxième se situe à la rue de la gare, à quelque distance du premier. Les enfants qui ont fréquenté l'école enfantine de Palasio connaissent déjà la cantine. Par contre, ceux qui commencent leur scolarité dans l'autre établissement la découvrent. Pour la rejoindre, ils doivent parcourir 10 à 15 minutes à pied. Ce trajet pousse certains parents à faire une utilisation modérée de la cantine, surtout ceux dont les enfants sont en première ou deuxième primaire. Le centre de Palasio est bien apprécié par les familles, car il dispose de structures (place de jeux et cour d'école) où les enfants peuvent exercer des activités en toute sécurité. Certains parents estiment toutefois que les locaux sont un peu bruyants. Tant à Savosa qu'à Giubiasco, les enfants sont attendus à la sortie de l'école par le personnel chargé de la surveillance et, après vérifications des présences, ils sont accompagnés jusqu'à la cantine. Après le repas, le retour à l'école est organisé de la même manière.

Ecoles à horaire continu

- **Ecoles à horaire continu à Zurich (Limmat B) et à Zoug** : les parents décrivent les locaux des deux écoles comme vieillots, mais ayant du charme. Ils apprécient également le lieu lui-même, situé au centre des deux villes et bien relié aux transports publics ; ils estiment en effet que cela permet en particulier aux enfants les plus âgés d'aller seuls à l'école.
- **Vissoie** : Les enfants ont l'habitude dès leur plus jeune âge de prendre le bus pour faire les trajets entre l'école et les différentes communes du Val d'Anniviers. Des bus supplémentaires ont même été mis en place sur les lignes à forte affluence pour permettre aux enfants de voyager plus confortablement.

4. Repas

L'aspect le plus fortement critiqué dans toutes les institutions est celui des repas, ce qui se reflète également dans la note globale de 4,7 (écoles à horaire continu : 4,56 ; accueil parascolaire modulable : 4,82).

Accueil parascolaire modulable

- **Suisse alémanique (Bremgarten bei Bern, Bâle, Wattwil)** : en général, les parents trouvent que les repas sont corrects, mais ils les louent sans exubérance. Dans tous les accueils parascolaires modulables de Suisse alémanique, les repas sont livrés par un service de restauration, un foyer pour personnes âgées ou un restaurant. Généralement, les parents trouvent que les repas pourraient être plus adaptés aux enfants et plus variés, mais, en même temps, ils apprécient le fait que le personnel d'encadrement tente constamment d'améliorer l'offre par le biais des feedbacks qu'il donne au service de restauration.

- **Romandie (Meyrin, Peseux, Yverdon-les-Bains)** : En se basant sur les commentaires de leurs enfants et sur les menus affichés dans les structures, presque toutes les familles interrogées sont satisfaites des repas proposés. Ils leurs semblent variés et équilibrés. Il est néanmoins difficile pour les parents de juger avec certitude puisqu'ils n'y mangent pas eux-mêmes. Certains parents regrettent néanmoins que les aliments ne soient pas toujours de saison et que les goûters ne soient, à leur avis, pas toujours équilibrés.
- **Tessin (Giubiasco, Savosa)** : La nourriture est généralement bien notée. Cependant, pour certains parents, les menus sont souvent répétitifs et contiennent peu de légumes. Le service traiteur de Savosa tend, selon certains parents, à satisfaire excessivement les demandes des enfants, au détriment d'un régime sain et équilibré. Certaines familles ont également mis le doigt sur le problème des allergies. Peut-être faudrait-il prendre davantage en considération les enfants touchés, en leur permettant d'adapter plus facilement les menus. D'autres parents sont en revanche contents du fait que leurs enfants sont obligés de manger de tout, même les plats qu'ils n'aiment pas et ne mangent pas d'habitude.

Ecoles à horaire continu

- **Ecoles à horaire continu à Zurich (Limmat B) et à Zoug** : dans les deux écoles, les repas sont décrits comme étant corrects, mais pas extraordinaires. Certains parents sont gênés par le fait que les repas sont livrés et maintenus au chaud à l'école, même s'ils sont conscients qu'il s'agit d'une question de pur confort. A Zoug, les parents qui prennent régulièrement les repas à l'école sont moins critiques.
- **Vissoie** : Les repas proposés à la cantine de l'école sont labellisés « Fourchette verte » qui garantit des repas équilibrés. Les parents en sont généralement satisfaits, même si un parent considère que les repas ne sont pas toujours assez variés.

5. Coûts

Les coûts ont reçu une note de 4,7, également inférieure à la moyenne (écoles à horaire continu : 4,57 ; accueil parascolaire modulable : 4,92).

On renonce ici à une évaluation détaillée par mode de garde ou par institution, les différences entre eux étant peu marquées. Des parents de diverses institutions trouvent que les coûts de l'accueil parascolaire sont généralement très élevés en Suisse. Comparés aux crèches et aux offres privées, ils sont toutefois considérés comme acceptables. La majorité des parents trouve que les coûts sont corrects, en particulier parce que, dans la plupart des cas, ils sont fonction du revenu. Souvent les parents sont conscients qu'ils n'ont pas à payer la totalité des coûts et sont reconnaissants vis-à-vis des communes pour les subventions couvrant la différence. Certaines personnes déplorent le fait de devoir payer le tarif le plus élevé ou de ne pas

recevoir de rabais pour les frères et sœurs, alors qu'elles estiment appartenir à la « classe moyenne ». Par ailleurs, l'absence de rabais accordé aux enfants qui sont déjà plus indépendants a été déplorée.

6. Horaires et flexibilité de l'offre

Les horaires et la flexibilité des offres de l'accueil parascolaire obtiennent une note de 4,9, légèrement en dessous de la moyenne. Il existe une grande différence entre les écoles à horaire continu (5,71) et l'accueil parascolaire modulable (4,75).

Accueil parascolaire modulable

- **Suisse alémanique (Bremgarten bei Bern, Bâle, Wattwil)** : l'évaluation des horaires doit être effectuée en prenant en compte les différentes offres. A Bâle, un accueil de midi et une garde pour l'après-midi sont offerts tous les jours ; à Bremgarten bei Bern, l'offre comprend en outre une garde pour le matin. Pour la grande majorité des parents interrogés, les horaires sont jugés satisfaisants. Quatre familles apprécieraient un module préscolaire le matin et, pour quatre autres parents, une garde prolongée le soir serait souhaitable. A Wattwil, seul un accueil de midi est proposé et les parents regrettent l'absence de prise en charge l'après-midi. Dans toutes les structures d'accueil modulable considérées, l'institution a réagi de manière flexible à des demandes à court terme concernant un module de garde supplémentaire. Un autre aspect concernant la flexibilité a été soulevé par les parents à Bâle. On y applique en effet la règle selon laquelle au moins quatre modules doivent être fréquentés par semaine. Bien que les parents comprennent que le souci est de garantir une certaine stabilité dans la prise en charge, certaines familles souhaiteraient que cette condition soit assouplie lorsque les enfants deviennent plus âgés et indépendants.
- **Romandie (Meyrin, Peseux, Yverdon-les-Bains)** : Ce sont les horaires de fermeture des structures d'accueil qui divisent passablement les parents. Si pour certaines familles, les horaires conviennent et coïncident avec leurs horaires de travail, pour d'autres, les fermetures à 18 h 00 (à Meyrin et Peseux) ou 18 h 30 (à Yverdon-les-Bains) posent un problème. Pour ces familles, les horaires de fermetures ne correspondent pas à la réalité de leurs horaires de travail et cela crée un stress supplémentaire. Il n'est pas rare que les parents finissent leur travail à 17 h 30, 18 h 00 ou même 19 h 00 et il faut dans ce cas trouver une alternative ou faire appel à de la parenté ou des amis pour aller chercher les enfants à la structure parascolaire.
- **Tessin (Giubiasco, Savosa)** : Les familles sont satisfaites des horaires d'ouverture et de la flexibilité de l'offre. Toutes reconnaissent l'amplitude des horaires, qui s'étendent de la fin des cours du matin à la reprise de l'après-midi. Généralement, la flexibilité en cas de chan-

gement de dernière minute est également satisfaisante. Les parents qui travaillent en équipe regrettent toutefois de ne pas pouvoir déterminer au début de l'année des jours fixes où leur enfant peut manger à la cantine. Cela leur procure quelques problèmes d'organisation. Dans le même ordre d'idée, une offre d'accueil après l'école serait une aide bienvenue, étant donné que les horaires scolaires coïncident rarement avec les horaires professionnels.

Ecoles à horaire continu

- **Ecoles à horaire continu à Zurich (Limmat B) et à Zoug** : la plupart des parents indiquent que les horaires des écoles à horaire continu coïncident avec leurs horaires de travail, l'accueil parascolaire étant ouvert de 7 h 00 ou 7 h 30 à 18 h 00. Certains parents aimeraient une prolongation des heures d'ouverture le soir, même s'ils admettent que la journée deviendrait longue pour les enfants. Les horaires du soir ne sont problématiques que pour les parents qui travaillent dans des branches à horaires irréguliers par exemple dans le domaine des soins.
- **Vissoie** : Les horaires d'école fixes tous les jours de la semaine semblent convenir aux familles, notamment aux parents qui travaillent, car cela facilite leur organisation. Pour les familles qui font appel aux structures d'accueil modulable les après-midis pour garder les enfants, les horaires de fermeture peuvent parfois poser problème selon les horaires de travail des parents.

4.5.2. Point de vue des enfants

Bien-être

Au début de l'entretien, les enfants ont été priés de dire ce qu'ils avaient fait durant cette journée à l'accueil parascolaire. Tous ont rapporté qu'en dehors du repas de midi, ils avaient joué, bricolé ou lu et qu'une telle journée correspondait grosso modo à une journée normale. La majorité des enfants vient tous les jours à l'accueil parascolaire avec la même envie (12 mentions), certains ayant cependant des journées préférées. Celles-ci sont fonction de la composition du personnel ou du groupe, donc de la présence de la personne favorite ou des meilleurs amis (2 mentions à chaque fois), ou du petit nombre d'enfants présents, l'ambiance étant plus calme dans ce cas (1 mention). Elles peuvent aussi concerner un aspect alimentaire, certains enfants appréciant en effet particulièrement les petits pains spéciaux servis pour le goûter (2 mentions), les pommes frites (1 mention) ou un dessert (1 mention). Les activités jouent également un rôle dans les préférences : un enfant préfère en effet le jour où il n'y a pas de devoirs à faire, un autre le jour où la structure d'accueil organise des activités déterminées

comme le cours de théâtre (1 mention à chaque fois). Enfin deux enfants aiment les jours de fin de semaine, car ceux-ci annoncent le week-end.

La majorité des enfants interrogés aime aller à l'accueil parascolaire (29 mentions) alors que cinq enfants n'aiment pas trop y aller. Ils apprécient la présence d'amies (8 mentions) et le personnel d'encadrement (2 mentions), ainsi que les jouets ou la sélection de livres (7 mentions), les jeux à l'extérieur (5 mentions) et les locaux de jeux équipés en partie de matelas (3 mentions), la possibilité de jouer (2 mentions) et de bricoler (1 mention) librement. Trois enfants aiment aussi particulièrement les repas.

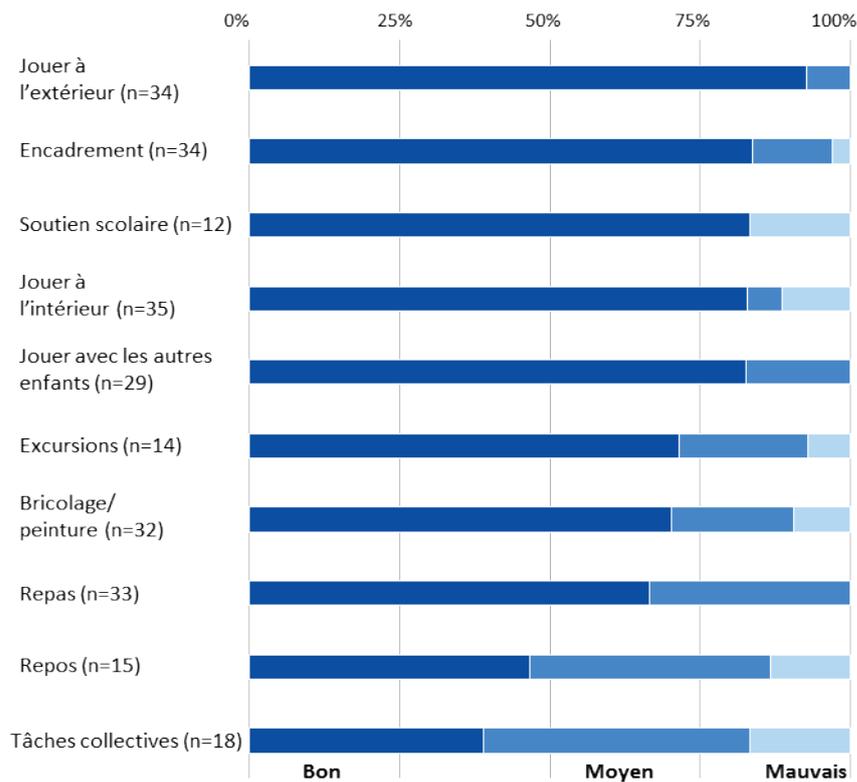
Tous les enfants ont été priés de dire ce qui leur plaisait moins dans la structure d'accueil. Le plus souvent, ils ont mentionné la présence d'enfants en partie grossiers ou peu sympathiques (9 mentions). Trois enfants trouvent que les repas ne sont pas toujours très bons. Deux enfants n'apprécient pas de devoir toujours goûter tous les mets. Par ailleurs, certains trouvent que c'est en partie trop bruyant (2 mentions) et n'aiment pas se faire gronder (2 mentions). Enfin un enfant préférerait aller de temps à autre à la maison pour y manger seul.

Evaluation de certains aspects de l'accueil parascolaire

De plus, les enfants ont été priés de noter certains aspects de la structure d'accueil à l'aide d'émoticônes (☺ ou ☹ ou 😐). La plupart d'entre eux sont satisfaits des possibilités de jeux, du personnel d'encadrement, des devoirs surveillés et de pouvoir jouer avec d'autres enfants, alors que la sieste obligatoire après le repas et la participation aux tâches collectives sont moins appréciées.

Illustration 8 : Evaluation par les enfants de certains aspects de l'accueil parascolaire

Il ressort de la figure que les enfants sont généralement satisfaits.



Graphique INFRAS. Source : enquête auprès des enfants. Les enfants ont été priés de dire s'ils trouvaient bons, moyens ou mauvais divers aspects de l'accueil parascolaire. Les plus jeunes ont été confrontés à des images représentant ces aspects, images qu'ils ont ensuite notées au moyen d'émoticônes. Le nombre de cas varie en fonction des aspects, les enfants les plus jeunes en particulier n'ayant pas répondu à toutes les questions et tous les aspects n'ayant pas concerné tous les enfants (p. ex. les excursions ou le soutien scolaire).

Dans le paragraphe précédent, il a été précisé que les enfants aimaient aller à l'accueil parascolaire principalement en raison des possibilités de jeux, du personnel d'encadrement et de la présence des autres enfants. Il ressort de l'illustration ci-dessus que ces aspects sont également bien notés par eux. Les possibilités de jouer à l'extérieur recueillent le plus de faveurs, 90 % des enfants étant satisfaits. Chez les garçons, cela est souvent en lien avec la possibilité de pratiquer le football. Les possibilités de jouer à l'intérieur sont également appréciées par la plupart des enfants.

La grande majorité des enfants aiment le personnel d'encadrement, de nombreux enfants avouant toutefois avoir un ou une favorite. Les enfants apprécient moins lorsque le personnel est trop sévère ou lorsqu'il les gronde. Deux enfants indiquent par ailleurs que l'encadrement ignore souvent les conflits entre enfants. Généralement, les enfants aiment jouer avec des

camarades, certains d'entre eux insistant sur le fait qu'ils aiment encore mieux ces jeux lorsque les amis sont présents. Certains ont indiqué préférer jouer avec des enfants du même âge.

En plus des jeux, les enfants ont été questionnés sur des activités comme les devoirs surveillés, la sieste, les tâches collectives, le bricolage et la peinture. En fait, seuls les plus âgés des enfants interrogés ont des devoirs surveillés à leur programme. La majorité d'entre eux trouve qu'on les aide en cas de blocage. Un enfant apprécie particulièrement de faire les devoirs à l'accueil parascolaire, car cela libère du temps pour jouer à la maison. Deux enfants n'apprécient pas les devoirs surveillés ; l'un trouve qu'il y a trop d'agitation dans la structure d'accueil et l'autre dit ne pas aimer faire les devoirs en général.

Seuls quelques enfants ont répondu au sujet des excursions. Cela est lié au fait que les enfants ne fréquentent souvent que des modules isolés. En partie, les excursions évoquées ont eu lieu lors de la garde organisée durant les vacances par la structure d'accueil. Le jour de l'entretien, les enfants de l'école à horaire continu Limmat B étaient en excursion et, en général, ils en ont parlé avec enthousiasme.

Le bricolage et la peinture sont appréciés par un peu moins des trois quarts des enfants. La plupart disent qu'ils disposent d'assez de matériel à cet effet. La majorité des enfants qui n'apprécient pas le bricolage dans la structure d'accueil n'aime de toute façon pas bricoler. Seul un enfant trouve que le matériel de bricolage de la structure d'accueil est mauvais.

Peu d'enfants parmi les enfants interrogés sont encore en âge d'avoir une phase de repos à leur programme. Environ la moitié des enfants concernés sont satisfaits du repos et aiment aller se reposer. Les autres préfèrent jouer, car ils trouvent le repos ennuyeux ou alors ils indiquent être dérangés par les enfants plus âgés.

La participation aux tâches collectives n'a pas cours dans l'accueil parascolaire modulable ou se limite à demander aux enfants de débarrasser la table après le repas. Une fille indique aider souvent de son propre gré. Dans les écoles à horaire continu, les tâches confiées aux enfants sont variables. Dans l'ensemble, les enfants les acceptent, même si certains les apprécieraient moins, car ils préféreraient jouer.

Finalement, les questions ont porté sur les repas. Environ deux tiers des enfants les trouvent excellents. Quelques-uns sont moins enthousiastes, trouvant qu'on mange toujours la même chose. En outre, deux enfants regrettent qu'on serve trop souvent de la salade et des légumes.

4.6. Evaluation des passages

4.6.1. Point de vue des parents

En grande partie, les parents indiquent que le passage du mode de garde précédent à l'accueil parascolaire s'est opéré sans problème (66 mentions), des amis ou des frères et sœurs fré-

quantant déjà la nouvelle structure (12 mentions) ou ayant changé de statut en même temps qu'eux (2 mentions). En outre, les parents des enfants de l'accueil parascolaire modulable et de ceux des écoles à horaire continu indiquent que l'ambiance était plus intime et plus chaleureuse à la crèche (4 mentions). En revanche, lors du passage à l'accueil parascolaire, les enfants se sont sentis « grandir ». De manière isolée, des parents évoquent également les difficultés rencontrées lors des passages, que l'enfant soit fortement attaché à sa mère ou à une personne de l'encadrement précédent (2 mentions), qu'il éprouve des difficultés face aux changements (1 mention) ou se sente mal à l'aise au début parmi les nombreux enfants. En ce qui concerne les avis des parents, on peut toutefois relever des différences en fonction du mode de garde (horaire continu/modulable) :

- A Zoug, où l'école à horaire continu ne commence qu'à partir de la première, des parents rapportent que le passage de la crèche à l'école enfantine à structure modulable a constitué un saut plus important que le passage de cette dernière à l'école à horaire continu (2 mentions). Ce passage a également contribué à davantage de constance (1 mention). En même temps les parents indiquent qu'au début, la fréquentation de l'école à horaire continu a été fatigante pour l'enfant, ce qu'ils attribuent aux longues heures de présence (3 mentions), au fait que l'enfant a dû faire connaissance avec de nombreuses nouvelles personnes (1 mention) et que, dans le cas de Zoug, le passage constitue en même temps l'entrée à l'école (1 mention).
- Dans les accueils parascolaires modulables, quelques parents disent que le passage s'est bien effectué, l'enfant ayant été encadré à la crèche auparavant. Ils notent par ailleurs qu'à l'accueil parascolaire modulable, les enfants sont à nouveau avec des enfants du même âge et avec des amis. En Suisse romande (Yverdon-les-Bains et Peseux), on a souvent regretté le fait que la garde n'était plus proposée pour les enfants de 9 à 10 ans (8 mentions). Quelques parents craignaient de se voir confrontés à l'avenir à des lacunes dans la prise en charge.

4.6.2. Point de vue des enfants

Les enfants n'ont pas été interrogés au sujet de leur passage du mode de garde précédent à l'accueil parascolaire, car il est difficile de formuler des questions au sujet d'événements passés. Lors des entretiens, on a plutôt évoqué les passages survenant durant la journée, en particulier dans l'accueil parascolaire modulable, où il existe une séparation nette entre école et accueil parascolaire.

Dans l'accueil parascolaire modulable, le trajet entre école et structure parascolaire est effectué différemment selon l'âge des enfants. Les plus jeunes disent presque tous être accompagnés, alors que les plus âgés attendent souvent des amis et rejoignent seuls la structure d'accueil. A Yverdon-les-Bains, tous les enfants interrogés indiquent être conduits à la struc-

ture d'accueil à l'aide d'un bus. Lorsqu'ils sont pris en charge l'après-midi, ils sont souvent repris par leurs parents à la fin de la journée.

On a demandé aux enfants des accueils parascolaires modulables s'ils préféreraient la structure d'accueil ou l'école. Quelques enfants ont indiqué aimer aller aux deux endroits. L'accueil parascolaire est préféré parce qu'on peut y jouer, qu'on n'est pas obligé de travailler et qu'on peut toujours bavarder. L'école est préférée pour deux raisons : soit parce que des amis sont présents soit parce que les enfants y ont une matière de prédilection. Enfin, deux enfants préfèrent l'école à cause de l'enseignante. De manière générale, on peut relever que les enfants fréquentant un accueil parascolaire modulable où seul un accueil de midi est proposé préfèrent plutôt l'école. Ils insistent sur la possibilité de jouer à l'école, par exemple après avoir terminé une tâche.

On a par ailleurs demandé aussi bien aux enfants des accueils parascolaires modulables qu'à ceux des écoles à horaire continu comment ils vivaient le passage entre structure parascolaire et retour à la maison. Indépendamment du mode de garde (horaire continu/modulable), ont été le plus souvent cités le fait qu'à la maison, on joue avec d'autres jouets et le fait qu'à la structure d'accueil, il y a plus d'enfants et plus d'adultes. Les enfants ont également relevé des règles différentes : à la maison, par exemple, il est permis d'utiliser le téléphone mobile, la télévision ou l'ordinateur, alors que leur utilisation est interdite à la structure d'accueil ; à l'accueil de midi, on est tenu d'attendre que tout le monde ait fini de manger. Enfin, deux enfants indiquent que les parents savent exactement ce qu'ils aiment manger, ce qui n'est pas le cas à l'accueil de midi. Tandis que certains enfants de l'école à horaire continu mentionnent qu'à la maison, ils peuvent voir les mêmes enfants qu'à la structure d'accueil, les enfants de l'accueil parascolaire modulable n'évoquent guère cette question.

4.7. Améliorations souhaitées en ce qui concerne l'offre de garde

4.7.1. Point de vue des parents

Les parents ont été priés d'indiquer, d'une part, les améliorations spécifiques qu'ils jugent nécessaire d'apporter à la structure d'accueil les concernant et, d'autre part, les améliorations générales qu'ils jugent nécessaire d'apporter à l'offre de structures d'accueil à l'échelle communale ou nationale.

Améliorations jugées nécessaires quant à l'accueil parascolaire concerné

En matière de vacances

Indépendamment de la structure les concernant, de nombreux parents voient des imperfections dans la prise en charge durant les vacances (19 mentions). La plupart souhaitent que cette prise en charge s'effectue dans le cadre de l'accueil parascolaire comme cela se pratique au niveau préscolaire. Quelques-unes des structures d'accueil examinées proposent déjà ce service durant certaines semaines des vacances. Les parents apprécient la garde organisée durant les vacances par certaines communes en dehors de la structure d'accueil. En même temps, ils évoquent les difficultés qu'ils rencontrent à convaincre leurs enfants au sujet d'une offre que ceux-ci ne connaissent pas et qui n'est pas nécessairement fréquentée par leurs amis. De manière isolée, les parents rapportent également que les délais d'inscription en ligne pour ces offres de vacances sont très courts. Ils estiment que l'inscription est toujours stressante, car il faut inscrire très vite tous les enfants par le biais de quelques « clics ». En outre, l'inscription à de telles offres vaut généralement pour une semaine. Des parents peu investis dans la vie professionnelle n'ont cependant recours à une prise en charge durant les vacances que certains jours isolés.

En matière de concordance avec les horaires de travail

Une autre imperfection concerne les horaires de la structure d'accueil. Souvent mentionnée par les parents dont les enfants fréquentent l'accueil parascolaire modulable (types 3 et 4), elle n'est guère relevée par les utilisateurs des écoles à horaire continu (types 1 et 2). Chez ces derniers, seuls deux parents souhaitent une prise en charge préscolaire le matin, alors que les premiers souhaitent généralement des horaires plus longs et continus (16 mentions). Ces souhaits concernent surtout l'absence de prise en charge le matin en cas d'heures blanches (8 mentions) et des modules du soir plus longs (4 mentions). Par ailleurs, une prise en charge est souhaitée l'après-midi à Wattwil, Giubiasco et Savosa, où seul un accueil de midi est proposé (10 mentions) ; à Meyrin, Savosa et Giubiasco, où la prise en charge n'est pas continue le mercredi, on souhaite également une offre pour ce jour-là (3 mentions). Enfin, à Yverdon-les-bains

et Peseux, où la prise en charge ne concerne que les enfants de moins de 9 ans, on souhaite une offre pour les enfants plus âgés (6 mentions).

Autres domaines

Par ailleurs, les parents des deux types de structure parascolaire demandent une amélioration du soutien scolaire (4 mentions). En ce qui concerne les écoles à horaire continu, seuls les parents de Zurich ont formulé cette demande. A Zoug, les enfants ont plus de leçons par semaine qu'à l'école primaire, les heures supplémentaires étant consacrées aux devoirs surveillés.

De manière isolée, des parents du type 3 ont souhaité que l'accueil parascolaire soit mieux combiné avec les autres activités de loisirs. Ils pensent en effet que les enfants qui vont toute la semaine à l'accueil parascolaire peuvent difficilement participer à ces dernières. Les parents d'enfants fréquentant l'accueil parascolaire modulable (types 3 et 4) souhaiteraient en outre qu'on attache davantage d'importance à l'apprentissage informel et ludique (4 mentions). Ils souhaiteraient également un meilleur taux d'encadrement (rapport du nombre de personnes de l'encadrement au nombre d'enfants pris en charge) à l'école enfantine ainsi qu'une prise en charge plus proactive (1 mention à chaque fois). Enfin, certains parents souhaitent que tous les enfants soient accompagnés durant le trajet menant à l'accueil parascolaire modulable et que la structure d'accueil soit plus proche de l'école. D'autres remarques isolées concernent la possibilité d'inscrire les enfants à court terme et l'assouplissement de la règle appliquée à Bâle selon laquelle au moins quatre modules doivent être fréquentés par semaine.

Améliorations jugées nécessaires à l'échelle nationale

Au-delà des imperfections qu'ils voyaient dans la structure d'accueil qui les concernait directement, les parents ont souvent fait état de souhaits en ce qui concerne la direction dans laquelle l'accueil parascolaire devrait évoluer en général.

De nombreux parents ont clairement souhaité que soit développée non seulement l'offre dans le domaine scolaire, mais également l'offre préscolaire (23 mentions). Alors que les parents d'enfants fréquentant l'accueil parascolaire modulable (types 3 et 4) se sont exprimés en faveur d'un développement général, les parents d'enfants fréquentant les écoles à horaire continu ont avant tout souhaité un développement de ces dernières (13 mentions), les places dans de tels établissements étant très demandées. En même temps, ils affirment qu'il est bon que les deux modèles existent, ce qui est bien sûr plus facile à réaliser dans des villes que dans les communes plus petites (1 mention). Certains parents dont les enfants fréquentent les accueils parascolaires modulables (types 3 et 4) ont souhaité une école à horaire continu, ayant connu un tel système dans leur pays d'origine (3 mentions).

Des modifications ont également été demandées en ce qui concerne les conditions de travail. Ainsi, des parents ont souhaité que le travail partiel soit possible dans davantage de professions, y compris dans les positions dirigeantes et pour les hommes (2 mentions). En outre, des mères souhaitent que l'idée reçue selon laquelle des mères exerçant une activité lucrative ne peuvent pas être de bonnes mères soit combattue (5 mentions). Cela est également évoqué par des mères issues de l'immigration, signalant que dans leur pays d'origine, les mères travaillaient couramment (3 mentions).

D'autres améliorations ont encore été mentionnées en matière de coûts. Les parents d'enfants fréquentant les écoles à horaire continu n'aimeraient pas que l'on se concentre exclusivement sur les coûts (supplémentaires) du modèle de l'école à horaire continu (2 mentions). Selon eux, on devrait en effet également prendre en considération les avantages. De manière générale, les parents trouvent que les coûts de garde devraient être réduits (3 mentions) ; en même temps, ils estiment que le travail fourni quotidiennement par le personnel d'encadrement devrait être honoré à sa juste valeur (2 mentions) et qu'on ne devrait pas faire d'économies en matière d'encadrement (1 mention).

4.7.2. Point de vue des enfants

On a également demandé aux enfants ce qu'ils modifieraient dans leur structure d'accueil et quelle serait leur structure d'accueil idéale. La plupart du temps, les souhaits de modification allaient dans le sens de la description de la structure idéale. Les plus jeunes d'entre eux ont cependant également décrit des structures idéales pleines d'imagination, par exemple que l'accueil parascolaire se pratique dans une automobile « Hot-Wheels » ou que l'on puisse y faire du patin.

Les souhaits d'amélioration concernaient les activités, les installations, l'encadrement ou les repas. En ce qui concerne les activités, un des jeunes enfants souhaiterait davantage d'excursions et un autre moins d'excursions afin d'avoir plus de temps pour les jeux. Par ailleurs, un jeune enfant aimerait toujours pouvoir décider de lui-même de jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, même par beau temps.

En ce qui concerne les installations, les souhaits de modifications exprimés par les enfants âgés (dès 8 ans) se distinguent de ceux des enfants plus jeunes (moins de 8 ans). Ces derniers souhaitent que l'accueil parascolaire ne se situe pas dans la zone industrielle, mais dans une petite maison, qu'il y ait un coin repos et des tables plus grandes afin que davantage d'enfants puissent manger ensemble. Deux des jeunes enfants souhaitent que la structure d'accueil comporte, comme à la maison, un canapé et une télévision. Les enfants plus âgés – surtout les garçons – souhaitent par exemple un meilleur terrain de football, un toboggan dans les escaliers et que les murs soient ornés avec des images de dragons. Des souhaits sont également

exprimés en ce qui concerne le matériel électronique. Ainsi, certains aimeraient pouvoir disposer d'un local de jeux électroniques, d'un ordinateur, du Wi-Fi et que l'utilisation du téléphone mobile soit autorisée.

En ce qui concerne le personnel d'encadrement, les enfants souhaiteraient qu'il intervienne davantage lors de conflits. Deux enfants souhaiteraient en outre qu'il veille à ce que tous les enfants appliquent les règles en vigueur. Ils rapportent que le personnel d'encadrement attribue les places au réfectoire lorsque certains enfants se conduisent mal, ce qui les empêche parfois de pouvoir s'asseoir auprès de leurs amis. Un autre enfant n'aimerait pas qu'il y ait des coussins dans le local de repos afin que les autres ne puissent s'en servir pour des combats de coussins. Par ailleurs, un enfant souhaiterait une meilleure délimitation par rapport aux enfants plus âgés.

Des souhaits de modification en ce qui concerne les repas ont été émis aussi bien par les jeunes enfants que par les enfants plus âgés. Quatre enfants aimeraient bien pouvoir de temps à autre émettre un souhait de repas. Un enfant aimerait des repas plus frais et un autre aimerait qu'ils soient plus variés. Un autre préférerait pouvoir manger mexicain et japonais à la structure d'accueil et un autre encore aimerait bien avoir, au moins une fois par semaine, des spaghettis à la bolognaise. Deux enfants n'aiment pas non plus la réglementation selon laquelle on ne peut boire que du thé ou de l'eau au lieu de boissons sucrées. Enfin, deux enfants aimeraient que soit introduite, une fois par semaine, une « journée chewing-gum ».

5. Synthèse

5.1. Principales conclusions de l'analyse des entretiens et de la littérature

La présente étude donne un aperçu de la situation et de l'utilisation de l'accueil parascolaire modulable et des écoles à horaire continu en Suisse. La question centrale était à la fois de savoir comment les parents et les enfants évaluent ces structures et de déterminer la contribution qu'elles apportent à une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

L'accueil parascolaire modulable est plus développé que les écoles à horaire continu

Les structures d'accueil parascolaire modulable sont aujourd'hui de loin le mode de garde institutionnelle le plus important pour les enfants en âge scolaire. L'offre varie toutefois considérablement selon les régions, sachant que c'est dans les cantons de Genève, de Bâle-Ville, de Zurich et de Zoug qu'elle est la plus développée (INFRAS / Université de Saint-Gall, 2013).

Les offres à horaire continu sont quant à elles peu développées dans les écoles publiques. Alors que les premières offres de ce type sont apparues au début des années 1990, surtout en Suisse alémanique, l'évolution de ce mode de garde a depuis lors stagné au sein de l'école publique. La discussion sur cette question n'a été relancée que récemment, notamment à la faveur du projet « Tagesschule 2025 » initié par la ville de Zurich. Les structures d'accueil parascolaire ont, à l'inverse, connu un développement important durant cette période, en particulier dans les villes et les agglomérations.

Les ménages monoparentaux et les familles ayant un haut niveau de formation sont surreprésentés

Le constat qui se dégage des rares études et données disponibles sur la fréquentation des structures d'accueil parascolaire est que ce sont surtout les familles ayant un haut niveau de formation ainsi qu'un taux d'occupation et un revenu comparativement élevés qui en profitent. Les ménages monoparentaux sont également surreprésentés parmi les utilisateurs. Ces caractéristiques se retrouvent parmi les parents interrogés dans le cadre du présent projet de recherche. Au total, des entretiens ont été menés dans toute la Suisse avec 86 mères et pères ainsi qu'avec 34 enfants en âge scolaire. Les participants ont été choisis de sorte que les trois régions linguistiques soient bien représentées, tout comme les villes, les régions rurales et les communes d'agglomération.

Les utilisateurs de structures d'accueil parascolaire ont des taux d'occupation supérieurs à la moyenne

Pour l'évaluation des données de l'enquête, une typologie des utilisateurs a été développée autour de la distinction entre familles fortement et faiblement investies dans la vie professionnelle, d'une part, et entre écoles à horaire continu et accueil parascolaire modulable, d'autre part. Les utilisateurs des écoles à horaire continu sont principalement des familles affichant un taux d'occupation élevé (c'est-à-dire supérieur à 160 % pour les couples et à 80 % pour les ménages monoparentaux). Le taux d'occupation moyen est légèrement inférieur chez les utilisateurs de l'accueil parascolaire modulable, même s'il reste plus élevé que celui de la moyenne de la population suisse.

Plus le taux d'occupation est élevé, plus les pères assument la responsabilité de la garde des enfants – les grands-parents sont aussi souvent sollicités

Même lorsqu'elle exerce une activité lucrative, c'est encore la mère qui, dans la majorité des familles interrogées, assume pour l'essentiel la garde des enfants. Cette responsabilité est toutefois mieux répartie entre les deux partenaires lorsque le taux d'occupation du ménage est plus élevé. Les grands-parents sont souvent également sollicités pour s'occuper de leurs petits-enfants. C'est particulièrement le cas dans les familles qui affichent un taux d'occupation élevé et utilisent l'accueil parascolaire modulable.

L'activité professionnelle des parents et les possibilités d'apprentissage informel des enfants sont les principales raisons du choix d'un mode de garde

Les principales raisons invoquées par les parents pour justifier leur décision de placer leurs enfants dans une structure d'accueil sont le fait d'exercer une activité professionnelle et le souci d'offrir aux enfants des possibilités d'apprentissage informel, c'est-à-dire des possibilités de développement par le jeu et de socialisation au sein d'un groupe. Les raisons qui conduisent à choisir une forme d'accueil plutôt qu'une autre varient selon les régions : l'apprentissage informel est, par exemple, surtout mis en avant par les familles vivant en ville ou en Suisse romande.

L'organisation du quotidien est le plus grand défi des familles interrogées

Pour les parents interrogés, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est avant tout un défi d'ordre organisationnel. La situation est particulièrement délicate lors de la suppression de certaines heures de cours, lors de changements imprévus dans l'horaire de travail des parents, en cas de maladie des enfants et durant les vacances scolaires. En cas de maladie d'un enfant, les grands-parents sont le soutien le plus fréquemment mentionné. Le réseau

familial est également très important durant les vacances, même si les parents utilisent aussi souvent les offres de garde proposées par l'école ou la commune pendant cette période.

De nombreux parents souhaitent augmenter ou réduire leur taux d'occupation

Bien que la majorité des parents interrogés soient satisfaits de l'équilibre actuel entre temps de travail et temps consacré à la garde des enfants, une proportion importante de mères et de pères souhaiteraient pouvoir adapter leur taux d'occupation. Parmi les familles fortement investies dans la vie professionnelle, plus d'une sur trois aimerait réduire son taux d'occupation, mais y renonce, car la position professionnelle des parents ne le permet pas ou la perte de revenu serait trop élevée. Du côté des parents qui travaillent moins (essentiellement des mères), près de la moitié ont pu diminuer leur activité ces dernières années, mais souhaiteraient aujourd'hui y consacrer à nouveau davantage de temps.

L'accueil parascolaire est un outil essentiel pour concilier vie de famille et vie professionnelle

Selon les parents, l'accueil parascolaire est un moyen indispensable pour concilier vie de famille et vie professionnelle. Les familles dont les enfants fréquentent une école à horaire continu auraient eu recours à un accueil parascolaire modulable si elles n'avaient pas pu choisir leur mode de garde actuel. Les utilisateurs de structures d'accueil parascolaire modulable se seraient quant à eux tournés vers d'autres modes de garde, notamment l'accueil familial de jour. Surtout dans les familles moins investies dans la vie professionnelle, un des parents – le plus souvent la mère – aurait dû renoncer à exercer une activité lucrative ou réduire encore son taux d'occupation.

Des conditions de travail favorables à la famille sont un facteur essentiel de la conciliation entre vie de famille et activité professionnelle

Selon les parents interrogés, l'attitude de l'employeur et l'existence de conditions de travail favorables à la famille sont également des facteurs essentiels pour aider à concilier vie de famille et activité professionnelle. Or, les parents se heurtent parfois à une attitude peu compréhensive, par exemple lorsqu'ils doivent s'occuper d'un enfant malade ou combler un jour de congé à l'école. Par ailleurs, ils attachent une importance particulière à la flexibilité des horaires de travail et à la possibilité de travailler à la maison lorsqu'un enfant est malade. Ces demandes sont toutefois difficiles à satisfaire dans certaines branches et professions. Un environnement familial sur lequel on peut compter et une offre de garde institutionnelle durant les vacances sont d'autres éléments mis en avant par les parents interrogés.

Les parents attachent une grande importance à la qualité et à la stabilité de la prise en charge

La qualité de l'encadrement dans les structures d'accueil est essentielle aux yeux des parents. Ces derniers estiment que la stabilité de la prise en charge permet notamment de mieux prendre en compte les besoins individuels des enfants, mais aussi que les écoles à horaire continu aident à tisser des relations de confiance et à garantir que la composition des groupes soit aussi stable que possible. Dans les structures parascolaires modulables, les parents accordent beaucoup d'importance à la qualification du personnel d'encadrement. Le projet pédagogique, les activités avec les enfants, la qualité des repas et l'aide aux devoirs sont également des aspects qui comptent à leurs yeux.

Des horaires d'ouverture étendus, des tarifs abordables et la sécurité des trajets sont aussi des aspects importants

Les entretiens menés avec les mères et les pères dans le cadre de l'étude confirment l'importance accordée à des horaires d'ouverture étendus et à des tarifs abordables. La question de la sécurité entre aussi en ligne de compte lorsque les cours et l'accueil parascolaire ne sont pas assurés dans le même établissement. Des trajets sûrs et accompagnés entre les deux sites sont dans ce cas une demande importante pour les parents.

Les écoles à horaire continu sont particulièrement appréciées

Les parents estiment que leurs enfants se sentent bien dans les structures d'accueil et sont dans l'ensemble satisfaits de la prise en charge. En moyenne, la qualité est jugée légèrement meilleure dans les écoles à horaire continu que dans les structures parascolaires modulables. Pour ces dernières, les aspects les mieux notés sont l'emplacement et les locaux, ainsi que la qualification du personnel d'encadrement. A l'autre bout de l'échelle figurent la composition des groupes et la communication avec les parents. S'agissant des écoles à horaire continu, les familles apprécient tout particulièrement les horaires d'ouverture, la flexibilité et la composition des groupes. Par contre, elles estiment que des améliorations pourraient être apportées au niveau des coûts et des repas.

Le plus important pour les enfants est la possibilité de retrouver leurs amis

La majorité des enfants interrogés affirme avoir du plaisir à fréquenter l'accueil parascolaire, puisque seuls cinq enfants sur 34 indiquent ne pas s'y sentir bien. Si les enfants accordent une grande importance à la possibilité de retrouver leurs amis, les animatrices et animateurs sont également des personnes qui comptent pour eux. Les aspects jugés les moins plaisants sont le fait d'avoir à supporter la grossièreté et le bruit de certains camarades et de se faire gronder

par les adultes. Dans tous les établissements, les points qui emportent la satisfaction des enfants sont l'existence d'aires de jeu, la qualité du personnel d'encadrement, l'aide accordée pour les devoirs et la possibilité de jouer avec d'autres enfants. La sieste obligatoire après le repas ou la participation aux tâches collectives sont par contre nettement moins plébiscitées.

Les souhaits des enfants sont divers et vont d'un coin repos au terrain de football

Les souhaits exprimés par les enfants sont divers : les plus jeunes aimeraient, par exemple, un coin repos ou un canapé, tandis que les plus grands, notamment les garçons, souhaiteraient un terrain de football, un toboggan dans les escaliers ou un espace pour jouer aux jeux vidéo. Quelques-uns ont aussi exprimé le vœu que les personnes chargées de les encadrer soient plus attentives en cas de conflit et veillent davantage à ce que tous les enfants respectent les règles. De nombreuses suggestions ont par ailleurs été formulées pour améliorer la qualité des repas.

Les parents souhaiteraient une prise en charge durant les vacances scolaires

De nombreux parents – que leurs enfants fréquentent l'accueil parascolaire modulable ou une école à horaire continu – souhaiteraient qu'une prise en charge soit assurée au sein de la structure parascolaire habituelle durant les vacances scolaires, comme c'est le cas dans les institutions de la petite enfance. Lorsque de telles offres sont proposées par les communes ou d'autres organismes, elles sont appréciées des parents. Dans le même temps, ces derniers rapportent que les enfants ont parfois des difficultés à utiliser une offre dans un environnement étranger et avec des enfants qu'ils ne connaissent pas. Enfin, certains parents souhaiteraient que les offres de vacances puissent être utilisées à la journée et non seulement à la semaine, surtout lorsqu'ils ont un taux d'occupation peu élevé.

Un accueil toute la journée et tous les jours de la semaine répond à un besoin important

Tandis que les parents dont les enfants fréquentent une école à horaire continu sont satisfaits des heures d'ouverture, les utilisateurs de l'accueil parascolaire modulable demandent des horaires plus étendus, notamment en cas de suppression d'heures de cours le matin, l'après-midi ou en début de soirée. Cette demande s'exprime plus particulièrement dans les communes qui ne proposent qu'un accueil de midi. Le manque est également ressenti dans les communes où l'accueil parascolaire ne couvre pas tous les jours de la semaine. En Suisse romande, les parents expriment le souhait que l'accueil parascolaire soit également garanti pour les enfants âgés de 9 et 10 ans.

Les parents souhaitent un développement du soutien scolaire et d'autres mesures d'encouragement

Certains parents expriment aussi le souhait d'une amélioration du soutien scolaire et d'un renforcement de l'apprentissage informel pour contribuer au développement de l'enfant. Les parents dont les enfants fréquentent l'accueil parascolaire modulable souhaitent une meilleure coordination avec les activités de loisir, les associations sportives ou l'école de musique. A certains endroits, un accompagnement du trajet entre l'école et l'accueil parascolaire modulable est demandé.

Les parents se félicitent de la coexistence de l'accueil parascolaire modulable et des écoles à horaire continu

La majorité des parents interrogés estime que l'offre d'accueil parascolaire devrait être encore renforcée. Les parents dont les enfants fréquentent l'accueil parascolaire modulable souhaitent que ce développement de l'offre profite aussi bien à l'accueil parascolaire modulable qu'aux écoles à horaire continu. Les parents d'enfants fréquentant les écoles à horaire continu plaident avant tout pour un développement de ces dernières, les places dans de tels établissements étant très demandées. En même temps, ils affirment qu'il est bon que les deux modèles existent, ce qui est bien sûr plus facile à réaliser dans des villes que dans les communes plus petites.

5.2. Conclusions

La présente étude repose principalement sur des entretiens qualitatifs menés avec des parents et des enfants qui utilisent des structures d'accueil parascolaire. Il ressort de cette enquête que l'accueil parascolaire constitue un moyen essentiel pour aider à concilier vie de famille et exercice d'une activité professionnelle. Les ménages monoparentaux et les familles dans lesquelles les deux parents ont un taux d'occupation élevé en sont d'ailleurs les principaux utilisateurs. Un environnement professionnel favorable à la famille représente toutefois un complément indispensable à l'existence de structures d'accueil parascolaire, tandis qu'un bon réseau familial – et notamment le soutien des grands-parents – facilite les choses.

Malgré l'accueil parascolaire, l'organisation du quotidien reste un défi pour les parents qui exercent une activité lucrative. En effet, les offres d'accueil parascolaire modulable ne correspondent souvent pas entièrement à leurs besoins, soit parce qu'elles ne couvrent pas tous les jours de la semaine, soit parce qu'elles ne proposent pas de solution pour la plage horaire entre la sortie de l'école et le moment où ils terminent leur travail. En outre, l'accueil n'est généralement pas assuré pendant les congés scolaires officiels ou lorsque des cours sont supprimés. Enfin, l'école et la structure parascolaire ne sont pas toujours situées dans le même

bâtiment, ce qui est une source de difficultés pour les plus jeunes enfants. Autant l'accueil des enfants est simple dans les écoles à horaire continu, autant il peut s'apparenter à un véritable patchwork dans certaines offres d'accueil parascolaire modulable, obligeant les parents à trouver d'autres solutions pour certains jours de la semaine et à faire preuve d'un sens aigu de l'organisation. La conciliation entre vie de famille et vie professionnelle est particulièrement délicate en l'absence d'un réseau familial. Dans l'accueil parascolaire modulable, nombre de familles – notamment des mères – souhaiteraient augmenter leur taux d'occupation, mais doivent y renoncer pour des problèmes organisationnels. Des différences notables existent à ce sujet entre les différentes structures d'accueil parascolaire modulable. Lorsque l'école et l'accueil parascolaire modulable forment une seule et même entité aux plans de l'organisation et des locaux et que les parents peuvent y inscrire leurs enfants toute la journée, les différences avec l'école à horaire continu ne sont pas significatives.

Une difficulté à laquelle se heurtent tant les familles qui recourent à l'accueil parascolaire modulable que celles dont les enfants fréquentent une école à horaire continu est l'absence de prise en charge durant les vacances scolaires. Peu de structures d'accueil semblent en mesure d'apporter des solutions intégrées à ce problème. Alors que les crèches assurent l'accueil des enfants en âge préscolaire quasiment tout au long de l'année, la période des vacances scolaires implique souvent des lacunes dans la prise en charge, lesquelles ne sont que partiellement comblées par les offres privées ou communales existantes. De plus, ces offres semblent ne pas répondre pleinement aux attentes des parents et des enfants, car elles obligent ces derniers à s'habituer à un type d'accueil différent.

Par ailleurs, l'analyse de la littérature spécialisée comme la présente étude montrent que les familles culturellement défavorisées – qui sont souvent issues de la migration – parviennent encore peu à profiter des structures d'accueil parascolaire, et ce alors même qu'elles ne peuvent généralement pas se passer de deux revenus et devraient par conséquent avoir besoin d'une prise en charge adaptée pour leurs enfants. Certaines caractéristiques de l'offre doivent donc être en cause pour expliquer cette sous-représentation, notamment les horaires d'ouverture et, parfois, le manque de souplesse des structures parascolaires qui sont aujourd'hui encore peu compatibles avec un travail à heures fixes, en équipe ou avec des horaires irréguliers. Le barème tarifaire a également une influence sur le choix des familles à bas revenu de recourir ou non à l'accueil parascolaire. Les écoles à horaire continu sont onéreuses et représentent une charge financière significative pour des familles à bas revenu.

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude mettent en évidence la nécessité non seulement de développer l'offre dans le domaine de l'accueil parascolaire modulable et des écoles à horaire continu, mais aussi d'améliorer l'accessibilité de ces structures à toutes les catégories de la population. Il ressort de l'enquête menée auprès des parents que ceux-ci sont très sensibles

à la qualité des offres et attendent d'elles qu'elles contribuent au développement de leurs enfants sur tous les plans, comme c'est le cas pour les institutions de la petite enfance. Satisfaire à cette demande suppose notamment d'assurer la présence en nombre suffisant de personnels motivés et hautement qualifiés. Le développement de l'offre implique donc inévitablement des coûts supplémentaires pour les communes. Ces coûts ne doivent cependant pas faire perdre de vue les bénéfices associés au développement de l'accueil parascolaire. Plusieurs études ont en effet mis en évidence la rentabilité des investissements dans les domaines de l'accueil extrafamilial et parascolaire, puisque ces investissements se traduisent pour les communes par une hausse des recettes fiscales et une diminution des dépenses de l'aide sociale. Les effets positifs pour l'économie dans son ensemble, notamment grâce à l'augmentation de la main-d'œuvre disponible, ne doivent pas non plus être oubliés.

Les résultats de l'étude permettent d'identifier cinq domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires :

1. Les structures d'accueil parascolaire devraient être ouvertes non seulement avant le début des cours, pendant la pause de midi et après la fin des cours durant la semaine, mais également les jours où l'école est fermée et où les cours ne sont pas assurés.
2. Les structures d'accueil parascolaire devraient être ouvertes durant les vacances scolaires.
3. La prise en charge des enfants devrait être de haute qualité et tenir compte de leurs besoins individuels.
4. Les tarifs devraient être abordables pour les parents.
5. Les écoles et les structures d'accueil devraient collaborer étroitement pour garantir une continuité de la prise en charge.

Tant l'accueil parascolaire modulable que les écoles à horaire continu sont en mesure de concrétiser l'ambition d'une continuité de la prise en charge. La décision de donner la préférence à l'un ou l'autre de ces modèles, ou à une combinaison des deux, est de nature politique et dépend des conditions propres à chaque commune et des besoins des parents.

6. Recommandations de la COFF

La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF soutient tous les moyens de mieux concilier la vie de famille et l'exercice d'une activité professionnelle ou la poursuite d'une formation.

D'après les résultats de l'étude présentée ici, et vu les connaissances actuelles de la recherche, la COFF a constaté que concilier vie de famille et activité professionnelle s'apparente à un numéro d'équilibriste relativement délicat, même lorsque toutes les conditions sont favorables. En effet, toutes les familles relèvent les défis de la prise en charge des enfants et assument leurs responsabilités. Pour concilier au mieux leur vie de famille et leur activité professionnelle, elles ont besoin, tout comme leur entourage, de conditions stables et de structures d'accueil parascolaire sur lesquelles elles puissent compter. Une telle situation profiterait non seulement aux familles et à leurs enfants, mais aussi au monde du travail et à la société dans son ensemble.

La COFF recommande aux responsables politiques, aux professionnels et aux employeurs aux niveaux national, cantonal et communal de coopérer en particulier sur les points suivants :

1 L'offre : développer l'accueil parascolaire et ouvrir les structures pendant les vacances

La conciliation entre famille et activité professionnelle est optimale lorsque des structures d'accueil parascolaire sont accessibles partout et en tout temps. En d'autres termes, il faut que ces structures soient en nombre suffisant et qu'elles soient ouvertes non seulement *avant* le début des cours, *pendant* la pause de midi et *après* la fin des cours durant la semaine, mais également les jours où l'école est fermée et durant les vacances scolaires. Il faut aussi mettre en place des solutions pour les parents qui travaillent le week-end ou en équipes ou qui ont des horaires de travail irréguliers.

2 La qualité : définir des normes

Le domaine de l'accueil parascolaire doit être régi par des normes de qualité, à l'instar du domaine préscolaire. Ces normes doivent notamment définir une stratégie pédagogique, les qualifications professionnelles requises pour le personnel d'encadrement, le taux d'encadrement, le modèle de collaboration et d'échange avec l'école et les parents, ainsi que les exigences en matière de locaux, de nourriture, d'organisation et d'exploitation.

3 Les tarifs : rendre les offres abordables pour tous les parents

Les tarifs doivent être modérés. Les cantons, les communes et les employeurs doivent s'employer à ce que l'accueil parascolaire soit abordable pour tous les parents. D'un point de vue économique, l'exercice d'une activité lucrative doit être rentable, compte tenu notamment de la nécessité de lutter contre la pénurie de personnel qualifié et d'encourager l'emploi des femmes.

4 Un changement d'approche : combiner l'accueil parascolaire avec l'école

Il est essentiel d'assurer une collaboration étroite et une bonne coordination entre l'école et les structures d'accueil. Idéalement, ces deux acteurs devraient agir en partenariat et collaborer le plus étroitement possible afin de faciliter les transitions et d'exploiter les synergies, notamment quant à l'utilisation des infrastructures. C'est la seule manière de permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle sans interruption et sans soucis.

5 L'accessibilité : rendre l'accueil parascolaire accessible à toutes les familles

Certains groupes cibles importants n'ont pas encore accès à l'accueil parascolaire. Aujourd'hui, ce sont principalement les familles ayant un haut niveau de formation ainsi qu'un taux d'occupation et un revenu comparativement élevés qui profitent des offres existantes. Par contre, les familles dont le revenu et le niveau de formation sont modestes – souvent des familles issues de la migration – recourent encore peu à ces structures. Pour contrer ce problème, une offre suffisante et la fixation de tarifs modérés ne suffisent pas. Encore faut-il que ces familles en connaissent l'existence et y aient accès.

6 Une mise en réseau : diffuser les bonnes pratiques

Il est essentiel d'instaurer une collaboration entre les acteurs du domaine de l'accueil parascolaire aux niveaux national, cantonal et communal, et de les mettre en réseau. Dans cet esprit, il faut mettre sur pied des plateformes d'échanges pour contribuer à la création et au développement de l'accueil parascolaire.

Remerciements

Ce rapport de recherche n'aurait jamais pu voir le jour sans le travail, l'engagement et les connaissances de nombreuses personnes.

Mes plus vifs remerciements vont tout d'abord à M^{mes} Susanne Stern et Eva Gschwend, du bureau INFRAS, pour la réalisation de l'étude, au docteur Diego Medici, de l'Institut Tiresia, ainsi qu'au professeur Alain Schönenberger et à M^{me} Alexandra Kis, de l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel IRENE, pour leur précieuse collaboration.

Sous la direction de M^{me} Nadine Hoch, les membres du groupe de travail, M. Giuliano Bonoli et M^{mes} Maria Teresa Diez Grieser, Dorothee Guggisberg et Maria Ritter ont réalisé un travail essentiel. Je leur adresse à tous mes plus sincères remerciements. Ma gratitude va également aux deux coresponsables du secrétariat de la COFF, M^{mes} Simone Hebeisen Bartlome et Viviane Marti, qui ont apporté leur contribution au sein du groupe de travail et porté à bout de bras cette publication.

Je remercie également le service linguistique de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS. Enfin, j'adresse un merci tout particulier aux parents et aux enfants qui ont accepté de participer aux entretiens, nous permettant de considérer leur propre situation et de comprendre, plus généralement, ce dont les familles suisses ont besoin.

Thérèse Meyer-Kaelin

Présidente de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF

Bibliographie

- Baier, F., Schönbächler, M., Forrer Kasteel, E., Galliker Schrott, B. Schnurr, S., Schüpbach, M., Steiner, O. (2009) : Evaluationsbericht 1 zum Projekt Tagesschulen des Erziehungsdepartements Basel-Stadt. "Projekt Schulen mit Tagesstrukturen auf der Stufe Kindergarten und Primarschule" (Zwischenbericht). Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Soziale Arbeit Universität Bern, Institut für Erziehungswissenschaft Basel. Bern.
- Bass (2014) : Vereinbarkeit von Beruf und Familie im Kanton Wallis. Definitiver Schlussbericht der Elternbefragung. AutorInnen: Thomas Oesch und Heidi Stutz. Im Auftrag des Sekretariats für Gleichstellung und Familie im Kanton Wallis.
- Bildungsdirektion des Kantons Zürich, Fachstelle für Schulbeurteilungen (2009) : Tagesschule Bungertwies, Zürich-Zürichberg. Evaluationsbericht.
- Bildungsdirektion des Kantons Zürich, Fachstelle für Schulbeurteilungen (2014) : Schule Schülerclub Nordstrasse, Zürich Waidberg. Evaluationsbericht.
- Bolz, M., Wetter, M. und Wustmann, C. (2010) : Grundlagenpapier: Bildungspläne für die familien- und schulergänzende Betreuung. Im Auftrag von Netzwerk Kinderbetreuung, Zofingen.
- Bonoli, G. et Vuille, S. (2013) : L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud. Sur mandat de la FAJE. Lausanne.
- Brauchli, S. und Meier Kressig, M. (2005) : Evaluation schulergänzender Betreuungsangebote im Bundesland Vorarlberg (Schlussbericht). Im Auftrag des Amtes der Vorarlberger Landesregierung. FHS Hochschule für Technik, Wirtschaft und Soziale Arbeit St. Gallen. Rorschach.
- Bütler Liesch, D. (2009) : Tagesschulangebote, Leitfaden zur Einführung und Umsetzung. Im Auftrag von Erziehungsdirektion des Kantons Bern. Bern. S. 9-11.
- CDIP et CDAS (2008) : Prise en charge des enfants : structures de jour extrafamiliales. Déclaration commune de la CDIP et de la CDAS. Berne.
- CDIP et CDAS (2014) : Structures de jour extrafamiliales et extrascolaires et encouragement de la petite enfance : état des lieux et perspectives dans les cantons. Dans le cadre du colloque CDIP-CDAS Accueil extrafamilial et éducation : qualité et interaction. Rédigé par E. Wannack, Berne.
- COFF Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (2008) : L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse. Berne.
- COFF Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (2015) : L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants. Berne.
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (2005) : Educare : encadrer – éduquer – former. Rapport de congrès. Berne. P. 42-56 et p. 110-115.

- Crespi Branca M. e L. Tozzini Paglia (2011) : Censimento delle mense e dei doposcuola. Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, Repubblica e Cantone Ticino. Bellinzona.
- Dietrich, C. und Forrer, E. (2011) : Projekt „Modulare Tagesstrukturen Cham“ (Schlussbericht). Im Auftrag der Projektleitung Modulare Tagesstrukturen Cham; Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften.
- Ecoplan (2013) : Evaluation „Anstossfinanzierung“. Nachhaltigkeit der Finanzhilfen für familienergänzende Kinderbetreuung und Vereinbarkeit von Familie und Erwerbsarbeit oder Ausbildung. Im Auftrag des Bundesamtes für Sozialversicherungen BSV.
- Faedi, J. (2010) : Die Lebensqualität und Befindlichkeit von Kindern suchtbetroffener Eltern – Teilevaluation einer Intervention. Masterarbeit. ZHAW Angewandte Psychologie.
- Fischer, N., Kuhn, H.-P., Klieme, E. (2009) : Was kann die Ganztagschule leisten? Wirkungen ganztägiger Beschulung auf die Entwicklung von Lernmotivation und schulischer Performance nach dem Übergang in die Sekundarstufe. Zeitschrift für Pädagogik, 54, 143 - 167.
- Flitner, C. (2011) : Absturzgefährdet – Schulische Tagesbetreuung in der Schweiz. In: vpod bildungspolitik 171 / Mai 2011. Zürich.
- Flitner, C. (2012) : vpod-Qualitätsrichtlinien für die schulische Tagesbetreuung: Mittagstisch – Hort – Tagesschule. Im Auftrag von vpod. Zürich.
- Forrer E. und Schuler P. (2010) : Evaluation Schülerclubs und Tagesschulen in der Stadt Zürich. Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften und Pädagogische Hochschule Zürich.
- INFRAS (2013) : Accueil extrafamilial des enfants fréquentant l'école obligatoire (école enfantine ou forme de cycle élémentaire incl.) : situation dans les cantons. Rapport final. Sur mandat de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP.
- INFRAS (2014) : Familienergänzendes Kinderbetreuungsangebot. Entwicklung eines Erhebungsrasters und Bestimmung der Datenverfügbarkeit für die Projekte Cercle Indicateurs und Urban Audit. Studie im Auftrag des Bundesamts für Statistik BFS.
- INFRAS / Universität St. Gallen (2013) : Familienergänzende Kinderbetreuung und Gleichstellung. Forschungsbericht NFP60.
- Jacobs Foundation (2011) : Paysages éducatifs en Suisse – Développer ensemble une qualité éducative globale. Un programme de la Jacobs Foundation en collaboration avec les cantons intéressés. Zurich.
- Kull, M. (2014) : Les écoles à journée continue dans le canton de Berne. Reporting pour l'année scolaire 2012-2013. Sur mandat de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Berne.
- Lamnek, S. (1995) : Qualitative Sozialforschung. Band 1 Methodologie. Weinheim.

- Mali de Kerchove, B. (2012) : Accueil parascolaire et mise en oeuvre de l'école à journée continue (63a Cst-Vd) : état des lieux, pistes et perspectives. Pour la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale DEJCS. Lausanne.
- Medici D. (2011) : Essays on the demand of child care services. Università della Svizzera italiana USI. Lugano.
- Medici D. e R. Stoppa (2015) : Bisogni e necessità delle famiglie in Ticino. Tiresia. Savosa.
- Mey, G. (2003) : Zugänge zur kindlichen Perspektive. Methoden der Kindheitsforschung. Veröffentlichungsreihe der Technischen Universität Berlin: Forschungsbericht aus der Abteilung Psychologie im Institut für Sozialwissenschaften (ISSN 1433-9218), Forschungsbericht, Nr. 1-2003.
- Office fédéral de la statistique OFS (2014) : ESPA en bref 2013. L'enquête suisse sur la population active. Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique OFS (2015) : Statistique de l'accueil extrafamilial des enfants. Typologie des modes de garde. Neuchâtel.
- Pecorini, M., Jaunin, A., Ducret, J.-J. et Benninghoff, F. (2010) : Aménagement du temps scolaire et extrascolaire. Vers un nouvel horaire scolaire. Sur mandat du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du Canton de Genève. Genève.
- Rellstab, U. (2012) : Tagesschule: der neue Diskurs. Ein Dossier zum Stand der Dinge. Zürich.
- Schulamts Stadt Bern (2013) : Auswertungsbericht der Zufriedenheitsbefragung der Eltern 2013, Direktion für Bildung Soziales und Sport. Bern.
- Schüpbach, M. (2010) : Ganztägige Bildung und Betreuung im Primarschulalter. Qualität und Wirksamkeit verschiedener Schulformen im Vergleich. Wiesbaden. VS Verlag.
- Schüpbach, M., Scherzinger, M. und Herzog, W. (2010) : Ganztägige Bildung und Betreuung im Primarschulalter. Die neue Schulpraxis. Unterrichtsfragen S.4.
- Sekretariat der ständigen Konferenz der Kulturminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland, Kommission für Statistik (2014): Definitionenkatalog zur Schulstatistik 2014.
- Stadt Luzern (2012) : Kinderbetreuung Stadt Luzern. Monitoringsbericht, Luzern.
- Tiresia (2010) : Progetto per una verifica e proposta di servizi parascolastici per la Città di Lugano.
- vpod (2008) : Familienergänzende Tagesbetreuung für Kinder. Anforderungen an Qualität, Arbeitsbedingungen und Ausbildung. Zürich.
- vpod frauen (2009) : vpod- Qualitätsrichtlinien für die Kindertagesbetreuung. Zürich.
- Wannack, E. (2013) : Familien- und schulergänzende Tagesstrukturen und frühe Förderung: Stand und Perspektiven in den Kantonen. Forum EDK – SODK, Qualität und Zusammenspiel von Betreuung und Bildung.

Wolter, S. (2014) : L'éducation en Suisse. Rapport 2014. Sur mandat du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.

Annexes

A1 Questions de recherche détaillées

Tableau 8 : Questions de recherche	
Thèmes	Questions
Mères / pères	
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment et à quelle fréquence les structures d'accueil parascolaire disponibles sont-elles utilisées ? ▪ L'accueil parascolaire est-il combiné avec d'autres modes de garde (également informels) ?
Motivation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourquoi les parents ont-ils opté pour l'accueil parascolaire ? ▪ Quelles sont les autres solutions existantes ?
Bien-être des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle appréciation les parents portent-ils sur le bien-être de leurs enfants à l'accueil parascolaire ? ▪ Quels sont les aspects difficiles à supporter pour les enfants ? Quels aspects favorisent le développement des enfants ?
Evaluation de certains aspects de l'accueil parascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les parents vivent-ils eux-mêmes l'accueil parascolaire ? Sur quels aspects portent-ils un regard positif ? Quels aspects jugent-ils négativement ? ▪ Quelle appréciation les parents portent-ils sur la qualité de l'offre ? Et sur divers aspects tels que la taille et la composition du groupe, le taux d'encadrement, l'attitude du personnel d'encadrement à l'égard des enfants, ses qualifications, le soutien scolaire, l'équilibre entre activités et les périodes de repos, les repas et la communication ? ▪ Quelle appréciation les parents portent-ils sur la collaboration entre l'école et l'accueil parascolaire ? ▪ Quelle appréciation les parents portent-ils sur l'emplacement et les locaux de l'accueil parascolaire ? ▪ Quelle appréciation les parents portent-ils sur les coûts de l'accueil parascolaire ? ▪ Quelle appréciation les parents portent-ils sur les horaires d'ouverture et la flexibilité de l'offre ?
Passages	Comment les parents ont-ils vécu le passage de la garde à la maison, à la crèche ou d'un autre mode de garde à l'accueil parascolaire et, le cas échéant, le passage du cycle primaire au secondaire I ?
Conciliation travail-famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les familles qui utilisent l'accueil parascolaire répartissent-elles leur temps entre activité professionnelle et garde des enfants ? Dans quelle mesure les parents estiment-ils parvenir à concilier vie de famille et exercice d'une profession ou suivi d'une formation ? ▪ L'accueil parascolaire aide-t-il les parents à concilier vie de famille et exercice d'une activité professionnelle ? L'accueil parascolaire a-t-il permis aux parents de maintenir, voire d'augmenter leur taux d'occupation ? Quelle est l'importance de l'accueil parascolaire par rapport à d'autres facteurs (notamment les conditions de travail) pour la conciliation entre travail et famille ?
Organisation du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les parents s'organisent-ils en cas de maladie d'un enfant ? ▪ Comment les parents s'organisent-ils pendant les jours de congé et les vacances scolaires ? ▪ Comment le trajet entre l'école et l'accueil parascolaire est-il organisé ?

Tableau 8 : Questions de recherche	
Thèmes	Questions
Améliorations / souhaits / visions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles lacunes et quelles possibilités d'amélioration les parents voient-ils concernant l'accueil parascolaire ? Des offres / prestations supplémentaires sont-elles nécessaires ? ▪ Comment l'accueil parascolaire devrait-il idéalement être organisé du point de vue des parents ?
Enfants	
Bien-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants fréquentent-ils volontiers l'accueil parascolaire ? Qu'est-ce qui leur plaît et qu'est-ce qu'ils aiment moins ? ▪ Les enfants se sentent-ils bien au sein du groupe d'accueil ?
Evaluation de certains aspects de l'accueil parascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle appréciation les enfants portent-ils sur divers aspects de l'offre tels que la relation avec le personnel d'encadrement et les autres enfants, les repas, les locaux, les activités et le soutien pour les devoirs ?
Emploi du temps	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment se présente une journée du point de vue de l'enfant ? Quelles sont les transitions ? ▪ Les enfants estiment-ils avoir suffisamment de temps pour jouer ? Ont-ils suffisamment de temps et de calme pour faire leurs devoirs ?
Passages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les enfants ont-ils vécu l'entrée à l'accueil parascolaire ou le passage de la maison ou de la crèche à l'accueil parascolaire ? ▪ Les élèves des 5^e et 6^e classes veulent-ils continuer à fréquenter l'accueil parascolaire au niveau du secondaire I ?
Améliorations / souhaits / visions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En quoi la forme actuelle de l'accueil parascolaire est-elle insuffisante aux yeux des enfants ? Quelles améliorations pourraient, selon vous, être apportées à l'accueil parascolaire ? ▪ Comment l'accueil parascolaire devrait-il idéalement être organisé du point de vue des enfants ?

A2 Informations relatives à l'enquête auprès des parents

Pour obtenir les coordonnées des parents, les chercheurs ont collaboré étroitement avec les directions d'école ou avec les organismes responsables des structures d'accueil retenues. La procédure adoptée était la suivante :

- L'école ou l'organisme responsable informe par écrit les parents de la tenue de l'enquête. Les parents qui donnent leur consentement reçoivent un formulaire d'inscription accompagné d'un bref questionnaire couvrant les caractéristiques pertinentes pour l'échantillonnage par quotas (âge des enfants, nombre de jours de garde, forme du ménage, niveau de formation le plus élevé).
- Les personnes à interroger sont sélectionnées en fonction des besoins dans la liste des parents ayant donné leur consentement.
- Les entretiens ont eu lieu dans les trois langues nationales D / F / I. Une connaissance suffisante de l'une de ces trois langues est par conséquent une condition préalable pour participer à l'entretien.

Guide d'entretien

(Les questions surlignées en gris servaient uniquement de questions de relance)

Introduction

- Informations provenant du questionnaire envoyé au préalable²² :
 - Combien de vos enfants fréquentent actuellement l'accueil parascolaire ?
 - Vos enfants fréquentent-ils tous l'accueil parascolaire²³ ?
 - Quel âge ont vos enfants qui fréquentent l'accueil parascolaire²⁴ ?
 - Concernant l'accueil parascolaire modulable : combien de jours par semaine vos enfants fréquentent-il l'accueil parascolaire ? Quel module fréquentent-ils ?
 - Qui s'occupe principalement de vos enfants dans votre ménage ?
 - Combien d'adultes vivent actuellement dans votre ménage ?
 - Quel est votre plus haut niveau de formation ? Quel est le plus haut niveau de formation de votre partenaire ?
- Quel est votre taux d'occupation / votre volume de formation ? Et celui de votre partenaire ?
- Quelle est la répartition du temps entre activité professionnelle et garde des enfants au sein de la famille ?

²² Certaines informations ont déjà été recueillies au moyen du bref questionnaire initial. Les enquêteurs les synthétisent au début de l'entretien pour que les personnes interrogées puissent les compléter ou les préciser. Les questionnaires initiaux incomplets devaient être complétés en conséquence.

²³ Insérer ici le nom de l'établissement

²⁴ Si la famille a plusieurs enfants, mettre l'accent sur le fait que l'enquête porte exclusivement sur l'accueil parascolaire.

- Avez-vous, vous ou votre partenaire, des horaires de travail réguliers ?

Questions centrales – Utilisation de l'accueil parascolaire²⁵

- Depuis quand vos enfants fréquentent-ils l'accueil parascolaire ?
Y a-t-il eu, depuis que votre enfant fréquente l'accueil parascolaire, des changements majeurs dans l'organisation de l'accueil (nouvelle ouverture, nouvel emplacement, changement de direction, nouveau modèle d'accueil, etc.)²⁶ ?
- Les enfants fréquentent-ils une autre structure d'accueil ou sont-ils pris en charge par d'autres personnes (grands-parents, voisins, accueillant en milieu familial, cantine privée) ?
Si oui, à quelle fréquence ?

Questions centrales – Motivation

- Pourquoi avez-vous opté pour le mode de garde actuellement utilisé ?
Avez-vous d'autres solutions ? Pourquoi ne pas avoir opté pour un autre mode de garde ?
Était-il plus ou moins difficile d'obtenir une place qu'au niveau préscolaire ?

Questions centrales – Bien-être de l'enfant

- L'enfant se sent-il bien à l'accueil parascolaire ?
Que raconte l'enfant à la maison à propos de l'accueil parascolaire ?
Quels sont les aspects qui plaisent à l'enfant ? Et ceux qui lui plaisent moins ? Quels aspects sont difficiles à supporter et lesquels favorisent son développement ?

Questions centrales – Évaluation générale de l'accueil parascolaire

- Quelle est votre impression personnelle à propos de l'accueil parascolaire ?
Êtes-vous bien informé sur la situation dans l'accueil parascolaire ? Ces informations vous sont-elles communiquées sans que vous les ayez demandées ou vous rendez-vous régulièrement sur place pour les obtenir ?
Qu'est-ce qui vous plaît ? Quels sont les aspects positifs ?
Qu'est-ce qui vous déplaît ? Quels sont les aspects négatifs ?

Questions centrales – Organisation de l'accueil parascolaire

- Quels aspects de l'accueil de votre enfant sont particulièrement importants pour vous ?

²⁵ Au début des questions centrales, les parents des enfants qui fréquentent une école à horaire continu doivent être rendus attentifs au fait que les questions portent essentiellement sur l'aspect de l'accueil parascolaire.

²⁶ Les questions surlignées en gris ne sont posées que si la personne interrogée donne peu de détails par elle-même.

- Quelle appréciation portez-vous sur les aspects suivants de l'accueil parascolaire ? (échelle de 1 à 6 ; 6 = très bien ; les personnes interrogées sont priées de justifier brièvement leur évaluation)
 - Taille du groupe, composition du groupe²⁷, relation entre les enfants
 - Taux d'encadrement²⁸, qualification du personnel, attitude du personnel à l'égard des enfants
 - Activités, équilibre entre activités et moments de repos
 - Soutien pour les devoirs
 - Repas
 - Communication avec les parents
 - Emplacement (l'accueil parascolaire se situe-t-il dans l'enceinte de l'école ou en dehors ? Dans ce dernier cas, le trajet entre l'école et l'accueil parascolaire est-il accompagné ?) et locaux (espaces intérieurs et extérieurs)
 - Coûts
 - Horaires d'ouverture et flexibilité de l'offre (concerne uniquement l'accueil modulable : la flexibilité signifie la possibilité de modifier ou d'ajouter à court terme des jours de garde)
- Concerne uniquement l'accueil parascolaire modulable : existe-t-il une coordination entre l'école et l'accueil parascolaire ? Comment fonctionne l'échange entre l'école (direction de l'école / enseignants) et l'accueil parascolaire (direction / personnel d'encadrement) ?

Questions centrales – Passages

- Comment avez-vous vécu le passage de votre enfant de l'école enfantine / de l'école (du domicile / de la crèche) à l'accueil parascolaire ? Votre enfant éprouvait-il des difficultés au début ? Si oui, pourquoi ? Quelles solutions avez-vous trouvées ?
- Y avait-il d'autres passages au sein de la structure d'accueil (entre l'école enfantine et le primaire inférieur, entre le primaire inférieur et le primaire supérieur) ? Si oui, comment les avez-vous vécus ?

Questions centrales – Conciliation travail-famille

- Si vous exercez une activité lucrative ou suivez une formation : quels sont pour vous les principaux défis pour concilier vie de famille et exercice d'une profession ou suivi d'une formation ?

²⁷ Est surtout visée ici la structure d'âge du groupe (les enfants ont-ils plus ou moins le même âge ou sont-ils mélangés avec des enfants d'âges très différents ?)

²⁸ Expliquer par téléphone : nombre d'enfants accueillis rapporté à l'effectif du personnel d'encadrement

- Quelle est l'importance de l'accueil parascolaire comme moyen pour concilier vie professionnelle et vie familiale ? Quelles autres conditions vous aident à concilier vie professionnelle et vie familiale (lieu et horaires de travail, etc.) ? Qu'auriez-vous fait si l'accueil parascolaire n'existait pas ?
Avez-vous adapté votre taux d'occupation ces dernières années (augmenté/réduit) ? Cette adaptation est-elle liée à l'accueil parascolaire ? Souhaiteriez-vous travailler plus/moins ? Si oui, qu'est-ce qui vous en empêche ? Quelle serait pour vous et votre partenaire la répartition optimale du temps entre activité professionnelle et garde des enfants ?
- La situation a-t-elle évolué par rapport à la période où l'enfant n'allait pas encore à l'école ?
- Qu'est-ce qui vous aiderait le plus à mieux concilier exercice d'une activité professionnelle et vie de famille ?

Questions centrales – Organisation du quotidien

- Comment vous organisez-vous lorsqu'un enfant est malade ?
- Comment vous organisez-vous durant les congés scolaires ou les vacances ?

Questions centrales – Améliorations / souhaits / visions

- Quelles améliorations vous semblent les plus nécessaires actuellement dans l'accueil parascolaire ? Des offres / prestations supplémentaires sont-elles nécessaires ?
- Quelle serait votre vision de l'avenir / votre proposition pour une organisation idéale de l'accueil parascolaire dans votre école / votre ville ?
De quelles bonnes pratiques (projet pédagogique, activités, vacances, organisation, etc.) avez-vous connaissance ?

Question finale

- Y a-t-il des sujets importants en lien avec l'accueil parascolaire que nous n'avons pas abordés dans le cadre de cet entretien ? Si oui, lesquels ?
- Accepteriez-vous qu'un portrait vous soit consacré²⁹ (explication du déroulement précis, calendrier, etc.)

²⁹ Ces portraits seront publiés dans une brochure destinée à un grand public. Une typologie des familles utilisatrices de l'accueil parascolaire est établie à l'aide des entretiens et la brochure présentera des portraits correspondant à ces différents types de familles. Pour les portraits, un entretien approfondi sur les mêmes thèmes que ceux abordés par téléphone sera mené avec tous les membres de la famille à leur domicile. Des photos seront prises par une photographe professionnelle.

A3 Informations relatives à l'enquête auprès des enfants

L'enquête auprès des enfants, en particulier auprès des plus jeunes (de l'école enfantine jusqu'à la 2^e classe) présente des difficultés spécifiques. Les compétences narratives de ce groupe d'âge sont encore trop limitées pour rendre compte de manière complète et détaillée d'une situation dans le cadre d'un entretien (voir Mey 2003). Afin de bien appréhender la perspective des jeunes enfants, le guide et les techniques d'entretien doivent donc être adaptés à l'âge des interlocuteurs (par exemple avec des outils tels que des smileys ou des poupées).

Le guide d'entretien pour l'enquête auprès des enfants a été conçu sur la base du travail de master de Faedi (2010) à la ZHAW en collaboration avec le Marie Meierhofer-Institut für das Kind MMI et pour lequel des enfants suivant le programme Listino (soutien aux enfants de parents toxicomanes) avaient été interrogés. Le questionnaire a été testé dans un cadre privé, puis soumis au personnel d'encadrement concerné afin de l'adapter au contexte local. Les entretiens avec les enfants ont été enregistrés et, comme pour les entretiens avec les parents, résumés sans transcription littérale.

Guide d'entretien

(Les questions surlignées en gris servaient uniquement de questions de relance)

Introduction

- Je m'appelle XX, et toi ? Quel âge as-tu ? Est-ce que tu vas à l'école enfantine ou déjà à l'école primaire ? Dans quelle classe ?
- Est-ce que tu viens souvent ici à l'accueil parascolaire³⁰ ?

Questions centrales – Bien-être

- Raconte-moi ce que tu as fait aujourd'hui ici. Où est-ce que tu l'as fait ? Tu le fais souvent ? Qu'est-ce que tu fais d'autres à l'accueil parascolaire ?
- Est-ce toujours la même chose chaque fois que tu viens ici ? Y a-t-il certains jours de la semaine où tu préfères venir et d'autres que tu aimes moins ?
- Est-ce que cela te plaît ici ? Est-ce que tu aimes venir ici³¹ ?
- Qu'est-ce qui te plaît le plus ? Pourquoi ?
- Y a-t-il des choses qui te plaisent moins ici ? Quoi ?

³⁰ Utiliser le nom sous lequel l'enfant connaît la structure d'accueil. Dans le cas d'une école à horaire continu, la question n'est pas pertinente.

³¹ Les questions surlignées en gris ne sont posées que si l'enfant donne peu de détails par lui-même.

- Est-ce que tes copains/copines fréquentent aussi l'accueil parascolaire ? Avec quels camarades préfères-tu jouer ici ? Est-ce que ce sont des enfants de ta classe ? Est-ce que tu joues aussi parfois avec des enfants plus âgés ou plus jeunes ?

Questions centrales – Evaluation de certains aspects

- Que penses-tu des choses suivantes³² ?
 - Repas
 - Jouer à l'intérieur
 - Jouer à l'extérieur
 - Excursions
 - Jouer avec d'autres enfants
 - Bricoler, dessiner
 - Personnel d'encadrement
 - Soutien aux devoirs
 - Repos / sieste
 - Aider à la cuisine, aider à ranger
- Qu'est-ce qui est différent ici de chez toi ? Que fais-tu l'après-midi quand tu es chez toi et non ici ? Quelle est ton occupation favorite ? Viens-tu aussi à l'accueil parascolaire pour pouvoir la pratiquer ?

Questions centrales – Déroulement de la journée

- Comment viens-tu normalement ici ? Où étais-tu avant ? Est-ce que l'on t'accompagne ? Comment fais-tu pour trouver ton chemin ?
- Où vas-tu après ? Est-ce que quelqu'un vient te chercher ?
- Si l'enfant fait des allers-retours entre l'école et l'accueil parascolaire : que penses-tu du fait de devoir passer de l'école (enseignement) à l'accueil parascolaire, puis de faire le trajet inverse ? Où est-ce que tu te plais le mieux, ici ou à l'école ?

Questions centrales – Souhaits

- Si tu pouvais changer quelque chose ici, ce serait quoi ? Pourquoi ?
- A quoi ressemblerait la structure d'accueil de tes rêves ?

Question finale

- Y a-t-il encore quelque chose que tu souhaites me dire au sujet de l'accueil parascolaire ?

³² Montrer à chaque fois une image et appeler des réponses avec des smileys.

A4 Commentaires concernant la typologie des utilisateurs

Une typologie des familles a été développée pour favoriser l'analyse des données et aider à sélectionner les familles faisant l'objet d'un portrait dans la brochure publiée parallèlement au présent rapport de recherche (voir la brochure publiée également sous le titre *L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants* [COFF 2015]). Cette typologie distingue les familles en fonction de leur profil d'utilisation et de leurs besoins en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. La définition des différentes catégories de familles interrogées a tenu compte de leur investissement dans la vie professionnelle, c'est-à-dire de leur **taux d'occupation** (plus le taux d'occupation d'une famille est élevé, plus la question de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle acquiert de l'importance et plus la famille est susceptible de dépendre de l'accueil parascolaire) et du **type d'offre choisi** (accueil parascolaire modulable ou école à horaire continu). Un aspect différent du type d'arrangement trouvé par les familles entre activité professionnelle et garde des enfants est ainsi chaque fois mis en évidence.

Tableau 9 : Typologie		
Investissement dans la vie professionnelle	Type d'offre	
	Ecole à horaire continu	Accueil parascolaire modulable
Investissement fort : le taux d'occupation est supérieur ou égal à 160 % ; au sein des ménages monoparentaux, il est au moins de 80 %.	Type 1 : les parents sont fortement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent une école à horaire continu.	Type 3 : les parents sont fortement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent l'accueil parascolaire modulable.
Investissement faible : le taux d'occupation du ménage est de 159 % au maximum ; au sein des ménages monoparentaux, il est de 79 % au maximum.	Type 2 : les parents sont faiblement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent une école à horaire continu.	Type 4 : les parents sont faiblement investis dans la vie professionnelle ; les enfants fréquentent l'accueil parascolaire modulable.

Commentaire : La limite retenue pour distinguer ménages fortement et faiblement investis dans la vie professionnelle est un taux d'occupation de 160 % (80 % pour les ménages monoparentaux). L'OFS distingue dans ses analyses les taux d'occupation inférieurs à 50 %, entre 50 et 89 % et supérieurs à 90 %. Pour accentuer la distinction entre ménages fortement et faiblement investis dans la vie professionnelle, la limite pour le taux d'occupation du conjoint le moins impliqué a été délibérément fixée au-dessus de 50 %.